



HAL
open science

Rapport d'opération de diagnostic archéologique. Les Andelys (27) - Place Nicolas Poussin

Pierre Wech

► **To cite this version:**

Pierre Wech. Rapport d'opération de diagnostic archéologique. Les Andelys (27) - Place Nicolas Poussin. Mission Archéologique Départementale de l'Eure. 2019. <hal-04368827>

HAL Id: hal-04368827

<https://hal.science/hal-04368827v1>

Submitted on 1 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved



MADE

Mission Archéologique Départementale de l'Eure

RAPPORT D'OPÉRATION DE DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE

PATRIARCHE N° 3093
CODE INSEE N° 27016
PRESCRIPTION N° 28-2019-141
OPÉRATION N° AP259

MADE
8, RUE DES THERMES
27930 LE VIEIL-EVREUX
02 32 31 94 78

LES ANDELYS (27), « PLACE NICOLAS POUSSIN »

PIERRE WECH

AVEC LA CONTRIBUTION DE :

D. THEOLAS



NOVEMBRE 2019



Avant-propos :

Le présent rapport d'opération archéologique préventive a été réalisé par la Mission archéologique départementale de l'Eure, en application de l'article L.523-11 du code du patrimoine, du chapitre VI du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 et de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation de rapports d'opérations archéologiques.

L'exploitation des résultats présentés dans le rapport n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes du rapport, ainsi que la mention du Conseil départemental de l'Eure et du nom de l'auteur.

Avertissement :

Il pourra être fait usage, dans le texte et de façon récurrente, de quelques abréviations dont voici la liste :

-ADE = Archives départementales de l'Eure

-AME = Archives municipales d'Evreux

-MADE = Mission archéologique départementale de l'Eure

-SRA = Service régional de l'archéologie.

Pour citer ce rapport :

WECH (P) – Les Andelys (Normandie, Eure), « Place Nicolas Poussin ». Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Le Vieil-Evreux, Département de l'Eure, 2019, 144 p.

Remerciements :

Nous souhaitons tout d'abord remercier Monsieur Frédéric Duché, maire de la commune des Andelys, qui a manifesté durant toute l'intervention, un intérêt et une curiosité pour le fruit de notre travail. Le bon déroulement de cette opération doit beaucoup à la bonne volonté de l'ensemble des personnels de la Ville des Andelys, et notamment des services techniques, que nous remercions ici très chaleureusement (ils se reconnaîtront).

Bien sûr, ce rapport n'aurait pas pu être ce qu'il est sans la collaboration et les contributions de tous les agents de la MADE, techniciens ou spécialistes, qui ont participé à cette opération, que ce soit sur le terrain ou pour la préparation de ce rapport. Un grand merci donc à Gilles Deshayes, Karine Duval, Morgane Godener, Mathilde Osmond, Cédric Paupy, Delphine Théolas, Benoît Vinot-Battistoni et Stéphanie Zeller.

Illustrations de couverture :

Vue des vestiges de la cave moderne à contemporaine mise au jour dans le sondage 1, encadrée d'une bouteille de calvados Boulard (9 VER 1) et d'une aumônière (9 MET 1) découvertes dans son comblement ; en haut à gauche, Liard de France (1656 – 1657) mis au jours dans le sondage 2 (45 MET 1).

LES ANDELYS (27)
« Place Nicolas Poussin »

Sous la direction de Pierre WECH

AVEC LA CONTRIBUTION DE :
D. THÉOLAS

Code patriarche (17)3093
Code INSEE 27016
N° de l'arrêté de prescription 28-2019-141
N° de l'arrêté d'attribution 28-2019-168
Responsable d'opération WECH Pierre
N° (opérateur) de l'opération AP259

NOVEMBRE 2019

Sommaire

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	5
Fiche signalétique	7
Mots-clés des thésaurus	8
Générique de l'opération	9
Notice scientifique	10
État de conservation du site	11
Localisation de l'opération	11
Arrêté de prescription	14
Arrêté d'attribution du diagnostic	16
Projet d'intervention	17
Arrêté de désignation du responsable scientifique	21
ÉTAT DES CONNAISSANCES	23
1. Géographie, topographie et hydrographie	25
2. Contexte historique et archéologique	26
2.1. Pré et Protohistoire	26
2.2. Antiquité.....	26
2.3. Antiquité tardive et haut Moyen Âge.....	32
2.4. Du Moyen Âge classique à la période moderne	35
2.5. Eléments de synthèse	36
STRATÉGIE, MÉTHODE ET MOYENS MIS EN OEUVRE	39
3. Présentation de l'intervention	41
3.1. Le projet d'aménagement.....	41
3.2. Stratégie et méthode.....	41
4. Moyens techniques et humains	42
4.1. Base-vie et installations connexes	42
4.2. Mise en sécurité.....	42

4.3. Terrassements.....	42
4.4. Stockage et évacuation des déblais.....	42
4.5. Equipe archéologique.....	43
4.6. Enregistrement des données et du mobilier	43
5. Nature des travaux réalisés.....	43
5.1. Sondages.....	43
5.2. Documentation archéologique.....	44
5.3. Etudes et analyses.....	44
RÉSULTATS DE L'OPÉRATION.....	47
6. Sondage 1.....	49
6.1. Présentation générale	49
6.2. Description de la stratigraphie	51
6.2.1. <i>Le substrat</i>	51
6.2.2. <i>Un ensemble de structures fossoyées</i>	52
6.2.3. <i>Un espace extérieur ?</i>	59
6.2.4. <i>La cave du secteur NORD</i>	60
6.2.5. <i>Aménagements modernes à contemporains</i>	63
6.2.6. <i>La Seconde guerre mondiale et ses conséquences</i>	68
6.3. Eléments de synthèse.....	73
7. Sondage 2.....	76
7.1. Présentation générale	76
7.2. Présentation des vestiges et horizons stratigraphiques.....	76
7.2.1. <i>Le substrat</i>	76
7.2.2. <i>La nappe phréatique</i>	78
7.2.3. <i>Les niveaux archéologiques</i>	78
7.2.4. <i>Synthèse sur le sondage 2</i>	84
8. Sondage 3.....	85
8.1. Présentation générale	85

8.2. Présentation des vestiges et horizons stratigraphiques.....	85
8.2.1. <i>Le substrat et la nappe phréatique</i>	85
8.2.2. <i>Les niveaux archéologiques</i>	88
8.2.3. <i>Synthèse sur le sondage 3</i>	95
9. Bilan et conclusion	98
10. Bibliographie	99
Table des figures	101
NOTICE CÉRAMOLOGIQUE	103
Annexe 1 - Inventaire de la céramique par unités stratigraphiques	107
Annexe 2 - Catalogue des éléments de forme	112
LES INVENTAIRES	115
Inventaire des structures et des unités stratigraphiques	117
Inventaire du mobilier archéologique	133
Inventaire détaillé des terres cuites architecturales	137
Inventaire des minutes de terrain	139

**DONNÉES ADMINISTRATIVES,
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES**

FICHE SIGNALÉTIQUE

Localisation de l'opération

Région : Normandie

Département : Eure

Commune : Les Andelys

Adresse ou lieu-dit :
Place Nicolas Poussin

Codes

Codes INSEE : 27 016

Codes Patriarche :
17 3093

Coordonnées géographiques et altimétriques (Lambert 93 - CC 49 et NGF 69)

X = 1584,778 à 1585,003
Y = 8228,516 à 8228,717
Z = 18 à 20,00 m NGF

Références cadastrales

Commune :
Les Andelys

Année : 2019
Sections : XA et XB
Parcelles : domaine public

Lieu-dit :
Place Nicolas Poussin

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

Propriétaires du terrain

Ville des Andelys

Références de l'opération

N^{os} arrêtés de prescription

28-2019-141

N^o de l'arrêté d'attribution

28-2019-168

N^o de l'arrêté de désignation
du responsable scientifique

28-2019-432

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Ville des Andelys

Nature de l'aménagement

Réaménagement de la place
Nicolas Poussin

Opérateur d'archéologie

Mission archéologique
départementale de l'Eure
(MADE)
Site archéologique de Gisacum
8 rue des thermes
27930 Le Vieil-Evreux

Responsable scientifique de l'opération

Pierre WECH

Organisme de rattachement

Mission archéologique
départementale de l'Eure
(MADE)
Site archéologique de Gisacum
8 rue des thermes
27930 Le Vieil-Evreux

Code opération MADE

AP 259

Dates d'intervention sur le terrain

15 au 19 juillet 2019

MOTS-CLÉS DES THÉSAURUS

Chronologie	Sujets et thèmes	Mobilier
<input type="checkbox"/> Paléolithique	<input type="checkbox"/> Édifice public	<input type="checkbox"/> Industrie lithique
<input type="checkbox"/> Inférieur	<input type="checkbox"/> Édifice religieux	<input type="checkbox"/> Industrie osseuse
<input type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Édifice militaire	<input checked="" type="checkbox"/> Céramique
<input type="checkbox"/> Supérieur	<input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment	<input type="checkbox"/> Restes végétaux
<input type="checkbox"/> Mésolithique et Épipaléolithique	<input type="checkbox"/> Enclos	<input checked="" type="checkbox"/> Faune
<input type="checkbox"/> Néolithique	<input checked="" type="checkbox"/> Voirie	<input type="checkbox"/> Flore
<input type="checkbox"/> Ancien	<input type="checkbox"/> Hydraulique	<input checked="" type="checkbox"/> Métal
<input type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Habitat rural	<input type="checkbox"/> Arme
<input type="checkbox"/> Récent	<input type="checkbox"/> Villa	<input type="checkbox"/> Outil
<input type="checkbox"/> Final	<input type="checkbox"/> Bâtiment agricole	<input type="checkbox"/> Parure
<input type="checkbox"/> Protohistoire	<input type="checkbox"/> Structure agraire	<input type="checkbox"/> Habillement
<input type="checkbox"/> Age du bronze	<input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme	<input type="checkbox"/> Trésor
<input type="checkbox"/> Ancien	<input checked="" type="checkbox"/> Maison	<input checked="" type="checkbox"/> Monnaie
<input type="checkbox"/> Moyen	<input checked="" type="checkbox"/> Structure urbaine	<input checked="" type="checkbox"/> Verre
<input type="checkbox"/> Récent	<input type="checkbox"/> Foyer	<input type="checkbox"/> Mosaïque
<input type="checkbox"/> Age du Fer	<input checked="" type="checkbox"/> Fosse	<input type="checkbox"/> Peinture
<input type="checkbox"/> Hallstatt (premier Age du Fer)	<input type="checkbox"/> Sépulture	<input type="checkbox"/> Sculpture
<input type="checkbox"/> La Tène (second Age du Fer)	<input type="checkbox"/> Silo	<input type="checkbox"/> Inscription
<input type="checkbox"/> Antiquité romaine (gallo-romaine)	<input type="checkbox"/> Abri	<input checked="" type="checkbox"/> Terre cuite architecturale
<input type="checkbox"/> République romaine	<input type="checkbox"/> Mégalithe	
<input type="checkbox"/> Empire romain	<input type="checkbox"/> Artisanat	Études annexes
<input type="checkbox"/> Haut-Empire (jusqu'à 284)	<input type="checkbox"/> Argile : atelier	<input type="checkbox"/> Géologie / Pédologie
<input type="checkbox"/> Bas-Empire (de 285 à 476)	<input type="checkbox"/> Atelier	<input type="checkbox"/> Datation
<input type="checkbox"/> Époque médiévale	<input type="checkbox"/> Trou de poteau	<input type="checkbox"/> Anthropologie
<input type="checkbox"/> Haut Moyen Age	<input type="checkbox"/> Fossés	<input type="checkbox"/> Paléontologie
<input type="checkbox"/> Moyen Age central	<input type="checkbox"/> Paléosol	<input type="checkbox"/> Zoologie
<input type="checkbox"/> Bas Moyen Age	<input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Botanique
<input checked="" type="checkbox"/> Temps Modernes		<input type="checkbox"/> Palynologie
<input checked="" type="checkbox"/> Époque contemporaine		<input type="checkbox"/> Macrorestes
<input checked="" type="checkbox"/> Ère industrielle		<input type="checkbox"/> An. de céramique
		<input type="checkbox"/> An. de métaux
		<input type="checkbox"/> An de lithique
		<input type="checkbox"/> Aca. des données
		<input checked="" type="checkbox"/> Numismatique
		<input type="checkbox"/> Conservation
		<input type="checkbox"/> Mobilier 1914-1918
		<input type="checkbox"/> Analyse sédimentaire

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Intervenants administratifs et scientifiques

COULTHARD Nicola	Conservatrice régionale de l'archéologie par intérim	DRAC - SRA Normandie
FAJON Philippe	Ingénieur d'étude en charge du dossier	DRAC - SRA Normandie
OLLIVIER Jean-Paul	Directeur régional des affaires culturelles	DRAC Normandie
CACHEREUL Gaelle	Directrice adjointe à la Culture	CD 27
WECH Pierre	Responsable scientifique de l'opération	Made - CD 27

Équipe de fouille

WECH Pierre	Responsable scientifique de l'opération	Made - CD 27
GODENER Morgane	Technicienne de fouille	Made - CD 27
PAUPY Cédric	Technicien de fouille	Made - CD 27
VINOT-BATTISTONI Benoît	Technicien de fouille	Made - CD 27

Équipe de post-fouille

WECH Pierre	Responsable scientifique de l'opération	Made - CD 27
DUVAL Karine	PAO	Made - CD 27
GODENER Morgane	Lavage du mobilier	Made - CD 27
PAUPY Cédric	Lavage du mobilier	Made - CD 27
VINOT-BATTISTONI Benoît	Lavage du mobilier	Made - CD 27

9

Etudes et prestations spécialisées

DESHAYES Gilles	Etude des TCA médiévales et modernes	Made - CD 27
THEOLAS Delphine	Etude du mobilier céramique antique	Made - CD 27
WECH Pierre	Etude des monnaies	Made - CD 27
ZELLER Stéphanie	Etude du petit mobilier	Made - CD 27

Intervenants techniques

OSMOND Mathilde	Topographe	Made - CD 27
DESVERGNE Julien	Terrassements	Entreprise DROUET

NOTICE SCIENTIFIQUE

Le projet de réaménagement de la place Nicolas Poussin, porté par la Ville des Andelys, a motivé la réalisation d'un diagnostic en plein cœur de l'entité urbaine du Grand-Andely. La richesse du patrimoine archéologique connu dans ce secteur, à la fois pour l'Antiquité et pour le Moyen Âge, laissait supposer l'existence de vestiges enfouis qu'il convenait de caractériser pour déterminer l'impact des travaux projetés.

Au final, les stratigraphies reconnues dans le cadre des trois sondages réalisés sont plus ou moins conséquentes selon les emplacements, et comprises entre 1,2 et 2 m d'épaisseur totale. Elles ne concernent en revanche qu'une période limitée aux cinq à six derniers siècles de notre histoire.

Le diagnostic a en effet permis de reconnaître en plusieurs points le toit des formations tufacées qui semblent constituer ici le substrat. L'altitude de la surface de ces dépôts varie considérablement d'un point à l'autre de la place, ce qui semble suggérer l'existence d'anomalies topographiques relativement importantes, mais aujourd'hui totalement masquées par l'urbanisme contemporain.

Surmontant ces formations, les premières occupations identifiées ne sont pas antérieures à la fin du Moyen Âge. Il s'agit dans un cas d'un ensemble de structures fossoyées de fonction indéterminée, et dans un autre de traces d'aménagements de sols extérieurs témoignant peut-être de l'existence, dès cette époque, d'une place ou d'espaces de voirie. Dans les deux cas, l'existence d'occupations antérieures, « victimes » de troncatures plus ou moins importantes, ne peut pas être totalement écartée.

La période moderne voit l'aménagement, dans l'angle nord-est de la place des premières constructions. Une cave maçonnée et voûtée y a en effet été reconnue et était vraisemblablement surmontée d'un habitat. En avant de cette construction, et sans doute sur toute la moitié nord de la place actuelle, des niveaux de sol extérieur témoignent de la continuité fonctionnelle de l'occupation. La moitié sud de la place, en revanche, semble encore peu aménagée car manifestement davantage exposée à des phénomènes d'inondation.

Ce n'est qu'à la période contemporaine que l'espace méridional semble assaini et durablement intégré à l'aménagement d'ensemble de la place, en même temps qu'y sont construites les halles. A cette même époque, les constructions observées au nord-est de la place connaissent des réaménagements et les infrastructures urbaines se perfectionnent (création de trottoirs, installation de réseaux et de caniveaux, ...). En dehors de ces constructions, seuls des niveaux de sol extérieur bien aménagés ont été identifiés.

La Seconde guerre mondiale a entraîné de très nombreuses destructions dans le centre-ville. Les habitations notamment sont alors totalement rasées et la physionomie de la place largement remaniée. Si les terrassements induits par ces grands travaux urbains ont nécessairement impacté les vestiges présents, cet impact a dû se limiter aux éléments les plus récents et n'a guère porté que sur les aménagements de la période contemporaine. C'est en tout cas ce qui ressort des observations réalisées dans les trois sondages.

ÉTAT DE CONSERVATION DU SITE

A l'issue du diagnostic, les sondages ont été rebouchés et les sédiments sommairement compactés. Les profondeurs atteintes, comprises selon les endroits entre 0,7 et 2,2 m sous le sol actuel, figurent clairement sur les plans et relevés accompagnant le présent rapport. Elles sont mentionnées sous une forme absolue, suivant le système de référencement NGF 69 en vigueur.

LOCALISATION DE L'OPÉRATION

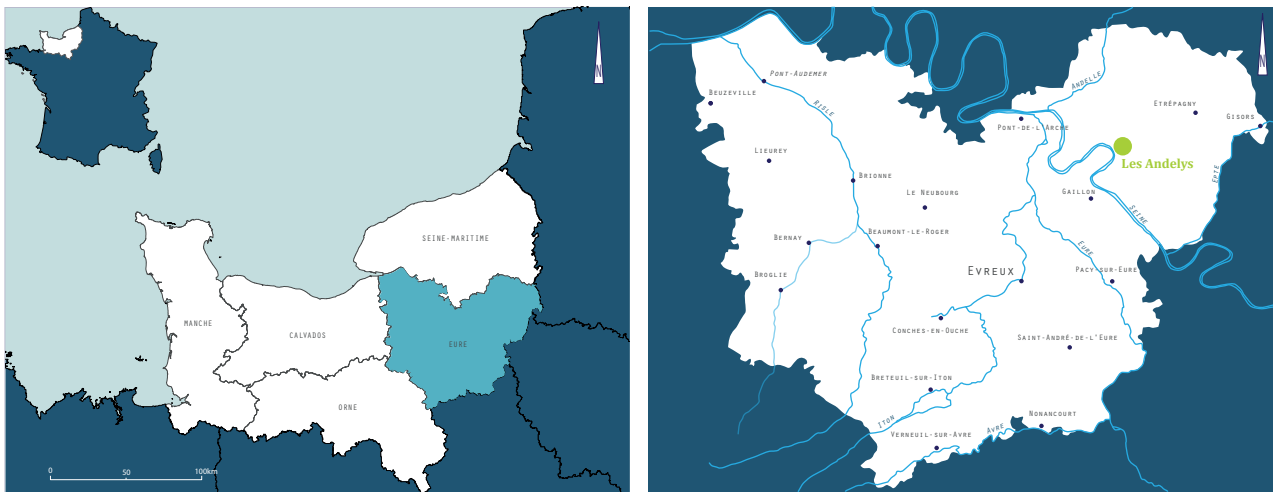


Figure 1 - Localisation de la commune des Andelys dans le département de l'Eure



Figure 2 - Localisation de la commune des Andelys sur fond de carte IGN au 1 / 250 000e

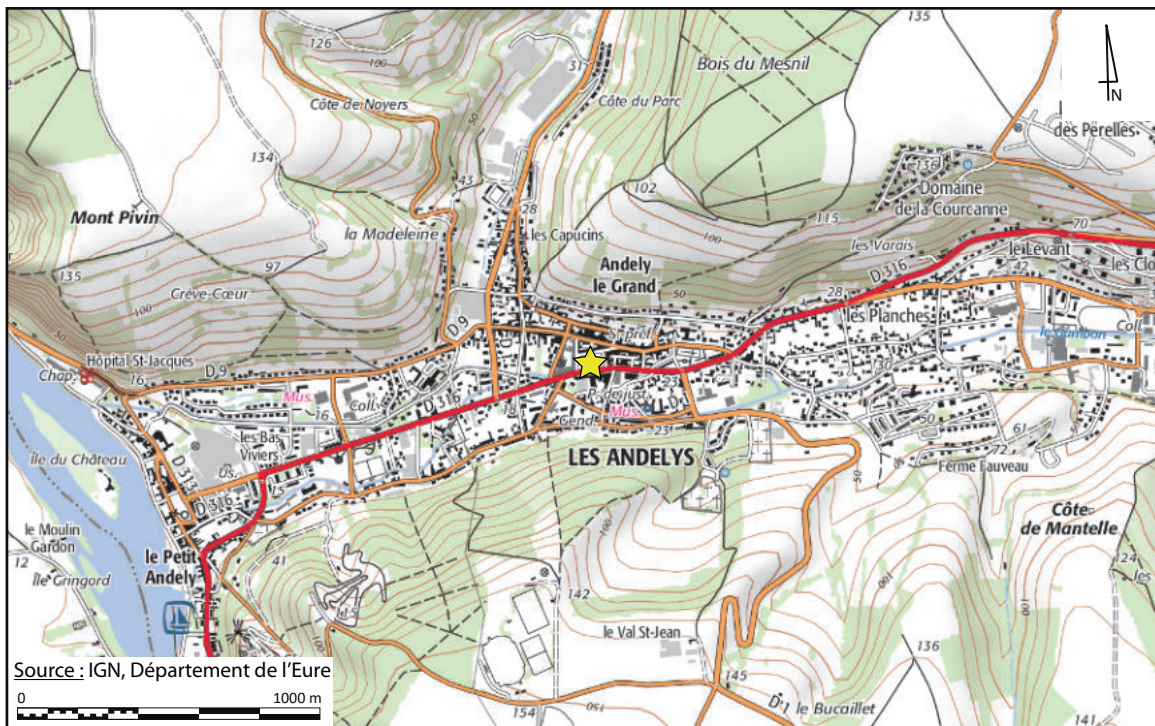


Figure 3 - Localisation de l'opération sur fond de carte IGN au 1 / 25 000e

12

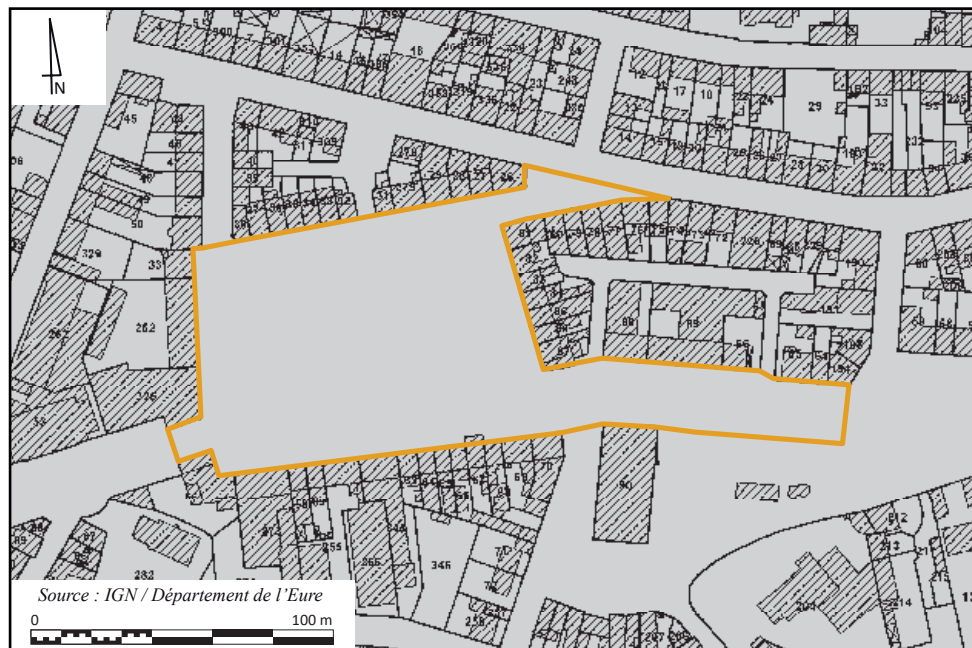


Figure 4 - Localisation de l'opération sur fond cadastral actuel

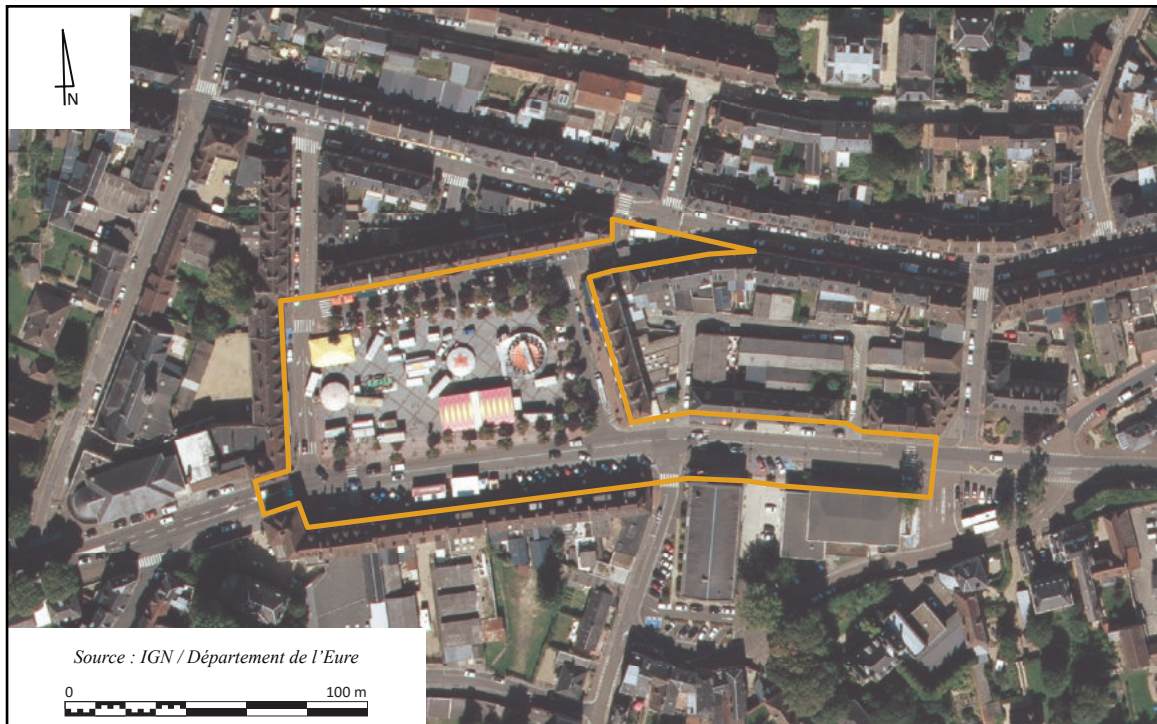


Figure 5 - Vue aérienne de la zone d'intervention un jour de fête foraine

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE

Arrêté n° 28-2019-141 du 28 FEV. 2019
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

La Préfète de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté modificatif n°17-1000 du 29 décembre 2017 portant délégation de signature générale d'activités de la Préfète de région au Directeur régional des affaires culturelles de Normandie ;

Vu le dossier enregistré sous le n° PA02701619A0001, permis d'aménager, déposé par – VILLE DES ANDELYS – pour le projet « 2019 place Nicolas Poussin » localisé à LES ANDELYS, transmis par SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 21 février 2019 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique : La vallée du Gambon et l'actuelle ville des Andelys correspondent à une probable agglomération antique dont on connaît déjà plusieurs zones bâties et le théâtre qui était associé. Le bourg médiéval, doublement constitué avec le Grand et le Petit Andelys a maintenu l'occupation humaine. Le projet se situe en cœur de ville, dans un secteur où les travaux de la reconstruction après le Seconde guerre mondiale ont occulté tous vestiges antiques ou médiévaux ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « 2019 place Nicolas Poussin », sis en :

RÉGION : NORMANDIE
DEPARTEMENT : EURE
COMMUNE : LES ANDELYS
Lieu-dit ou adresse : Place Nicolas Poussin

Réalisé par : VILLE DES ANDELYS

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 12 287 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté

Article 3 - Objectifs scientifiques

L'opération aura pour objectif principal de vérifier si des vestiges archéologiques sont encore présents dans l'emprise du projet. Elle mesurera l'impact des reconstructions du XX^e siècle.

Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des structures archéologiques conservées.

Il doit fournir les informations nécessaires pour décider ou non de la réalisation d'une fouille archéologique et de ses modalités techniques.

Article 4 - Principes méthodologiques

La stratigraphie générale du site devra être reconnue grâce à la réalisation de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur. Si nécessaire, le responsable d'opération pourra faire appel à l'avis d'un géomorphologue.

Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de sondages en tranchée, avec le cas échéant réalisation de « fenêtres » de décapage à l'emplacement des structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière. Le maillage d'espacement des tranchées pourra être réduit à l'emplacement de ces zones pour en définir l'extension.

Le responsable d'opération aura recours à une méthode d'échantillonnage des structures archéologiques, en pratiquant une vidange raisonnée et leur relevé systématique, ainsi qu'un relevé de la stratigraphie rencontrée, sous forme de dessins, fiches et photographies.

Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (plans, relevés, photographies). Le rapport devra comporter, outre les éléments requis pour le DFS, une étude (description, comptage et dessin) et un inventaire du mobilier récolté et des structures archéologiques rencontrées.

Le diagnostic sera placé sous le mode du "non destructif", les sondages s'arrêtant sur le premier niveau identifié ou première structure caractérisée, antérieurs à la période contemporaine. L'éventuelle recherche de niveaux inférieurs se fera après validation, par le Service régional de l'Archéologie.

L'opération de diagnostic par sondage proprement dite pourra être précédée d'une intervention de géophysique (type GéoRadar) permettant de cibler les zones d'interventions. En regard du contexte urbain et fonctionnel, ces ouvertures en sondage seront forcément limitées en surface et contraintes par les états de surface et les réseaux existants.

Article 5 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : le responsable scientifique devra être compétent en archéologie médiévale et moderne, et habitué aux contextes urbains.

Article 6 - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION, à la Ville des Andelys et à la Mission archéologique départementale de l'Eure et l'INRAP - Direction interrégionale Grand-Ouest.

Fait à CAEN, le 28 FEV. 2019

Pour la préfète de la région Normandie,
Préfète de la Seine-Maritime,
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles

Jean-Paul OLLIVIER

ARRÊTÉ D'ATTRIBUTION DU DIAGNOSTIC

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE

Arrêté n° 28-2019-168 du **13 MARS 2019**
portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive

La Préfète de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté modificatif n°17-1000 du 29 décembre 2017 portant délégation de signature générale d'activités de la Préfète de région au Directeur régional des affaires culturelles de Normandie ;

Vu l'arrêté du 10 octobre 2018 portant subdélégation de signature à Madame Nicola COULTHARD, conservatrice régionale adjointe de l'archéologie, en charge de l'interim ;

Vu l'arrêté n° 28-2019-141 du 28 février 2019 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (LES ANDELYS, EURE, 2019 place Nicolas Poussin) ;

Vu l'arrêté du 30 octobre 2017 portant habilitation en qualité d'opérateur d'archéologie préventive de la mission archéologique départementale de l'Eure ;

Vu la décision de la Mission archéologique départementale de l'Eure en date du 13 mars 2019 de réaliser le diagnostic prescrit ;

Considérant que le projet d'aménagement susvisé n'entre pas dans le champ d'application de l'article R.523-28 du code du patrimoine,

ARRÊTE

Article 1 - La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par l'arrêté du 28 février 2019 susvisé est attribuée Mission archéologique départementale de l'Eure.

Article 2 - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la VILLE DES ANDELYS et la Mission archéologique départementale de l'Eure.

Fait à CAEN, le

13 MARS 2019

Le directeur régional des affaires culturelles,
et par délégation,
La conservatrice régionale de l'archéologie *par interim*

Nicola COULTHARD

PROJET D'INTERVENTION

Projet d'intervention de diagnostic archéologique AP 27 259
Arrêté n°28-2019-141



PROJET D'INTERVENTION DE DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE PREVENTIF

Arrêté n°28-2019-141
Opération AP 27 259

LES ANDELYS (27)
"Place Nicolas Poussin"

Références

Projet : Restructuration de la place Nicolas Poussin

Commune : Les Andelys

Adresse : Place Nicolas Poussin

Références cadastrales : domaine public (non cadastré)

Emprise du projet : 12 287 m² (1,2 ha)

Occupation du sol : pavage et enrobés

Arrêté de diagnostic : 28-2019-141

Date : 28 février 2019

Affaire suivie par : Philippe FAJON, Service régional de l'archéologie de Normandie

Aménageur : Commune des Andelys

Date de réception de la prescription : 4 mars 2019

Date d'engagement de la Mission archéologique départementale de l'Eure : 13 mars 2019

Date d'attribution du diagnostic : 13 mars 2019

Reçue le : 15 mars 2019

Opérateur : Mission archéologique départementale de l'Eure

Site archéologique de Gisacum

8, rue des thermes – 27930 Le Vieil-Evreux

Tél. : 02.32.31.93.72 – Fax : 02.32.29.86.56

Mail : pierre.wech@eure.fr

2. Objectifs

Conformément à la prescription 28-2019-141, la Mission archéologique départementale de l'Eure s'attachera à préciser la nature, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des vestiges conservés. En outre, le diagnostic fournira les informations nécessaires à la prise de décision, dans la perspective de prescriptions ultérieures et de leurs pré-requis scientifiques et techniques.

Plus précisément, il s'avère que ce secteur de la ville des Andelys a fait l'objet, durant la Seconde guerre mondiale, de nombreuses destructions. Les sources affirment que les bâtiments antérieurs ont été démolis, leurs emplacements dérasés et les déblais évacués. L'un des principaux enjeux du diagnostic sera donc de vérifier cet état de fait et de quantifier les destructions liées au conflit et aux chantiers de reconstruction qui ont suivi. En d'autres termes, reste-t-il des vestiges archéologiques dans l'emprise du projet ?

On soulignera que le secteur est particulièrement sensible d'un point de vue archéologique, notamment en ce qui concerne l'époque médiévale. Nous nous situons en effet dans l'emprise de l'enceinte urbaine du Grand Andely, mais aussi à peu de distance (300 m) de l'église Notre-Dame, à l'emplacement de laquelle se trouveraient les vestiges d'une abbaye de femmes fondée en 511, par sainte Clotilde, épouse de Clovis I^{er}. Il s'agit de la plus ancienne fondation de monastère attestée en Haute-Normandie. En outre, plusieurs découvertes liées à l'Antiquité ont été réalisées dans les environs immédiats.

3. Méthodologie et techniques envisagées

Les agents de la Mission archéologique départementale réaliseront des sondages à l'aide d'une pelle mécanique sur pneus ou chenilles munie d'un godet lisse large de 2 m. Ces sondages seront adaptés à la morphologie du terrain, aux contraintes liées à la pollution des sols, à l'accessibilité des parcelles et au projet d'aménagement. Des ouvertures complémentaires (sondages, fenêtres, ...) seront éventuellement réalisées autour des vestiges structurés. Des sondages profonds seront réalisés ponctuellement et dans le respect des futurs aménagements, afin d'apprécier la nature du sous-sol.

Conformément à l'arrêté de prescription de diagnostic, les travaux archéologiques seront placés en mode "non destructif" (article 4). Les terrassements seront systématiquement arrêtés sur le niveau d'apparition des structures, niveaux ou vestiges antérieurs à la période contemporaine. Des explorations plus profondes pourront alors être menées, sur des surfaces réduites, avec l'accord préalable du Service régional de l'archéologie de Normandie. Ces explorations seront quoi qu'il arrive stoppées en cas d'apparition du toit de la nappe phréatique.

Etant donné les nombreuses contraintes qui pèsent sur le site, notamment quant à son accessibilité, le Service régional de l'archéologie n'a demandé la réalisation que de trois sondages, aux endroits figurés sur le plan présenté en annexe. Ces sondages évitent les rues actuelles et ciblent certains bâtiments représentés sur le cadastre napoléonien. Leurs emplacements seront préalablement débarrassés des pavés qui constituent la surface de circulation actuelle. Ceci sera réalisé par l'aménageur qui souhaite pouvoir réutiliser ces pavés par la suite.

La surface sondée sera ainsi très largement inférieure aux 10 % habituellement réalisés. Cette configuration reste cependant conforme à l'arrêté de prescription qui stipule : "en regard du contexte urbain et fonctionnel, ces ouvertures en sondage seront forcément limitées en surface et contraintes par les états de surface et les réseaux existants" (article 4). Dans ce cadre, un quart des structures au minimum sera testé.

Le rapport de diagnostic précisera :

- la profondeur d'enfouissement ;
- l'épaisseur des niveaux archéologiques et leur stratigraphie ;
- la densité des vestiges ;
- la surface concernée ;
- l'état de conservation ;
- la chronologie.

4. Moyens prévus

4.1 – Phase de préparation

Pour la préparation de l'opération (commandes, DICT, contacts avec l'aménageur, ...), la MADE prévoit 1 jour de travail pour le responsable d'opération.

4.2 – Phase de terrain

Pour la phase de terrain, la MADE prévoit **3 jours** de décapage mécanique. L'équipe sera constituée de **2 à 3 archéologues** (dont le responsable) sur une durée de **5 jours**. Cette configuration permettra d'assurer de manière optimale le suivi du terrassement, les tests de fouille, les relevés afférents et le traitement du matériel collecté. La topographe de la MADE assurera le levé topographique des sondages et des structures en X, Y et Z suivant les systèmes de géoréférencement en vigueur (Lambert 93).

Activité	Qualité	Nom	Nombre	Durée	Jour/Homme
Préparation	Responsable d'opération	Pierre WECH	1	1	1
Encadrement, fouille	Responsable d'opération	Pierre WECH	1	5	5
Fouille	Technicien de fouille	Morgane GODENER et Cédric PAUPY	2	5	10
Planimétrie	Topographe	Mathilde OSMOND	1	1	1
Total					17

Moyens particuliers :

- Véhicule de service, moyens photographiques et de relevés internes.

Moyens mécaniques pour l'ouverture des sondages :

- 1 pelle sur pneus de 15 T équipée d'un godet de curage pendant **3 jours** pour l'ouverture et **2 jours** le rebouchage (société Drouet)

19

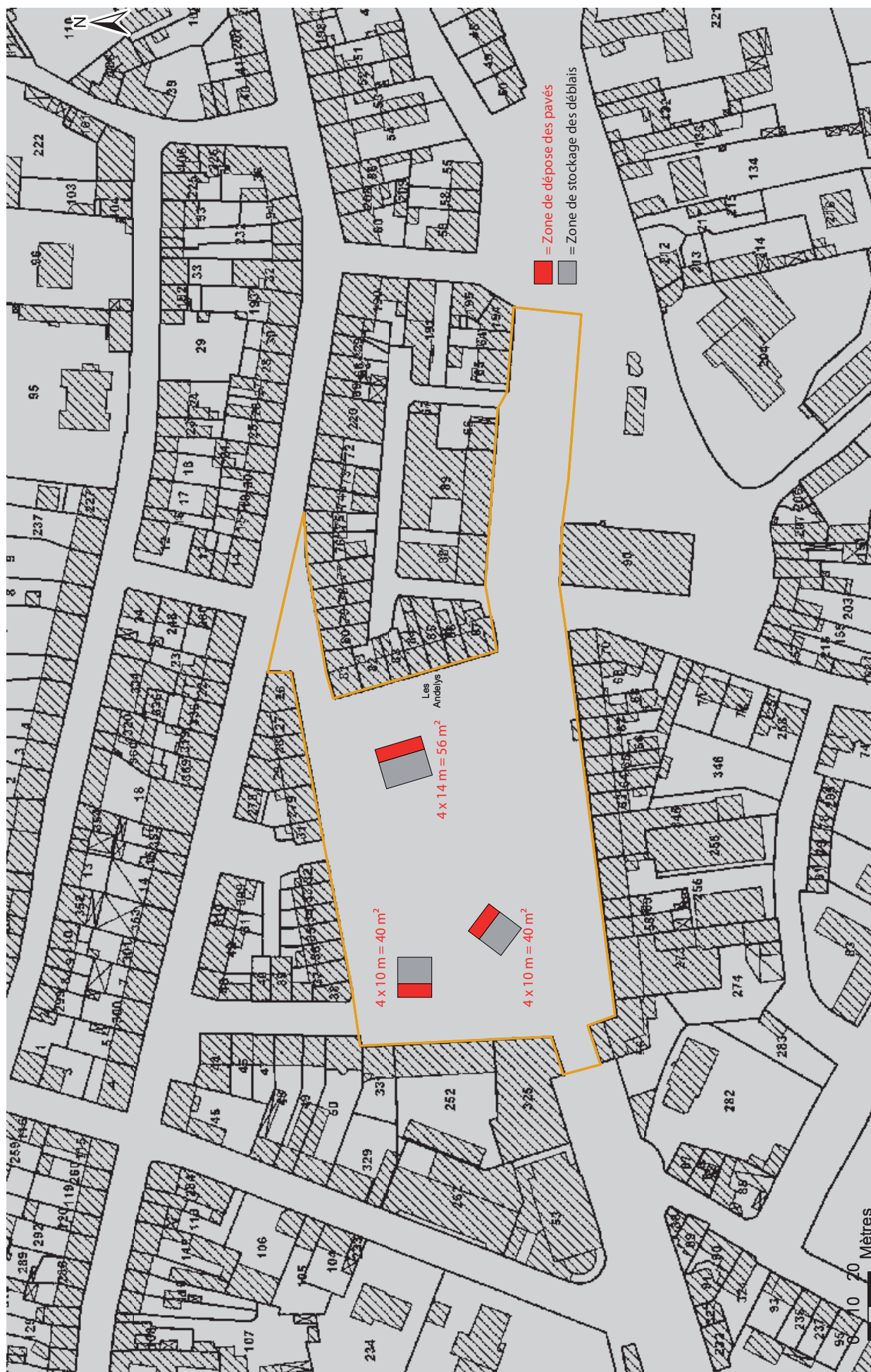
4.3 – Phase d'étude et réalisation du rapport

Pour la phase d'étude, la MADE prévoit une équipe de **1 à 2 personnes** pour réaliser le texte du rapport, le traitement graphique et les inventaires. Outre le responsable de l'opération, elle sera notamment constituée de techniciens spécialisés de la MADE pour les inventaires, la carte archéologique, les études spécialisées (céramique, lithiques, ...) ou le dessin, selon la répartition suivante :

Activité	Qualité	Nom	Nombre	Durée	Jour/Homme
Coordination, rédaction	Responsable d'opération	Pierre WECH	1	15	15
Traitement mobilier, inventaire, infographie	Technicien de fouille	Morgane GODENER	1	5	5
Etude spécialisée	Archéologue spécialiste	Suivant le type d'étude	1	5	5
Mise en page	Technicienne spécialisée	Karine DUVAL	1	1	1
Total					26

Moyens particuliers et lieu de dépôt provisoire du matériel archéologique et de la documentation :

- Travaux réalisés dans les locaux de la MADE au Vieil-Evreux.



ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE SCIENTIFIQUE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

Décision n° 28-2019-432 du 10 JUIL. 2019
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté n° SGAR/19.076 du 23 avril 2019 portant délégation de signature générale d'activités du Préfet de région au Directeur régional des affaires culturelles de Normandie ;

Vu l'arrêté du 24 avril 2019 portant subdélégation de signature à Madame Nicola COULTHARD, conservatrice régionale adjointe de l'archéologie, en charge de l'intérim ;

Vu l'arrêté n° 28-2019-141 du 28 février 2019 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (LES ANDELYS, EURE, 2019 place Nicolas Poussin) ;

Vu l'arrêté n° 28-2019-168 du 13 mars 2019 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive.

ARRÊTE

21

Article 1 - Monsieur Pierre WECH est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 28 février 2019 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 173093

Article 2 - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la VILLE DES ANDELYS, Monsieur Pierre WECH et la Mission archéologique départementale de l'Eure.

Fait à CAEN, le 10 JUIL. 2019

Pour le Préfet de la région Normandie,
Le directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation,
La conservatrice régionale de l'archéologie *par interim*,

Nicola COULTHARD

ÉTAT DES CONNAISSANCES

1. GÉOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE

L'agglomération actuelle des Andelys se développe essentiellement dans le fond de la vallée du Gambon, petit affluent de rive droite de la Seine. Ce fond de vallée, orienté est-nord-est / ouest-sud-ouest, est relativement étroit et encaissé et ne dépasse guère les 400 m de large. La parcelle qui nous concerne aujourd'hui se situe en rive droite du Gambon, au cœur de la ville actuelle et, plus précisément, de l'entité urbaine dénommée Grand-Andely, qui occupe la partie amont du vallon¹.

Le centre-ville des Andelys présente actuellement un profil relativement plan et des développements latéraux, au nord et au sud, empiétant sur les premières pentes des coteaux. Cette configuration correspond à un état sans doute très largement remanié du fond de la vallée. Aucune donnée ne nous permet toutefois de restituer la configuration initiale (antique et / ou médiévale) des lieux. Actuellement, les terrains étudiés présentent une pente régulière, peu sensible

sur place, orientée nord-est / sud-ouest et correspondant sans surprise à la déclivité naturelle du fond de la vallée.

Les données de la carte géologique² positionnent le site sur des alluvions modernes (Fz ; **fig. 6**), ainsi décrites :

« elles sont constituées d'une alternance d'argiles bleuâtres ou brunes, parfois tourbeuses, à coquilles fluviatiles, de sable fin, de tourbe, avec fréquemment des sables et graviers dans la partie inférieure. Dans la région des Andelys et la vallée du Gambon, on y observe également des tufs à coquilles d'eau douce agglomérées par un ciment calcaire. [...] L'épaisseur des alluvions modernes, jusqu'au *substratum* crayeux, est très variable et difficile à préciser pour l'ensemble de la zone étudiée. Par ailleurs, il faut tenir compte du fait que, sous les alluvions modernes, on rencontre dans plusieurs secteurs un niveau d'alluvions plus grossières, anciennes, qu'on pourrait semble-t-il, rattacher chronologiquement à la terrasse notée Fyd (à +12-15 m au-dessus de l'étiage moyen). Autrement dit, la phase de creusement qui est à l'origine du talus de la terrasse Fyd n'aurait pas toujours atteint le *substratum*

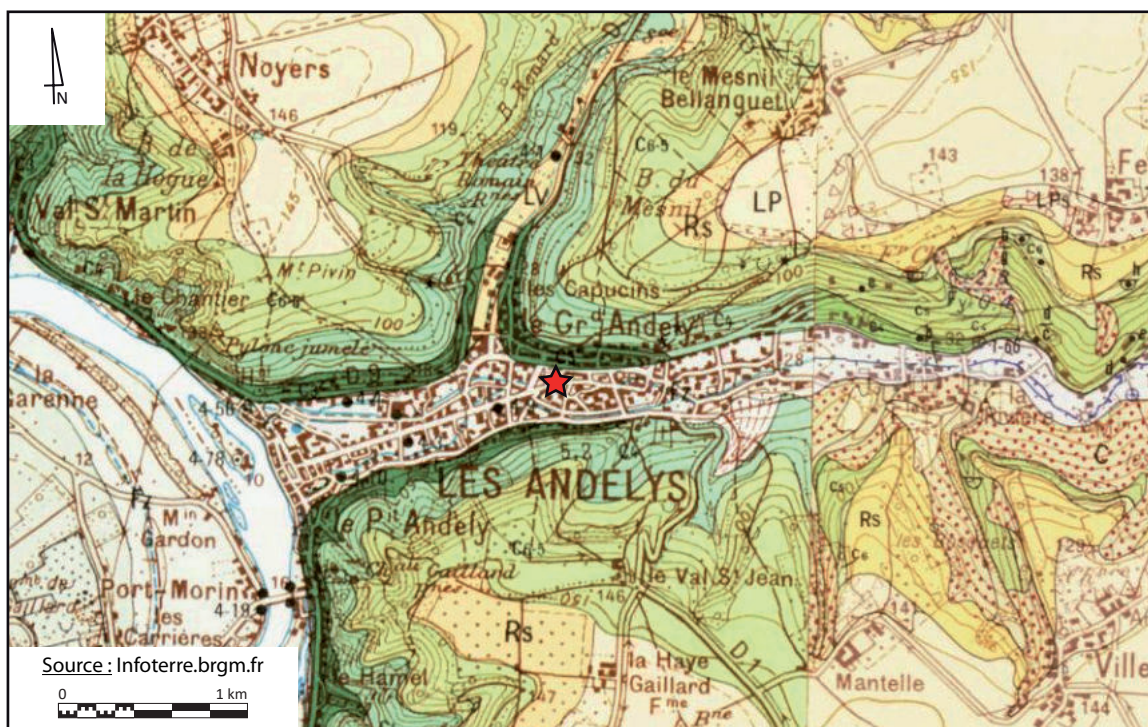


Figure 6 - Localisation de l'opération dans son contexte géographique

1 Le Petit-Andely correspond à l'entité urbaine située à l'ouest, en bord de Seine.

2 Notice de la Carte géologique 1 / 50 000^e, Les Andelys XX-12, BRGM, p. 2-3.

crétacé et l'alluvionnement récent se serait surimposé à l'ancien à l'aplomb du lit majeur de la rivière ».

Les sondages réalisés dans le cadre de ce diagnostic ont permis d'atteindre à deux reprises le substrat et d'apporter, pour le secteur concerné, des précisions quant à sa nature et son altimétrie. Nous y reviendrons plus en détail par la suite.

2. CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

2.1. PRÉ ET PROTOHISTOIRE

La commune des Andelys est relativement riche en vestiges de toutes sortes (**tableau 1**)³. Les périodes les plus anciennes sont toutefois assez peu représentées (**fig. 7**). Il s'agit le plus souvent de mobiliers découverts anciennement, mal ou non localisés et dont le contexte est, de ce fait, mal documenté⁴. Signalons ainsi des éléments d'outillage lithique attribués au Paléolithique et / ou au Néolithique, principalement sur le plateau dit de Villers ou ses coteaux, aux lieux-dits Les Quesnots (n° 3), Le Bucaillet (n° 4), la Mare Nouette (n° 5), Cléry (n° 69), le triage du Parc (n° 6) ou la briqueterie Liorel (n° 7). De la faune paléolithique est également mentionnée au Petit-Andely, en bord de Seine, près de l'île Ratagambe (n° 8). A cela s'ajoutent deux fragments de bracelets et une hachemarteau datés du Néolithique ancien, provenant toujours du plateau de Villers, mais sans plus de précision (n°s 62 et 63), ainsi que quelques rares éléments céramiques et une herminette provenant de niveaux colluvionnés étudiés lors de la fouille du « 3 rue de l'Égalité » (n° 58 ; Jimenez *et alii* 2005, p. 15). Aucune découverte n'a été réalisée à ce jour dans les environs immédiats des terrains diagnostiqués.

³ Les numéros mentionnés dans ce texte renvoient aux figures n°s 7 à 10. Ils correspondent pour la plupart (jusqu'au n° 82) aux numéros de sites tels que répertoriés par la cellule carte archéologique du Service régional de l'archéologie de Normandie. A compter du n° 83, il s'agit d'une numérotation qui nous est propre et qui ne renvoie à aucun référencement officiel.

⁴ Pour plus d'informations sur ces découvertes, nous renvoyons aux dossiers de la cellule carte archéologique du SRA Normandie.

Si l'âge du Bronze semble totalement absent sur le territoire de la commune, l'âge du Fer est quant à lui représenté par quelques rares découvertes. Outre un dépôt d'une soixantaine de monnaies gauloises en argent, découvert en 1837 près des sources du ruisseau de Paix (n° 37 ; Loriot, Scheers 1985, p. 71), un diagnostic réalisé en 2008 au lieu-dit la Mare aux Saules a livré une incinération laténienne et quelques fosses et trous de poteau témoignant probablement de la présence d'un habitat (n° 72 ; Jégo 2013). Ces découvertes sont toutefois assez éloignées des parcelles qui nous occupent aujourd'hui.

Pour être complète, cette présentation se doit de mentionner un certain nombre d'éléments, principalement des enclos, reconnus lors de prospections aériennes mais qui demeurent non datés et donc potentiellement attribuables à l'âge du Fer :

- n° 28 : enclos près du hameau de Cléry (source carte archéo / SRA) ;
- n° 42 : espace fortifié (?) d'époque indéterminée au lieu-dit Le Bucaillet (source carte archéo / SRA et Cliquet 1993, p. 62) ;
- n° 61 : enclos au lieu-dit La Bastille (source carte archéo / SRA) ;
- n° 90 : enclos quadrangulaire (Dumondelle, Leborgne 2014a) ;
- n° 80 : enclos hybride à fossés multiples (Dumondelle, Leborgne 2014a).

2.2. ANTIQUITÉ

L'Antiquité est, de loin, la période la mieux représentée sur le territoire de la commune (**fig. 8**). Les nombreuses découvertes anciennes incitent à restituer aux Andelys une petite agglomération dont les contours et la physionomie restent toutefois très largement méconnus (Cliquet 1993, p. 61 évoque même la présence d'un *vicus* mais sans en apporter la preuve). Beaucoup de découvertes anciennes sont localisées dans le fond de la vallée du Gambon, aussi bien à l'emplacement du Grand que du Petit-Andely : même si le chiffre paraît exagéré, L. Coutil y évoque ainsi la découverte de près d'une centaine d'habitats (Coutil 1895, p. 17). La plupart de ces « sites » ne sont toutefois pas caractérisés avec précision et leur interprétation demeure donc sujette à caution.

(Les coordonnées X et Y des centroïdes sont exprimées en Lambert 93)

N°	Identification	code nat.	X	Y
1	LES ANDELYS / ZAC de la Marguerite / villa / Haut-Empire - Bas-Empire	17209	585548	6908242
2	LES ANDELYS / Le Grand-Andely / Eglise Notre-Dame / Moyen Age classique - Epoque moderne	17136	585132	6906442
3	LES ANDELYS / Plateau de Villers, Les Quesnots / mobilier Paléo-Néolithique	17137	588506	6905031
4	LES ANDELYS / Côte du Bucaillet / mobilier lithique / Paléolithique - Néolithique	17135	585807	6905123
5	LES ANDELYS / La Mare Nouette / mobilier lithique / Paléolithique - Néolithique	17138	587767	6906205
6	LES ANDELYS / Triage du Parc / mobilier lithique / Paléolithique - Néolithique	17139	587766	6905713
7	LES ANDELYS / Briqueterie Liorel / près du LEP / mobilier lithique / Paléolithique - Néolithique	17140	586291	6906288
8	LES ANDELYS / Le Petit Andelys, près de l'île Ratagambe / faune / Paléolithique	17141	583411	6905742
9	LES ANDELYS / Le Petit-Andely / Eglise Saint-Sauveur / Moyen Age classique - Bas Moyen Age	1710515	583456	6905906
10	LES ANDELYS / Chapelle Saint-Martin / église / Moyen Age	1710516	581788	6908507
11	LES ANDELYS / Couvent des Pénitents / Moyen Age classique - Epoque moderne	1710517	583567	6905954
12	LES ANDELYS / Hôpital Saint-Jacques / Moyen Age classique - Epoque moderne	1710518	583145	6906348
13	LES ANDELYS / Faubourg de la Madeleine / Route de Paix / léproserie / Moyen Age classique - Bas Moyen Age	1710519	584602	6906917
14	LES ANDELYS / Cléry / Chapelle Saint-Jacques/Saint-Philippe / Moyen Age classique - Epoque moderne	1710520	584719	6903676
15	LES ANDELYS / Mesnil Bellanguet / Chapelle Saint-Leu/Saint-Gilles / Moyen Age classique - Epoque moderne	1710521	585970	6907674
16	LES ANDELYS / Le Val Saint-Jean / mobilier antique	17267	585244	6905403
17	LES ANDELYS / Eglise Notre-Dame/chapelle Sainte-Clotilde / cimetière / Haut Moyen Age	17200	585132	6906460
18	LES ANDELYS / Chapelle Sainte-Clotilde / Sous la route / Moyen Age classique - Epoque moderne	17203	585141	6906493
19	LES ANDELYS / Bas Route des Noyers / sépulture / Haut Moyen Age	17202	583688	6907503
20	LES ANDELYS / Horloge des Capucins / / cimetière / Haut Moyen Age ?	17266	584605	6906886
21	LES ANDELYS / Noyers / Chapelle Saint-Nicolas / Epoque moderne	1710522	583239	6907731
22	LES ANDELYS / Le Chantier / sépulture et mobilier antiques	17201	582598	6906839
23	LES ANDELYS / Villers / Chapelle Saint-Etienne / Moyen Age classique - Epoque moderne	1710523	587426	6905097
24	LES ANDELYS / Monastère Sainte-Clotilde / Eglise Notre-Dame / monastère / baptistère ? / Haut Moyen Age	1710539	585129	6906447
25	LES ANDELYS / lit de Seine (devant Hospice Saint-Jacques) / dépôt monétaire antique / mobilier HMA	17204	583082	6906296
26	LES ANDELYS / lit de Seine (devant l'île Ratagambe) / armes / Moyen Age classique	17205	583388	6905739
27	LES ANDELYS / Mantelle / bâtiment / Gallo-romain	175513	586506	6904918
28	LES ANDELYS / Cléry / enclos / Epoque indéterminée	175512	585046	6903729
29	LES ANDELYS / Butte de Muret / Cléry / motte castrale / Moyen Age classique	17206	584550	6903687
30	LES ANDELYS / Fontaine Sainte-Clotilde / / fontaine / Haut Moyen Age - Moyen Age classique ?	1710540	584989	6906261
31	LES ANDELYS / Place Nicolas poussin / halles / Moyen Age classique	1710541	584784	6906409
32	LES ANDELYS / rue de la Gabelle / grenier à sel / Epoque moderne	1710542	583610	6905798
33	LES ANDELYS / Le Grand-Andely / enceinte urbaine / Moyen Age	1710543	584963	6906417
34	LES ANDELYS / Petit-Andely / enceinte urbaine / Moyen Age	1710544	583501	6905961
35	LES ANDELYS / Maison des archevêques de Rouen / Ancienne école communale / mobilier antique	1710545	585330	6906418
37	LES ANDELYS / près des sources du ruisseau dePaix / Monnaies gauloises	17199	585393	6908961
38	LES ANDELYS / Paix, le Château / occupation (?) et fontaine antiques	17198	585400	6908898
39	LES ANDELYS / Paix, Côte au Clair / cimetière / Haut Moyen Age	17197	584507	6908224
40	LES ANDELYS / Rue d'Aragon / occupation antique	1710546	584589	6906141
41	LES ANDELYS / Usine à Gaz / dépôt monétaire et mobilier antiques	1710547	584210	6906074
42	LES ANDELYS / Le Bucaillet / espace fortifié / Epoque indéterminée	1710548	585897	6905458
43	LES ANDELYS / Noyers, Les Cateliers / sanctuaire antique	17196	583866	6908026
45	LES ANDELYS / Les Quesnots / occupation antique	1710549	588482	6904881
46	LES ANDELYS / Noyers / théâtre antique	17194	584175	6907517
47	LES ANDELYS / 19, rue Guyemer / occupation et mobilier antiques	17229	584077	6906364

Tableau 1 - Inventaire des entités archéologiques recensées sur la commune des Andelys (source SRA Normandie, avec compléments MADE 2019)

(Les coordonnées X et Y des centroïdes sont exprimées en Lambert 93)

N°	Identification	code nat.	X	Y
48	LES ANDELYS / Château-Gaillard / château fort / Moyen Age classique	1746	583684	6905468
49	LES ANDELYS / Val Saint-Martin, à l'entrée du hameau / funéraire / Haut Moyen Age	17193	581907	6907166
50	LES ANDELYS / 17, rue Guynemer / thermes antiques	17273	584105	6906370
51	LES ANDELYS / La Boissière / occupation antique ?	1710550	589091	6906338
52	LES ANDELYS / Le Grand Andelys / Eglise Sainte-Madeleine / Moyen Age classique	17658	584523	6906554
53	LES ANDELYS / Grand Andely / couvent / Epoque moderne	17659	584869	6906420
54	LES ANDELYS / Le Grand-Andely / Chapelle puis Prieuré Saint-Jean / Moyen Age classique - Epoque moderne	17660	585256	6906357
55	LES ANDELYS / Le Petit-Andely / Prieuré Saint-Léonard / Moyen Age classique	17661	583712	6905714
56	LES ANDELYS / Moyen Age classique / ???	17662	584573	6904673
57	LES ANDELYS / Ile du Château / fort / Moyen Age classique	17663	583194	6906016
58	LES ANDELYS / 3, rue de l'Egalité / Gallo-romain / fosse, fossé	175835	585290	6906232
59	LES ANDELYS / ancien faubourg de la Madeleine / Couvent des Capucins / Epoque moderne	172319	584604	6906912
60	LES ANDELYS / La Roche de l'Ermitage / ermitage / Moyen Age classique - Epoque moderne ?	174279	582559	6906895
61	LES ANDELYS / La Bastille / construction, enclos / Epoque indéterminée	174990	586191	6904118
64	LES ANDELYS / Chateaux-Gaillards / habitat / Epoque moderne	178507	583599	6905396
65	LES ANDELYS / vallon de Paix / voie antique ?	172309	586150	6909166
66	LES ANDELYS / Ecole des Enfants de Troupe / LEP / mobilier antique	1710551	586717	6906348
67	LES ANDELYS / Les Burons / tuiles antiques	1710552	586577	6908226
68	LES ANDELYS / Quai Grimoult / égout ? / Epoque moderne	1710553	583312	6906112
69	LES ANDELYS / Aire Brulée / Entre Cléry et la Baguelande / mobilier lithique / Néolithique /	1710554	585364	6903492
70	LES ANDELYS / 3, rue de l'Egalité / occupation / habitat / Haut Moyen Age	1710944	585291	6906231
71	LES ANDELYS / La mare aux saules / occupation / Gallo-romain	1712118	586439	6907252
72	LES ANDELYS / La Mare aux Saules / occupation / Second Age du fer	1712119	586464	6907170
74	LES ANDELYS / Rue des Déportés Martyrs / étang / Bas Moyen Age - Epoque moderne	1712476	584541	6906426
75	LES ANDELYS / ZAC de la Marguerite / habitat / Haut Moyen Age	1712708	585308	6908271
76	LES ANDELYS / La Marette / occupation antique ?	1712903	588843	6905354
77	LES ANDELYS / La Mésangère / Villa gallo-romaine	1713048	582197	6908924
78	LES ANDELYS / Cléry / manoir médiéval / bâtiments et mobilier antique	1713250	584703	6903785
79	LES ANDELYS / Villers / château non fortifié / Période moderne	1713251	587371	6905399
80	LES ANDELYS / La Genaie / enclos hybride à fossés multiples / époque indéterminée	1713351	588136	6904909
81	LES ANDELYS / Pougueule / occupation antique ?	1713352	585236	6904570
82	LES ANDELYS / ZAC de la Marguerite / Marges de la villa antique	1713430	585305	6908269
83	LES ANDELYS / en face du pont de la gare / voirie antique / sépulture à inhumation	-	-	-
84	LES ANDELYS / Château-Gaillard / Monnaies antiques	-	-	-
85	LES ANDELYS / Briqueterie Liorel / voirie antique ?	-	-	-
86	LES ANDELYS / lit de la Seine / pont / Moyen Age classique	-	-	-
87	LES ANDELYS / lit de la Seine / Estacade / Moyen Age classique	-	-	-
88	LES ANDELYS / Les Câteliers / Voie antique ?	-	-	-
89	LES ANDELYS / Villers / moulin ? / époque moderne	-	-	-
90	LES ANDELYS / La Bastille / enclos quadrangulaire non daté	-	-	-

EA non localisée(s) (Les coordonnées X et Y des centroïdes sont celles du centre de la commune)

N°	Identification	code nat.	X	Y
36	LES ANDELYS / Le Mesnil Bellanguet, à 80 m de la Mare aux Saints / construction antique ?	17207	534347	2472194
44	LES ANDELYS / Noyers, Mont Acas (au bord du bois) / occupation ? / Gallo-romain ?	17195	534347	2472194
62	LES ANDELYS / Plateau des environs - Villers / 2 fragments de bracelets / Néolithique ancien	176438	534347	2472194
63	LES ANDELYS / Mantelle / Hache, marteau / Néolithique ancien	176460	534347	2472194
73	LES ANDELYS / Triège du Til / funéraire / Haut Moyen Age ?	1712215	534347	2472194

Légende :

Préhistoire / Protohistoire / Antiquité / Haut Moyen Age / Second Moyen Age à moderne / Indéterminé ou multiple

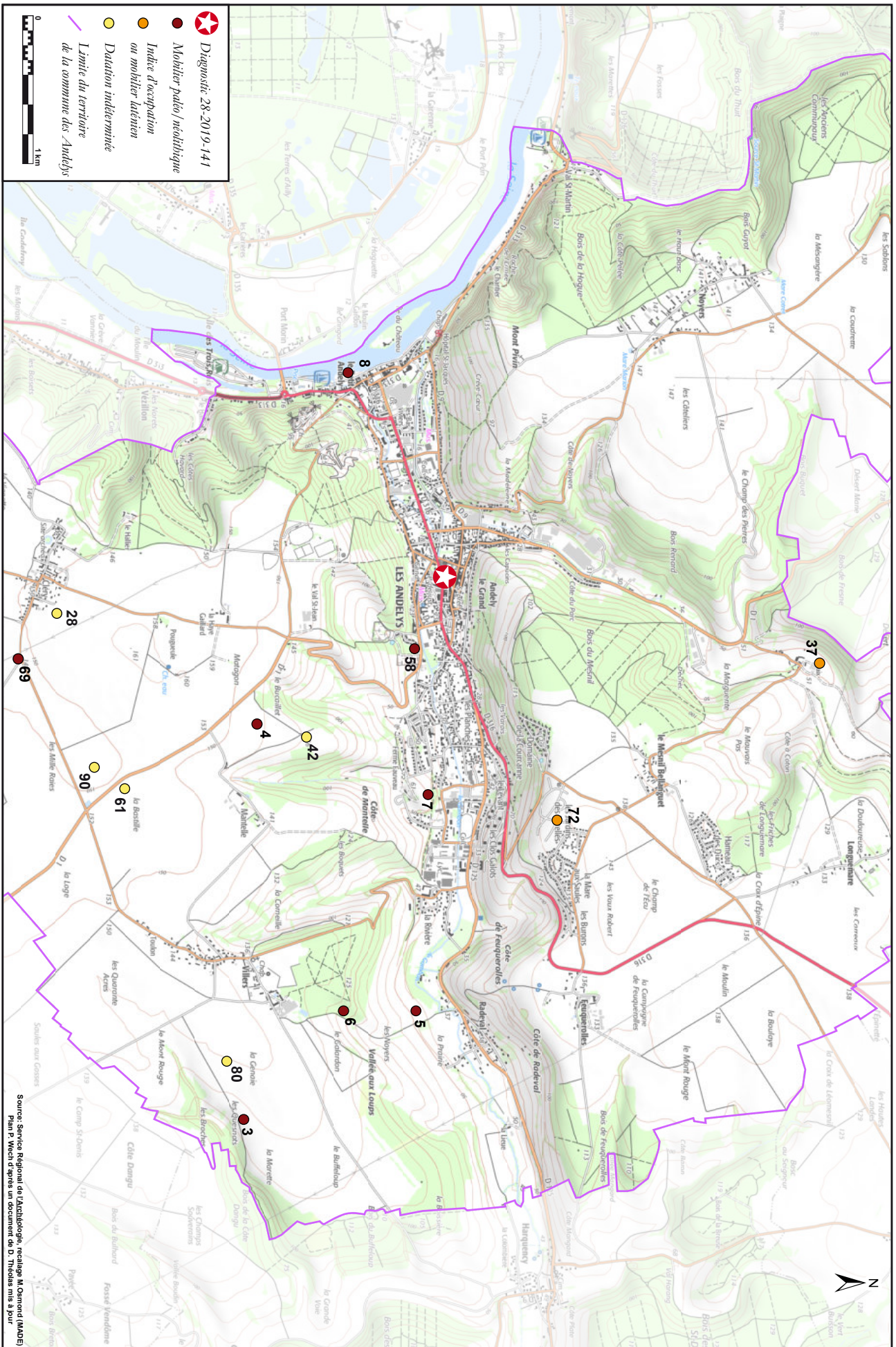


Figure 7 - Les périodes pré et protohistoriques sur la commune des Andelys

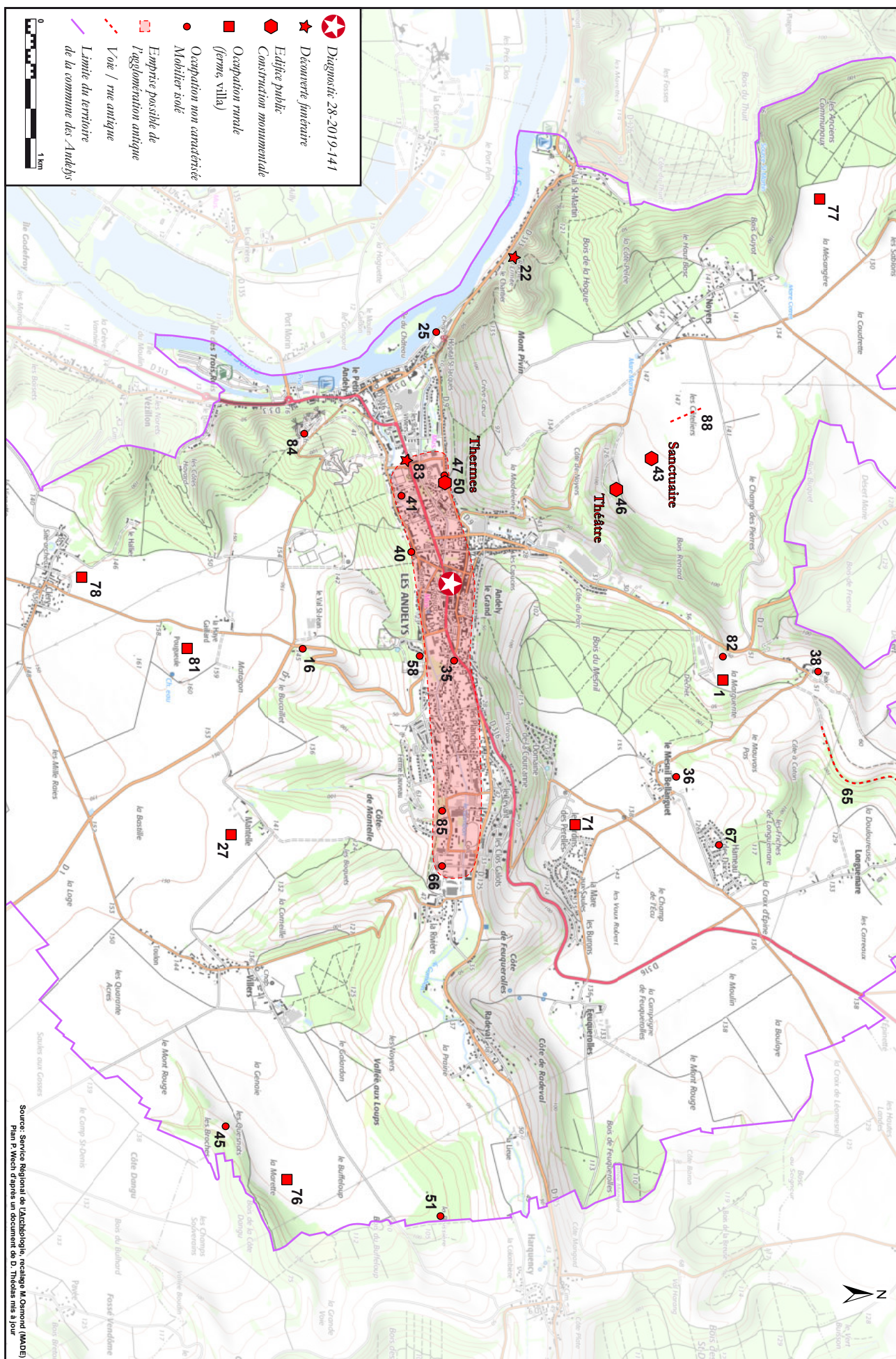


Figure 8 - L'Antiquité sur la commune des Andelys

L'un des éléments les plus importants est la fouille, entre 1983 et 1986, rue Guynemer, des vestiges d'un édifice thermal potentiellement public (n° 50 ; Cliquet 1993, p. 61-62). Daté des II^e et III^e siècles, il pourrait confirmer à lui seul l'existence d'une agglomération. A proximité immédiate, des traces d'occupation avaient déjà été reconnues en 1890 (n° 47 ; *ibid.*), sous la forme de « couches très épaisses de cendres », lesquelles avaient notamment livré deux meules en poudingue et en meulière.

Diverses observations, la plupart rapportées par Léon Coutil, évoquent, sans entrer dans le détail, la découverte de foyers ou de vestiges d'habitation ou bien, plus simplement encore, de mobilier isolé. C'est le cas notamment rue d'Aragon (n° 40 ; *ibid.* p. 62), à l'emplacement de l'école des enfants de troupe (n° 66 ; *ibid.* p. 62) ou bien encore à celui de l'ancienne école communale du Grand-Andely (n° 35 ; *ibid.* p. 63). Le site de l'ancienne usine à gaz a également livré de nombreux objets, mais également des fours à chaux, un mur de soutènement, plusieurs dépotoirs et un puits (n° 41 ; *ibid.* p. 62-63). C'est là que fut mis au jour, en 1887, un important dépôt monétaire, contenant environ 2 000 *antoniniani* de Caracalla à Postume (*terminus post quem* en 263). Le diagnostic et la fouille réalisés au « 3 rue de l'Égalité » n'ont quant à eux livré qu'un fossé antique et, dans des colluvions, du mobilier témoignant probablement de la proximité d'une occupation (n° 58 ; Jimenez *et alii* 2005, p. 15). Nous nous situons probablement ici en périphérie de l'agglomération.

Plusieurs observations anciennes font état de voiries ou de rues et donc d'une probable structuration urbaine. Aucune n'est toutefois ni orientée ni précisément localisée. Une « chaussée » large de 5,5 m et rechargée au moins sept fois est ainsi mentionnée en face de la rue d'Aragon (non localisée mais proche du n° 40 ; *ibid.* p. 62). Une autre voie aurait été reconnue en 1894, en face du pont de la gare (n° 83, localisation approximative ; *ibid.* p. 61), et une troisième à l'emplacement de la briqueterie Liorel (n° 85, localisation approximative ; *ibid.* p. 62).

Les découvertes funéraires antiques sont peu nombreuses dans le fond de la vallée du Gambon puisque seule une sépulture à inhumation a été mise au jour près du pont de la gare (non localisée mais proche du n° 83 ; *ibid.* p. 62).

Ces divers éléments permettent de délimiter une zone assez étroite, limitée au fond de la vallée large ici d'au maximum 400 m, mais longue de près de 3 km, depuis la gare jusqu'à l'ancienne briqueterie Liorel. Ce secteur semble concentrer la plupart des vestiges antiques reconnus et pouvant laisser supposer l'existence d'une agglomération. Cette zone couvre une surface importante d'environ 120 hectares. Il semble toutefois très hasardeux de restituer une agglomération si étendue⁵. Sans doute faut-il imaginer une occupation plus diffuse, sans doute discontinue, constituée de plusieurs pôles qui s'échelonnent tout le long de la vallée du Gambon et d'un possible axe de circulation. Ceci reste bien sûr hautement conjectural. On remarquera toutefois que les terrains étudiés aujourd'hui se situent en plein cœur de la zone riche en vestiges antiques.

En dehors de la vallée *stricto sensu*, la commune des Andelys livre de très nombreux autres indices d'occupation antique, ainsi que le montrent notamment les mobiliers issus des dragages de la Seine (n° 25 ; *ibid.* p. 63). Le long de la vallée de la Seine, aux lieux-dits la Vacherie et le Chantier, sont mentionnées les découvertes de plusieurs squelettes, dont celui d'un enfant de 8 à 10 ans, associés à du mobilier antique (n° 22 ; *ibid.* p. 65), sans qu'il soit possible ni de les relier à une occupation en particulier, ni d'exclure une datation postérieure, tardo-antique ou alto-médiévale.

Au sud de la vallée du Gambon, le plateau et ses rebords sont notablement riches. Les indices relevés proviennent tantôt de découvertes et mentions anciennes, tantôt de prospections aériennes couplées à des reconnaissances au sol. Sept sites peuvent ainsi être restituées, et semblent correspondre à des occupations rurales (fermes ou *villae*), assez régulièrement espacées de 2 à 0,8 km :

- près du village de Cléry, les prospections aériennes montrent l'existence de nombreux bâtiments associés, en surface, à du mobilier antique (n° 78 ; Dumondelle, Leborgne 2015). Un sesterce y a été découvert en 1880 (Cliquet 1993, p. 64) ;

⁵ Cette surface correspond ni plus ni moins au double de celle d'Evreux / *Mediolanum Aulercorum*, chef-lieu des Aulerques Eburovices, au moment de sa plus grande extension (Wech 2013, p. 159).

- près de la ferme de Mantelle (n° 27), les prospections aériennes révèlent la présence de plusieurs bâtiments associés, en surface, à du mobilier antique (Dumondelle, Leborgne 2008 et 2011). Il s'agit sans doute de l'emplacement des découvertes réalisées dans les herbages de la dite ferme (Cliquet 1993, p. 64) ;
- au lieu-dit La Marette (n° 76), des prospections aériennes attestent la présence d'un bâtiment rectangulaire compartimenté, vraisemblablement antique (Dumondelle, Leborgne 2011 ; pas de reconnaissance au sol). Sans doute ce site doit-il être associé aux découvertes anciennes et mal localisées, mentionnées au triège des Quesnaux⁶ (n° 45 ; Cliquet 1993, p. 64) ;
- au lieu-dit Pougueule, des prospections aériennes montrent plusieurs bâtiments associés, en surface, à du mobilier antique (n° 81 ; Dumondelle, Leborgne 2014a) ;
- au Val Saint-Jean (n° 16), du mobilier antique a été récolté anciennement sans qu'en soit précisé le contexte (Cliquet 1993, p. 62) ;
- à l'emplacement du Château Gaillard, la découverte de plusieurs sesterces est indiquée en 1860, toujours sans contexte (n° 84 ; *ibid.* p. 64) ;
- enfin, au lieu-dit La Boissière, une occupation antique est mentionnée dans la carte archéologique du SRA de Normandie, sans plus de précision (n° 51).

L'occupation apparaît tout aussi dense au nord de la vallée où, là encore, les sites et indices de site sont très nombreux. On relève ainsi, d'ouest en est :

- au lieu-dit la Mésangère, une *villa* mise en évidence de façon particulièrement nette sur des clichés satellites (n° 77 ; Dumondelle, Leborgne 2013) ;
- près du village de Noyers, au lieu-dit les Câte-liers (n° 43), les prospections aériennes ont mis en évidence l'existence d'un sanctuaire

partiellement exploré par L. Coutil (Cliquet 1993, p. 63), constitué d'un *fanum* carré en avant duquel se trouve un portique monumental (Dumondelle, Leborgne 2008). A proximité immédiate, une probable voie d'accès a été identifiée en prospection aérienne (n° 88 ; Dumondelle, Leborgne 2009) ;

- en contrebas de ce sanctuaire, un théâtre a été sondé en 1927 par L. Coutil (n° 46 ; Cliquet 1993, p. 63) ;
- le vallon de Paix, lequel semble avoir accueilli une voie antique (n° 65 ; information SRA Normandie), livre également d'importants vestiges. Une riche *villa* y a en effet été fouillée, entre 1977 et 1978, au lieu-dit La Marguerite (n° 1 ; *ibid.* p. 65). Elle comportait des sols mosaïqués et était dotée d'un balnéaire sans doute alimenté en eau au moyen d'une canalisation aménagée depuis une fontaine polygonale mise au jour au hameau de Paix (n° 38 ; *ibid.* p. 65). La fouille préventive menée en 2013 à proximité de la *villa* a permis de documenter ses abords immédiats en mettant notamment au jour un chemin orienté est / ouest et des fosses d'extraction de matériaux, datés du II^e siècle, ainsi qu'un petit bâtiment rectangulaire (n° 82 ; Théolas 2016, p. 90) ;
- au Mesnil-Bellanguet et au Buron (actuel Hameau des Ducs), deux « sites à *tegulae* » auraient été observés anciennement (n°s 36 et 67 ; Cliquet 1993, p. 64) ;
- à la Mare aux Saules, un diagnostic réalisé en 2008 a mis en évidence la présence d'une occupation antique du II^e siècle (habitat ?) matérialisée par des fosses et trous de poteau, ainsi qu'une fondation de mur (n° 71 ; Jégo 2013).

2.3. ANTIQUITÉ TARDIVE ET HAUT MOYEN ÂGE

Les traces d'occupation tardo-antiques et alto-médiévales sont moins nombreuses et, comme bien souvent, plus difficiles à saisir (fig. 9). Il s'agit, pour une grande partie d'entre elles, de sépultures.

⁶ L'orthographe de ce toponyme varie selon les sources. Actuellement, l'usage semble avoir consacré le nom de « Quesnots ».

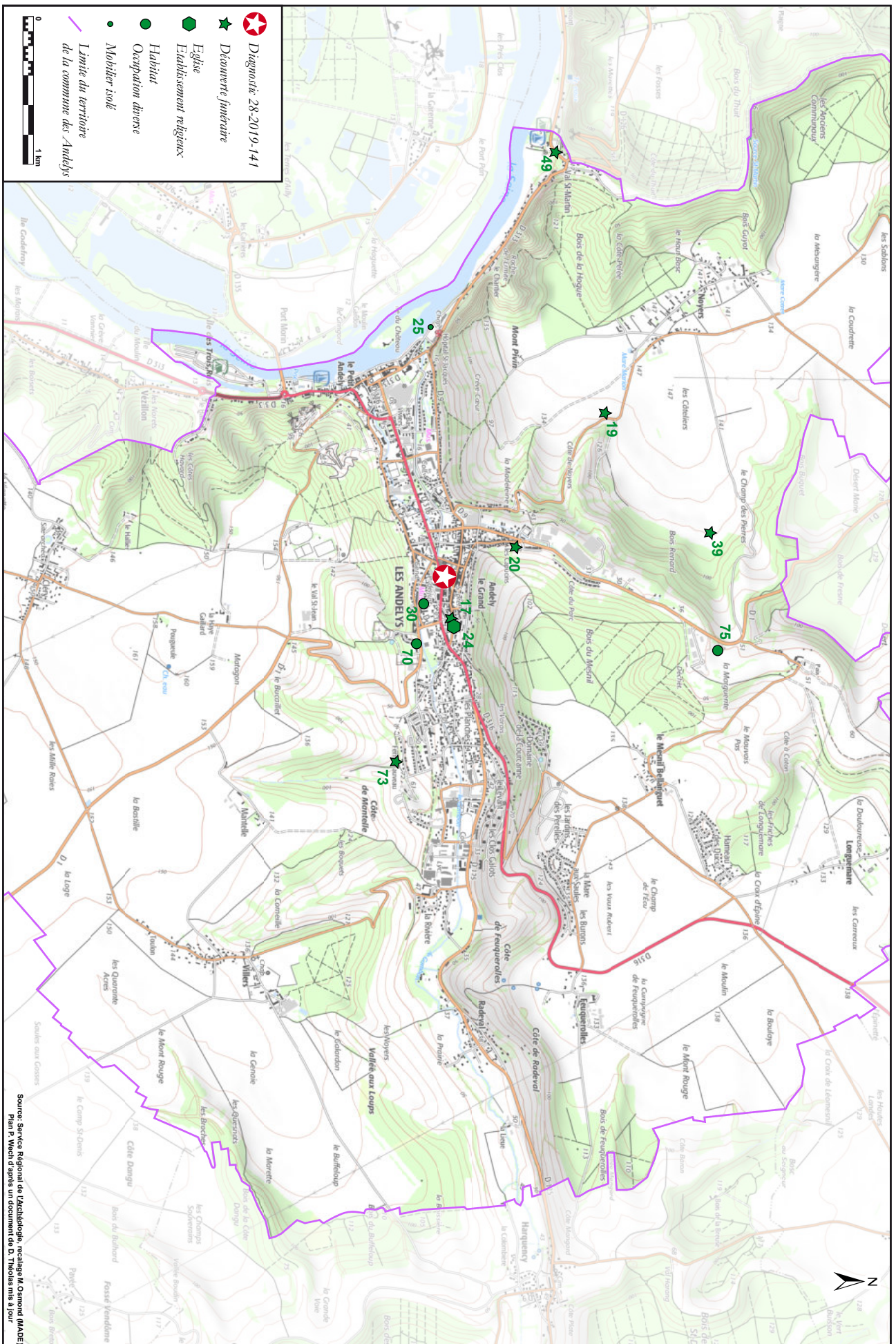


Figure 9 - L'Antiquité tardive et le haut Moyen Age sur la commune des Andelys

Au centre-ville, dans le fond de la vallée du Gambon, les sources historiques attestent la fondation, au VI^e siècle et par les soins de Clotilde, épouse de Clovis I^{er}, d'un monastère bénédictin de moniales. Ce monastère est localisé, en l'état actuel de nos connaissances, à l'emplacement de la collégiale Notre-Dame (n° 24 ; information SRA Normandie)⁷. De nombreux sarcophages en pierre et en plâtre, renfermant des armes et des vases, ont été mis au jour dans et autour de la collégiale et paraissent confirmer cette hypothèse (n° 17 ; Cliquet 1993, p. 63). Léon Coutil, qui y fit des fouilles en 1880, rapporte que la chapelle primitive (?) était de forme décagonale et comportait une cuve en son centre. Il se serait agi d'un baptistère (Coutil 1895, p. 87-91)⁸.

Au sud de cet établissement, la fouille réalisée en 2004 au « 3 rue de l'Égalité » a livré les vestiges d'un habitat, qualifié de rural, et occupé entre le VII^e et le X^e siècles (n° 70 ; Jimenez 2005, p. 60). Cet habitat semble associé à un chemin orienté nord / sud. Plus en amont, au triège du Til, mais sans qu'aucun lien puisse être établi, un sarcophage en pierre a été découvert en 1848. Il contenait cinq crânes, un vase et des armes en fer (n° 73 ; Cliquet 1993, p. 64).

Des éléments mobiliers proviennent du Petit-Andely, mais sans localisation précise : un scramasaxe et une francisque sont ainsi exposés au Musée de Louviers (Cliquet 1993, p. 63), tandis que les dragages de la Seine ont livré un poignard franc au manche incrusté d'argent et « une certaine quantité d'armes » (n° 25 ; *ibid.* p. 63). Sur la rive de la Seine, au Val-Saint-Martin (hameau de la Vacherie), trois sarcophages en plâtre ont été mis au jour en 1846 (n° 49 ; *ibid.* p. 65).

Dans le vallon de Paix, près de l'Horloge des Capucins, d'autres sarcophages en pierre ont été mis au jour en 1867. Au même endroit, en 1890, des traces de cercueils en bois ont été mises en évidence par L. Coutil (n° 20 ; Cliquet 1993, p. 63). Aucun habitat associé n'a cependant, et à ce jour, été découvert. Dominant le

vallon, « un cercueil en pierre contenant un scramasaxe et divers objets » a été mis au jour vers 1876 sur la route de Noyers (n° 19 ; Cliquet 1993, p. 64). Plus en amont, ce sont près d'une centaine de sarcophages en pierre qui ont été découverts entre 1843 et 1883, attestant la présence d'un cimetière du haut Moyen Âge (n° 39 ; *ibid.* p. 64). Celui-ci est installé en contrehaut d'occupations tardo-antique, mérovingienne et carolingienne, mises en évidence lors de la fouille récente de la ZAC de La Marguerite (n° 75 ; Théolas 2016, p. 91). L'occupation tardo-antique, implantée sur les marges de la *villa* antérieure, s'organise autour d'un possible cellier et de plusieurs fours domestiques. L'occupation mérovingienne se caractérise par quelques fonds de cabane et semble centrée sur des activités de récupération des matériaux de la *villa*. Pour la phase carolingienne, seuls un four et une fosse isolés ont pu être identifiés.

Pour le haut Moyen Âge, on relève ainsi de nombreuses traces d'occupation, mais aucun pôle urbain bien caractérisé, même si le cœur de l'occupation semble se recentrer à l'est, au niveau de l'actuel Grand-Andely. Plusieurs importantes nécropoles peuvent être signalées, aux lieux-dits de Paix et de l'Horloge des Capucins, ainsi que sous la collégiale Notre-Dame, deux d'entre elles livrant du mobilier du VII^e voire du VIII^e siècle. Le site fouillé en 2004 au 3 rue de l'Égalité constitue à ce jour la seule illustration de l'habitat proche du bourg à cette période. Il regroupe, en bordure d'un chemin, une douzaine de fonds de cabane, un puits, plusieurs silos, des fosses et de probables constructions sur poteaux. La datation de ces structures atteste une occupation continue entre la fin du VII^e et le X^e siècle.

Dans ce contexte, les terrains étudiés aujourd'hui occupent donc une position relativement centrale et pourraient, à ce titre, apporter de nouvelles informations quant à l'occupation du site au début du Moyen Âge, documenter la présence d'un bourg et préciser sa localisation.

7 L'emplacement aurait été choisi parce qu'un oratoire s'élevait là sur les restes du martyr St Space, immolé à la fin du IV^e siècle (Azard 1983, p. 17). Aucun vestige n'en a jamais été découvert et son existence demeure conjecturale.

8 Sans doute la fontaine Sainte-Clotilde toute proche (n° 30) était-elle alors déjà aménagée, puisque la légende rapporte que la reine éponyme y réalisa un miracle destiné aux ouvriers qui venaient s'y abreuver, donnant à l'eau un goût de vin (pour plus de détails, voir notamment Azard 1983, p. 17-19).

2.4. DU MOYEN ÂGE CLASSIQUE À LA PÉRIODE MODERNE

Les périodes les plus récentes sont également bien illustrées, avec des vestiges s'étirant des rives de la Seine au cœur de ville actuel (**fig. 10**)⁹. Les édifices recensés ont majoritairement un caractère religieux (églises, chapelles, couvent ou monastère). Ils sont assortis de quelques bâtiments publics (halle, grenier), sans oublier la forteresse de Château-Gaillard perchée sur son éperon rocheux dominant la vallée.

Dans le fond de la vallée du Gambon, deux pôles distincts semblent se dessiner, l'un autour du Petit-Andely, l'autre autour du Grand-Andely, séparés, au moins depuis le second Moyen Âge, par un important étang dénommé « Vivier » (n° 74 localisation imprécise ; Azard 1983, p. 23). Le premier se développe vraisemblablement à la fin du XII^e siècle, au moment où les tensions franco-anglaises conduisent Richard Cœur-de-Lion à ériger aux Andelys la forteresse de Château-Gaillard (n° 48 ; voir les nombreux rapports d'opération rédigés par D. Pitte) et à faire de ce site un élément stratégique de son dispositif défensif, à la frontière orientale du duché de Normandie. La Seine est alors barrée pour en contrôler le passage : un pont enjambe le fleuve (n° 86), prenant appui sur l'île du Château, qui accueille un fort (n° 57 ; aujourd'hui disparu)¹⁰, et trois rangées de pieux sont implantées en amont, constituant une estacade (n° 87). Au pied de Château-Gaillard, et au débouché du pont, le bourg du Petit-Andely est fortifié. La tour Paugé est le dernier vestige de ces remparts (n° 34 ; **fig. 11**). Le dispositif est complété par deux mottes castrales servant d'avant-postes : la tour de Cléry (n° 29)¹¹ et celle de Boutavant (sur l'île La Tour, commune de Tosny).

Au Petit-Andely, on notera la présence de l'église Saint-Sauveur, construite au début du XIII^e siècle (n° 9), d'un couvent des Pénitents créé au XII^e siècle (n° 11 ; Azard 1983, p. 32) et d'un grenier à sel d'époque moderne (n° 32 ; information SRA). Également d'époque moderne, un égout est signalé dans la documentation archéologique (n° 68). Hors les murs et au pied de Château-Gaillard, des habitats modernes sont mentionnés (n° 64 ; information SRA), ainsi qu'un prieuré Saint-Léonard (n° 55 ; d'origine médiévale, il fut détruit à la Révolution ; Azard 1983, p. 32). Au nord de la muraille, un Hôtel-Dieu est également créé au début du XIII^e siècle, sous l'invocation de Saint-Jacques (n° 12 ; à l'emplacement de l'hôpital actuel ; Azard 1983, p. 32).



Figure 11 - La tour Paugé (source : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:LES_ANDELYS_2017_-_ENCEINTE_PETIT_ANDELY_20.jpg)

⁹ Les éléments présentés ci-dessous proviennent, pour l'essentiel, de la carte archéologique du SRA de Normandie. Aucune recherche ni étude documentaire complémentaire n'a été réalisée dans le cadre de ce rapport.

¹⁰ Les dragages du lit de la Seine ont d'ailleurs mis au jour de nombreuses armes datées du Moyen Âge classique (n° 26).

¹¹ Il en reste une butte de terre entourée d'eau. Une chapelle médiévale et moderne existe également au hameau de Cléry (n° 14). On sait également qu'un manoir s'est constitué par la suite à proximité (Azard 1983, p. 71). Sans doute des vestiges en ont-ils été reconnus lors de l'examen de clichés satellites (n° 78 ; Dumondelle, Leborgne 2014b).

Le Grand-Andely, à l'est du « Vivier » déjà mentionné, compte aussi de nombreux vestiges. Cette entité comportait sa propre muraille dont seul un tronçon subsiste, rue des remparts (n° 33 ; datation médiévale sans plus de précision ; information SRA). À l'intérieur de cet espace, on note la présence de halles (n° 31), d'une chapelle Sainte-Clotilde (n° 18), d'une chapelle et d'un prieuré Saint-Jean (n° 54) et enfin de l'église Notre-Dame (n° 2), dès le Moyen Âge clas-

sique¹². Les terrains étudiés aujourd'hui se trouvent en plein cœur de cet ensemble.

Hors les murs, dans le vallon de Paix et dans le faubourg de la Madeleine, se trouvait l'église éponyme (n° 52), remontant au moins au XIII^e siècle et détruite à la Révolution (Azard 1983, p. 33). En remontant le vallon, on rencontrait un couvent de Capucins (n° 59), établi en 1585 sur le site d'une ancienne léproserie médiévale (n° 13), dont l'existence, attestée au XIV^e siècle, pourrait remonter, selon certains auteurs, au XII^e siècle (Caldéroni 1993).

Sur le reste du territoire communal, mais plus dispersés, on note les vestiges d'un ermitage d'origine médiévale, le long de la Seine (n° 60 ; information SRA), deux chapelles Saint-Nicolas et Saint-Martin près du village de Noyers (respectivement n° 21 et 10, d'époques moderne et médiévale ; information SRA) et une chapelle Saint-Leu et Saint-Gilles au Mesnil-Bellanguet (n° 15, époque médiévale ; information SRA). Sur le plateau méridional, en dehors de la motte et du manoir de Cléry, seul le hameau de Villers conserve des vestiges médiévaux et modernes : une chapelle Saint-Etienne (n° 23), les traces d'un possible moulin (n° 89 ; Dumondelle, Leborgne 2014a) ainsi que l'emplacement d'un château ou manoir daté du XVIII^e siècle (n° 79 ; Dumondelle, Leborgne 2014a).

2.5. ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

Au moins depuis l'Antiquité, le secteur de la place Nicolas Poussin, situé face au débouché du vallon de Paix, semble donc avoir été au cœur des différentes occupations qui ont fait l'histoire de la ville. Pour l'Antiquité comme pour le haut Moyen Âge, on soulignera ainsi la proximité de nombreuses découvertes anciennes. A partir du Moyen Âge classique, le site est englobé dans le bourg emmurillé du Grand-Andely et apparaît comme l'un des centres économiques de la ville avec, notamment, la mention de halles et la proximité de plusieurs établissements religieux. La probabilité d'y mettre au jour des vestiges était donc particulièrement forte.

12 L'inventaire des sites fourni par la cellule carte archéologique du SRA Normandie indique en outre la présence d'un couvent d'époque moderne (n° 53), mais ne donne aucune information complémentaire. Nous ne savons à quoi correspond cette mention.

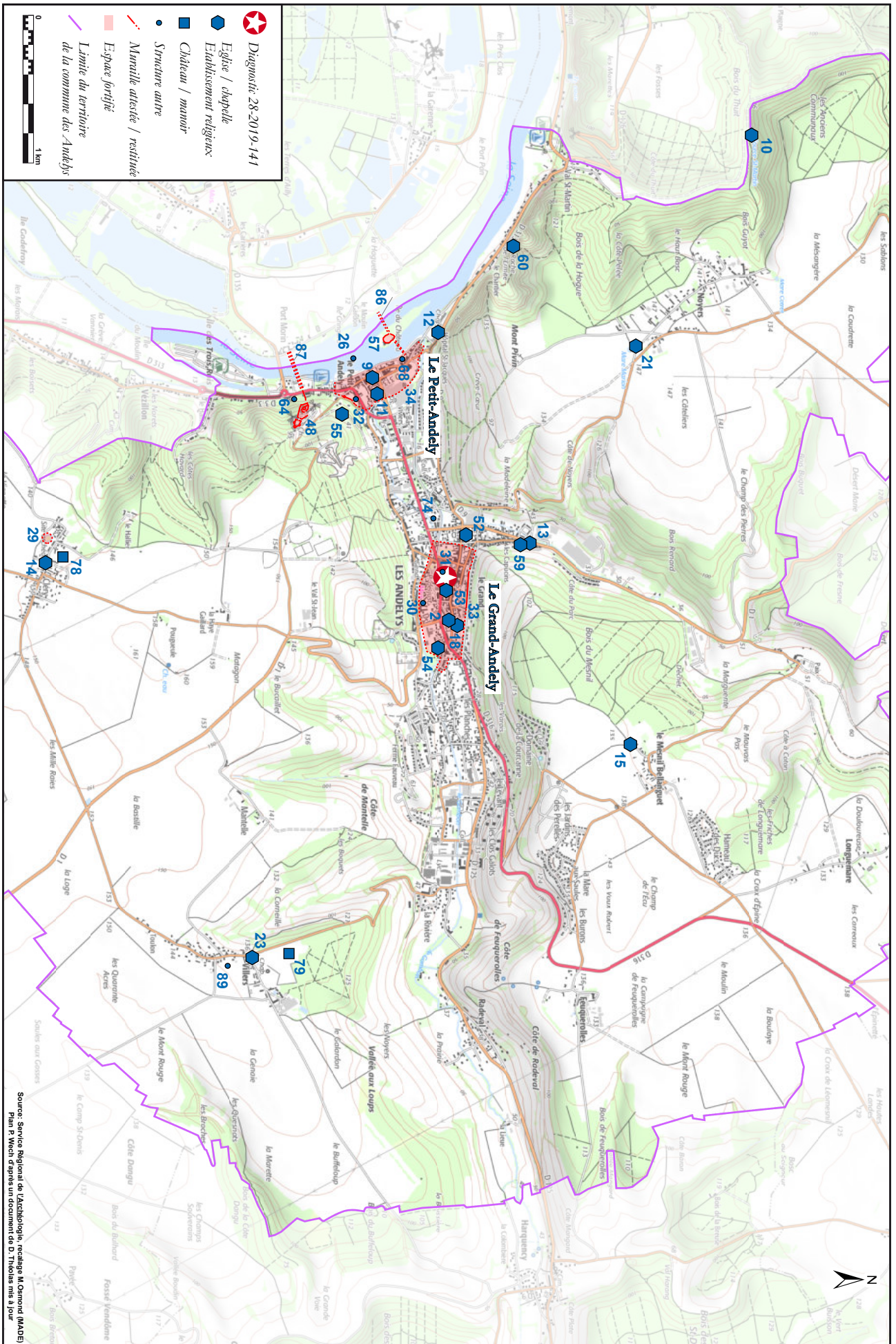


Figure 10 - Le Moyen Age et la période moderne sur la commune des Andelys

**STRATÉGIE, MÉTHODE ET
MOYENS MIS EN OEUVRE**

3. PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

3.1. LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

Le projet de réaménagement de la place Nicolas Poussin, porté par la commune des Andelys, a motivé, de la part de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Normandie, l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique. Le projet consiste en une rénovation de la surface de la place, une réorganisation des aires de stationnement et l'installation de nouveaux réseaux (notamment pour les eaux pluviales).

Ce diagnostic avait pour objectif, conformément à la prescription 28-2019-141, de préciser la nature, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des vestiges conservés, et, *in fine*, de fournir les informations nécessaires à la prise de décision, dans la perspective de prescriptions ultérieures et de leurs pré-requis scientifiques et techniques.

Le projet s'étend exclusivement sur un espace public, non cadastré, à savoir la place Nicolas Poussin elle-même, mais aussi l'amorce des rues adjacentes et notamment l'avenue du Général de Gaulle. La superficie totale du projet (et de la prescription de diagnostic) est de 12 287 m².

Dans son état actuel, la place se présente sous la forme d'un large espace trapézoïdal d'environ 3 000 m², encadré sur ses quatre côtés par des chaussées goudronnées bordées de places de stationnement également goudronnées. Le centre de la place est occupé par une zone pourvue de pavés en granite et dévolue au stationnement. Cet espace central est entouré, sur ses côtés nord, est et sud, par de nombreux arbres (fig. 5).

3.2. STRATÉGIE ET MÉTHODE

La place Nicolas Poussin est littéralement au cœur de la ville et de la vie communale. Elle se trouve en effet au centre de l'espace commerçant du Grand-

Andely et accueille tous les samedis un important marché. Elle constitue en outre un espace de stationnement très utilisé par les Andelysiens et les visiteurs. Toutes ces raisons ont rendu particulièrement complexe la préparation de l'opération et ont contraint son déroulement.

A la demande du Service régional de l'archéologie (SRA) de Normandie, les ouvertures ont été volontairement limitées au nombre de trois et exclusivement localisées dans l'espace central : les voiries n'ont pas été sondées, ce qui aurait suscité d'énormes problèmes logistiques. Ce nombre restreint d'ouvertures nous a permis de réaliser les observations nécessaires et de reboucher les sondages dans un délai très court, et donc de ne pas gêner le bon déroulement du marché hebdomadaire.

La proposition de localisation des sondages figurant dans le projet d'opération a été validée par le SRA. Le premier sondage devait être réalisé dans l'angle nord-est de la place, à l'emplacement d'un pâté de maisons détruites durant la Seconde guerre mondiale. Ce sondage devait vérifier la présence de vestiges correspondant à ces constructions et, en sondant à l'avant, d'appréhender la nature des niveaux extérieurs. Ponctuellement, des sondages profonds devaient permettre, dans la limite des normes de sécurité, de reconnaître la nature des niveaux antérieurs et de quantifier l'impact des destructions engendrées par la guerre et les reconstructions qui ont suivi.

Un deuxième sondage était prévu dans l'angle nord-ouest de la place et n'avait pour objectif, moyennant au moins un sondage profond, que d'étudier la nature des niveaux archéologiques éventuellement conservés sous les pavés.

Enfin, un troisième sondage a été décidé dans la partie méridionale de la place, à l'endroit où le cadastre napoléonien localise les halles, sous la forme d'un important bâtiment rectangulaire. Ce sondage devait estimer la bonne conservation des vestiges éventuels de ces halles et, dans une moindre mesure, identifier la dynamique stratigraphique des niveaux sous-jacents.

D'une façon générale, la prescription demandait toutefois de limiter au maximum les investigations au niveau d'apparition des premiers vestiges antérieurs au XX^e siècle.

4. MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

4.1. BASE-VIE ET INSTALLATIONS CONNEXES

Etant donné la durée réduite de l'opération de terrain et sa localisation en plein centre urbain, avec toutes les commodités induites, aucune base-vie n'a été installée sur le site.

4.2. MISE EN SÉCURITÉ

Préalablement au début de l'opération, un arrêté municipal a été demandé afin d'obtenir l'autorisation d'occuper partiellement l'emprise de la place.

Durant l'opération, la place demeurait accessible aux usagers à des fins de stationnement. L'emplacement de chaque sondage, augmenté d'un espace destiné au stockage des déblais, a été soigneusement clos au moyen de barrières de chantier mises à disposition par la Made et installées par les agents des services techniques de la commune. Sur ces grilles, les agents de la Made ont disposé l'affichage réglementaire.

Si le chantier s'est déroulé sans problème notable, il faut toutefois reconnaître que notre intervention a quelque peu complexifié la vie des usagers, en monopolisant un nombre important de places de stationnement et en chamboulant les sens de circulation habituels sur la place. Les Andelysiens et les visiteurs ont cependant fait contre mauvaise fortune bon cœur et ont fait preuve de patience, mais aussi de curiosité, puisque les archéologues n'ont pas été avares d'informations à destination des passants qui, régulièrement, ne manquaient pas de les questionner sur les découvertes réalisées.

4.3. TERRASSEMENTS

Les terrassements ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique à chenilles de 5 tonnes travaillant en rétro, et équipée d'un godet de curage orientable de 1,5 m de large. Ouverture et rebouchage des sondages ont nécessité 5 jours de travail discontinu. Les terras-

sements ont été réalisés par Julien Desvergne, pour la société Drouet, sous la surveillance constante des archéologues de la Made.

4.4. STOCKAGE ET ÉVACUATION DES DÉBLAIS

Préalablement aux terrassements *stricto sensu*, l'équipe de la Made a procédé à la dépose des pavés de granite sur les emprises définies en amont avec la Ville et le SRA. Ces pavés ont été stockés sur place, séparés des déblais, pour être ensuite récupérés par les agents des services techniques (fig. 12).



Figure 12 - Dépose des pavés de granite sous la surveillance des agents de la Made

Les déblais ont également été stockés sur place, à proximité immédiate des sondages qui les avaient générés. Ils ont ensuite été remployés pour le rebouchage, en prenant soin, dans la mesure du possible, de disposer les éléments les plus grossiers en partie basse et de réserver les matériaux les plus propres pour les finitions superficielles. Une fois le rebouchage effectué, les agents des services techniques de la ville ont disposé et compacté de la gravelle à la surface de chaque sondage pour rétablir une bande de roulement correcte et permettre la tenue du marché.

4.5. EQUIPE ARCHÉOLOGIQUE

La phase de terrain a mobilisé de trois à quatre archéologues, dont le responsable scientifique de l'opération, durant 5 jours, soit un total de 16 jours / homme. Le transport de l'équipe et de l'outillage a nécessité l'usage d'un véhicule appartenant au Département de l'Eure durant toute la durée de l'opération.

La topographe de la Made est intervenue à l'issue de la phase de terrain, avant le rebouchage, pour effectuer le relevé complet des sondages et structures. Ces relevés ont été réalisés au moyen d'un GPS dont la correction instantanée autorise une précision centimétrique.

4.6. ENREGISTREMENT DES DONNÉES ET DU MOBILIER

Les données ont été enregistrées selon les principes en vigueur à la Made au moment de la réalisation du diagnostic. Le numéro d'opération (AP.259 = opération d'archéologie préventive n° 259) figure avant tout numéro d'unité stratigraphique, de structure ou d'objet isolé.

Les unités stratigraphiques ont fait l'objet d'une numérotation unique, de 1 à N, continue sur l'ensemble du diagnostic. Leur appartenance éventuelle à une structure est clairement indiquée dans l'inventaire, ainsi que leur localisation dans l'un ou l'autre des sondages. Les structures ont été intégrées à la même numérotation, mais sont différenciées au moyen d'abréviations qui proposent une identification fonctionnelle (**tableau 2**). Dans le cas d'une structure fossoyée, le numéro ainsi attribué peut-être compris comme correspondant au creusement. Le détail des unités stratigraphiques constituant chaque structure est présenté dans l'inventaire *ad hoc*.

Les mobiliers mis au jour ont été systématiquement liés à l'unité stratigraphique dont ils provenaient. Pour leur enregistrement, le numéro d'inventaire est systématiquement composé du numéro d'US, suivi d'un code matériau et, le cas échéant, d'un numéro d'ordre de 1 à N. Par exemple, AP. 259 -10 CER 1 correspond au premier objet ou groupe d'objets en

céramique, provenant de l'US n° 10 fouillée dans le cadre de l'opération d'archéologie préventive AP.259.

Code	Signification
BS	Bassin
BT	Bâtiment
CA	Cave
CH	Cheminée
CL	Colonne
CN	Canalisation
DC	Décapage, terrassement, arasement
FO	Fossé
FR	Four
FS	Fosse
FY	Foyer
LT	Latrine, fosse d'aisance
MA	Mare
MR	Maçonnerie ou mur
PL	Pilier, pile ou pilastre
PT	Puits
SC	Escalier
SI	Silo
SP	Sépulture
ST	Structure ou creusement indéterminé
TB	Trou de bombe
TP	Trou de poteau
TR	Tranchée de récupération

Tableau 2 - Liste des codes d'identification des structures

5. NATURE DES TRAVAUX RÉALISÉS

5.1. SONDAGES

Conformément au projet d'intervention, trois sondages ont été réalisés sur la place (**fig. 13** et **tableau 3**). Ceux-ci couvrent une surface totale de l'ordre de 105 m², soit un peu moins de 1 % des 12 287 m² prescrits. Si l'on soustrait les zones inaccessibles (voirie, arbres, ...), la surface disponible pour le diagnostic n'était plus que d'environ 3 000 m². Les sondages réalisés portent donc sur 3,5 % de l'emprise accessible.

Sondage n°	Surface (m ²)
1	41
2	24
3	40
Total =	105

Tableau 3 - Bilan des ouvertures réalisées

La surface ouverte reste toutefois particulièrement faible, mais répond aux exigences de la prescription. La description complète de chacun des sondages (taille, disposition, profondeur, ...) sera présentée dans la section du rapport consacrée aux résultats archéologiques.

5.2. DOCUMENTATION ARCHÉOLOGIQUE

Dans ces sondages, les stratigraphies mises au jour ont été documentées de façon rationnelle, selon leur complexité et la qualité de l'information qu'elles apportaient. Ainsi, dans le cas d'une succession de niveaux subhorizontaux, nous avons pu opter pour un relevé simplifié de type log. Dans le cas de coupes multiples et jointives, il a pu être décidé de n'effectuer le relevé que d'une seule paroi, la plus « riche », en partant du principe que les autres ne fournissaient aucune information supplémentaire. Ainsi, le traitement de chacun des sondages diffère suivant ces critères.

Les unités stratigraphiques et les structures mises au jour ont été systématiquement inventoriées, relevées et photographiées. Bien que l'essentiel des ouvertures ait été réalisé mécaniquement, sous la surveillance des archéologues, certains contextes riches en mobilier ou particulièrement pertinents ont fait ponctuellement l'objet d'une fouille manuelle. De la même façon, les structures telles que les maçonneries ont fait l'objet d'un nettoyage manuel systématique. L'ensemble de ces éléments a fait l'objet de relevés topographiques, éventuellement complétés par de la photogrammétrie. Ces relevés utilisent le système de géoréférencement planimétrique Lambert 93 CC 49, et le système altimétrique NGF 69.

5.3. ETUDES ET ANALYSES

Les données collectées sur le terrain ont, dans le cadre des travaux de post-fouille, fait l'objet d'un traitement rigoureux : inventaire des unités stratigraphiques, des structures, des minutes de terrain et de la documentation photographique, mais aussi mise au net des relevés stratigraphiques et planimétriques.

Les différents mobiliers et éléments collectés lors du diagnostic ont fait l'objet d'un lavage / séchage, suivis d'un conditionnement et d'un inventaire détaillé. Le mobilier céramique a été plus spécifiquement inventorié et étudié par Delphine Théolas, céramologue à la Made. Les morceaux de terres cuites architecturales ont été examinés par Gilles Deshayes, archéologue médiéviste à la Made. Stéphanie Zeller, spécialiste du petit mobilier à la Made, a quant à elle examiné les éléments métalliques, tandis que les quelques monnaies mises au jour ont été identifiées par Pierre Wech.

Seule la céramique a donné lieu à la rédaction d'une notice spécifique, présentée en annexe. Les terres cuites architecturales ne sont présentées que sous la forme d'un inventaire détaillé. Les observations correspondant aux mobiliers métalliques ont simplement été ajoutées dans l'inventaire général. Les autres catégories de mobiliers n'ont fait, dans l'immédiat, l'objet que d'une identification sommaire, dans l'attente d'éventuelles études et analyses plus poussées.

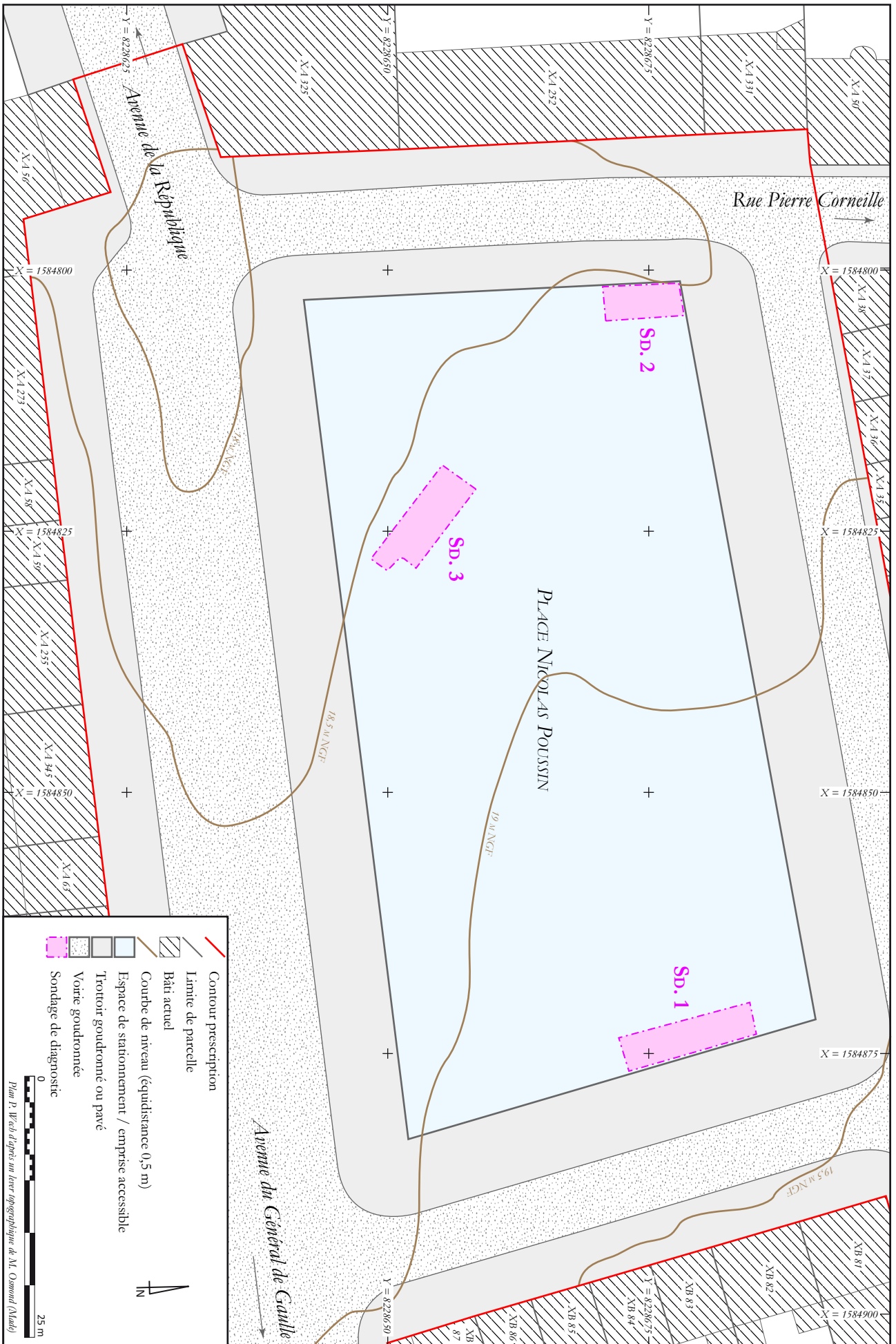


Figure 13 - Localisation des sondages réalisés durant l'opération

RÉSULTATS DE L'OPÉRATION

6. SONDAGE 1

6.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le sondage 1 est localisé dans l'angle nord-est de la place, à un endroit où les cadastres anciens font état d'un pâté de maisons détruites lors de la Seconde guerre mondiale. Ce sondage consiste en une ouverture de plan rectangulaire de 3,3 x 12,5 m, orientée nord-nord-ouest / sud-sud-est. Sa surface est de 41 m². Dans cette emprise, les profondeurs de terrassement sont très variables, suivant la nature des vestiges rencontrés (**fig. 14** et **15**).

À l'extrémité nord, un sondage profond a été réalisé mécaniquement jusqu'à une profondeur de près de 2 m, soit une cote de 17,55 m NGF (secteur nord). Légèrement plus au sud, un second sondage profond a été réalisé, cette fois manuellement, jusqu'à la cote 17,85 m NGF (secteur central)¹³. Enfin, à l'extrémité méridionale, un dernier sondage profond a été réalisé mécaniquement jusqu'à la cote 17,65 m NGF, soit une profondeur de presque 1,7 m (secteur sud). En dehors de ces éléments, les terrassements n'ont pas excédé, selon les emplacements, 0,6 à 0,8 m de profondeur.

Les bermes sont toutes verticales ou sub-verticales, à l'exception de la coupe méridionale dans laquelle des marches d'accès ont été ménagées. Les stratigraphies ont été relevées de manière raisonnée, en privilégiant les coupes des sondages profonds et les niveaux antérieurs à la Seconde guerre mondiale. Lorsque les terrassements n'ont pas été menés sous ces niveaux, il n'a pas été jugé nécessaire de documenter graphiquement les bermes. De la même façon, la stratigraphie rencontrée dans la partie septentrionale du sondage n'a pas été relevée car correspondant seulement à une importante séquence de remblais contemporains venus combler une cave. Le profil de cette dernière a toutefois été dessiné.



Clichés C. PAUPY et M. GODENIER / montage photo P. WECH

13 Lors de la phase terrain, ce secteur a été dénommé « sondage 4 ». Cette dénomination est susceptible d'apparaître sur plusieurs clichés présentés ici.

Figure 14 - Sondage 1 - Orthophotogrammétrie en fin de fouille

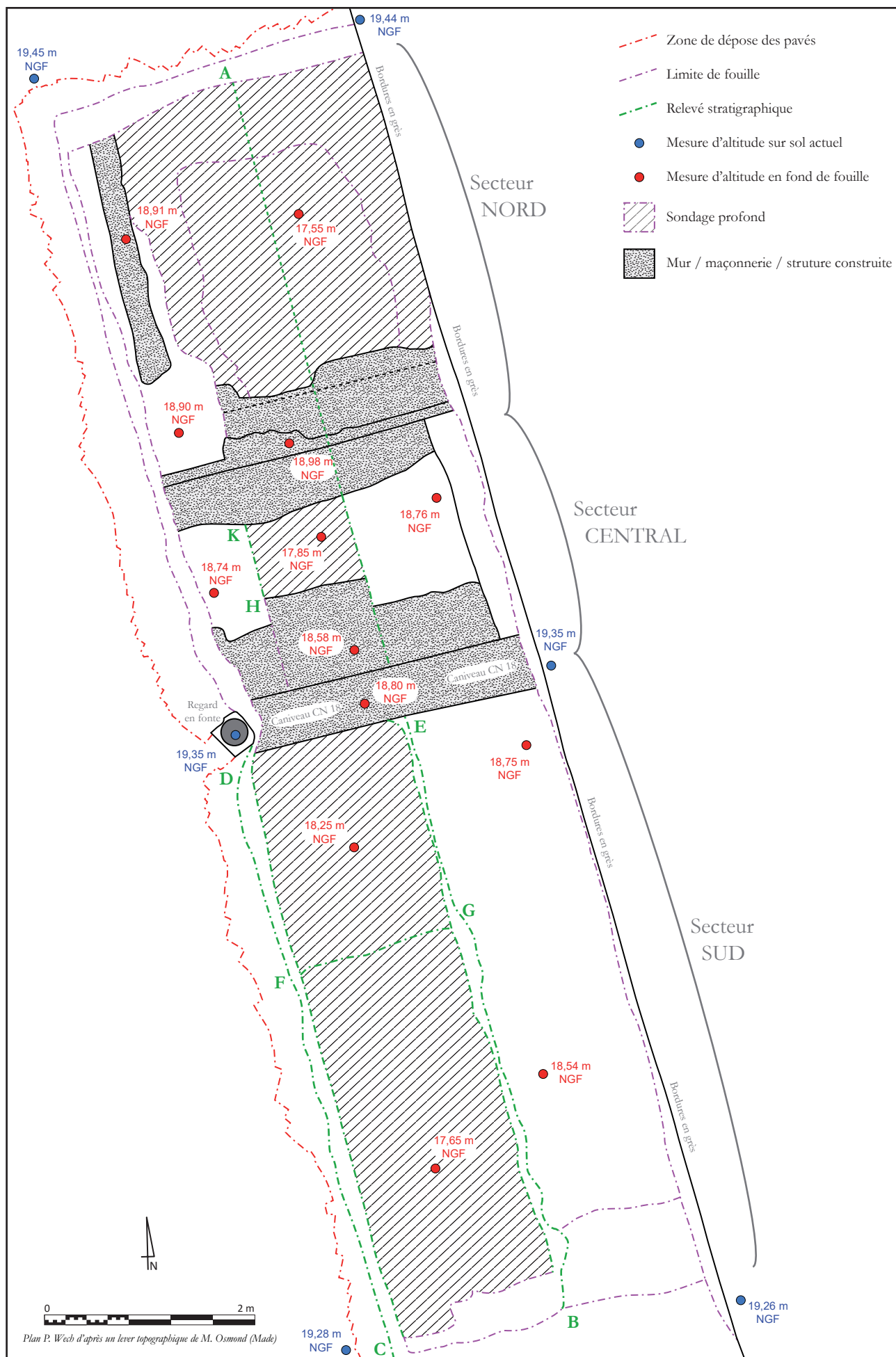


Figure 15 - Sondage 1 - Plan avec cotes altimétriques et emplacement des relevés effectués

6.2. DESCRIPTION DE LA STRATIGRAPHIE

6.2.1. LE SUBSTRAT

Les explorations réalisées dans les secteurs sud et central ont permis de mettre au jour des niveaux interprétables comme des dépôts alluviaux. Dans le secteur sud, il a ainsi été possible de reconnaître, à la base du sondage, un niveau homogène et compact, constitué de tuf calcaire blanchâtre à gris, pulvérulent et non aggloméré, mêlé à du limon grisâtre (US. 208 ; **fig. 16**). Manifestement d'origine alluviale, ce niveau pourrait correspondre d'une certaine manière au substrat, sous la forme de dépôts tufacés plus ou moins agglomérés¹⁴. Le sommet de l'US 208 a été reconnu, dans les bernes, à une altitude maximale de 18,1 m NGF. On notera l'absence totale d'humus à la surface de ce dépôt, ce qui, si l'interprétation que nous proposons était confirmée, supposerait la restitution d'une troncature plus ou moins marquée.

Dans le secteur central, la fouille a révélé, à une altitude de 18,2 m NGF, un niveau de limon sableux gris foncé, compact et homogène, avec de nombreuses très fines inclusions de tuf calcaire (US. 207). La nature du sédiment rappelle fortement ce qui a été reconnu précédemment dans le secteur méridional. Les données altimétriques étant très similaires, l'identification d'un niveau assimilable à du substrat semble également envisageable. Ce possible dépôt alluvial était recouvert d'une fine couche d'occupation constituée de limon sableux gris à gris foncé avec quelques nodules de calcaire (US. 83), mais qui n'a livré aucun mobilier. Là encore, une troncature n'est pas à exclure.

Il est probable qu'il faille lier ces formations à celle observée dans le sondage 2 (cf. *infra* §. 7.2.1). Nous y reviendrons plus longuement par la suite.



Figure 16 - Sondage 1 - Prélèvement réalisé dans le probable substrat : à g., vue d'ensemble ; à d., vue de détail

¹⁴ Des niveaux de même nature ont été observés lors de la fouille de Brionne / Collège Pierre Brossolette (Wech 2015). La chronologie tardi-glaciaire de ces derniers ne permet toutefois pas d'exclure la présence sous-jacente de vestiges d'une occupation paléolithique.

6.2.2. UN ENSEMBLE DE STRUCTURES FOSSOYÉES

En dehors du secteur nord, où l'aménagement postérieur d'une cave a fait disparaître la stratigraphie, les explorations profondes ont mis en évidence la présence, sur toute la surface du sondage, de nombreux creusements imbriqués recoupant le substrat précédemment identifié. Il nous faut souligner en préambule la difficulté de lecture et de délimitation en plan de chacun de ces creusements, tout particulièrement au moment des terrassements. La réalisation de nettoyages manuels a toutefois permis de préciser certains éléments de plan et quelques liens de chronologie relative, notamment dans le secteur méridional (fig. 17)¹⁵.

- Secteur SUD

Un premier creusement a ainsi été identifié dans l'angle sud-est du sondage (ST. 63). Il n'a été reconnu que très partiellement et se prolonge sous les bermes méridionale et orientale (fig. 18 ; coupe AB). Le peu qui en a été vu suggère un plan arrondi d'au moins 1 m de diamètre. La seule paroi observée est relativement verticale. Le fond du creusement n'ayant pas été atteint, seule une profondeur minimale de 0,6 m peut être définie. Bien évidemment, ces observations limitées ne permettent pas de définir la fonction de cette structure. Son comblement est apparu assez homogène et constitué de limon sableux gris, compact, avec quelques silex et petits blocs de calcaire (US. 64). Quelques éléments mobiliers y ont été collectés : de rares restes de faune, un morceau de tuile plate et un tesson de pichet glaçuré fixant un *terminus post quem* au bas Moyen Âge (XIII^e – XIV^e siècle)¹⁶.

Ce comblement est scellé par une accumulation finement stratifiée de niveaux d'occupation (US. 98 à 100) et de sol (US. 94). Celui-ci est constitué de morceaux de terres cuites architecturales liés à l'argile, laquelle présente des traces de rubéfaction (proximité d'un foyer ?). Aucun mobilier n'a été collecté dans ces niveaux.

Sans lien direct avec le précédent, un autre creusement a été identifié dans l'angle sud-ouest du sondage (ST. 203 ; fig. 18, coupe CD). Il a cependant été reconnu de façon trop partielle pour se prêter à une quelconque analyse. En outre, son comblement n'a livré aucun mobilier (US. 110 et 202).

Au pied de la berme occidentale, une succession de niveaux sub-horizontaux assimilables à des remblais hétérogènes (US. 77 et 103 à 107) a été reconnue à une altitude inférieure au sommet du substrat (fig. 18, coupe CD). On peut dès lors légitimement supposer, même si nous n'en avons pas la preuve, qu'il s'agit du comblement d'une autre structure fossoyée non identifiée. L'hypothèse d'un comblement très différencié attribuable à l'une ou l'autre des structures adjacentes ne peut pas non plus être totalement exclue. Parmi ces remblais, seules les US. 77 et 104 ont livré du mobilier. Il s'agit d'un reste de faune, de quatre déchets scorifiés et de deux tessons de céramique attribuables au second Moyen Âge (XIII^e – XV^e siècle).

Plusieurs creusements potentiels semblent recouper les éléments précédemment évoqués. Citons en premier lieu les fosses ST. 65 et 67 situées au pied de la berme méridionale et dont la seconde semblait recouper le comblement de la première (fig. 18, coupe CD). Leur observation a été, là encore, trop partielle pour permettre une analyse fine. Soulignons simplement que la ST. 67 présente un profil en cuvette, une largeur minimale de 1,2 m et une profondeur d'environ 0,7 m. La structure ST. 65 se situe quant à elle largement dans l'emprise fouillée et présente un plan globalement circulaire dont le diamètre est proche du mètre. Son fond est légèrement en cuvette et ses parois évasées. Le comblement de ces deux structures est hétérogène et composé de limon sableux gris-brun et de limon argileux gris foncé, avec de nombreux nodules de calcaire, de mortier et de terre cuite (US. 66 et 68). Le mobilier qui en provient consiste en un déchet scorifié, quelques restes de faune, un morceau de tuile plate et trois tessons de céramique. Deux de ces tessons proviennent de la ST. 65 et semblent attribuables à la période carolingienne, tandis que l'autre a été mis au jour dans le comblement de la ST. 67 et fixe un *terminus post quem* au XV^e siècle. De par la stratigraphie,

15 Les liens présentés ici doivent toutefois être considérés avec prudence tant leur détermination s'est parfois avérée complexe sur le terrain et reste de ce fait sujette à interprétation.

16 Pour tout ce qui concerne le mobilier céramique (productions, formes, datations, ...), voir les inventaires et la notice réalisés par Delphine Théolas (Made) et présentés à la fin du rapport.

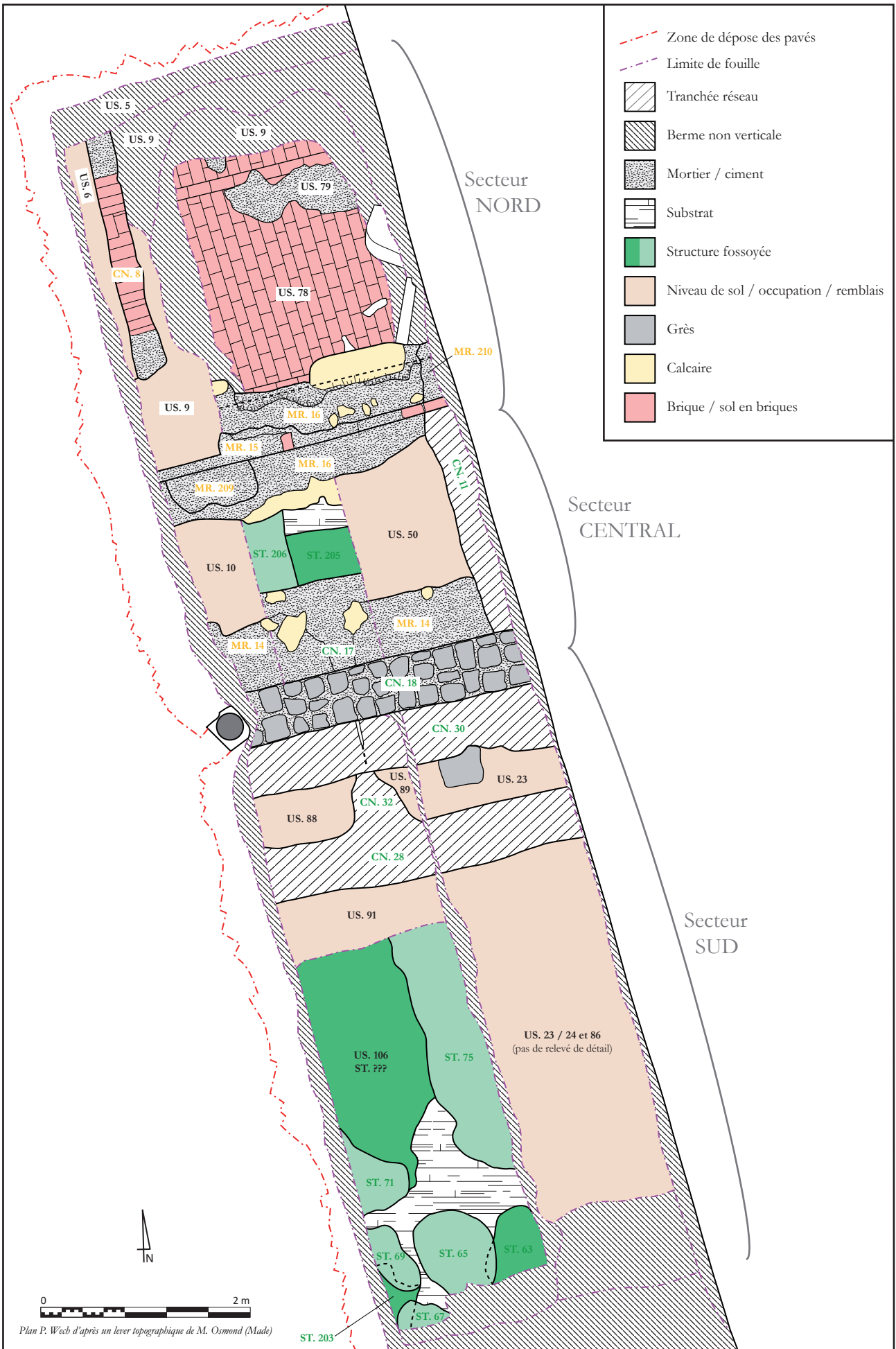


Figure 17 - Sondage 1 - Plan masse des structures en fin de fouille

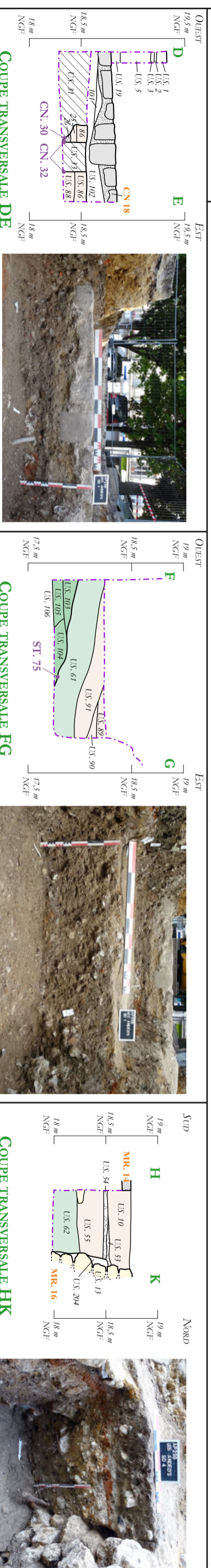
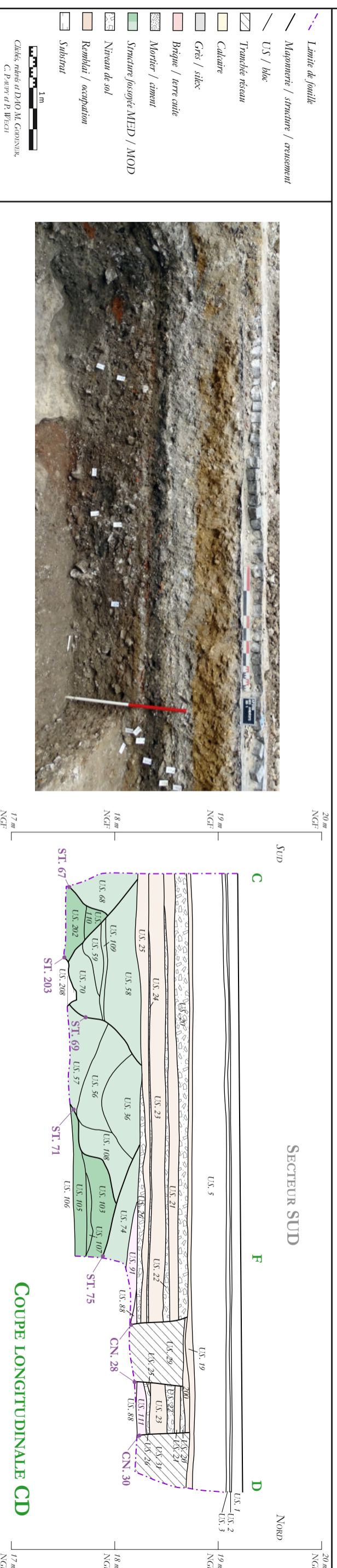


Figure 18 - Sondage 1 - Relevés stratigraphiques

les tessons carolingiens sont nécessairement résiduels, mais ils témoignent *a minima* de l'existence d'une occupation alto-médiévale dans les environs.

Au centre du secteur, une fosse de plan irrégulier et partiellement engagée sous la berme occidentale a été mise en évidence (ST. 71 ; **fig. 18**, coupe CD). Sa paroi septentrionale (la seule reconnue ici) est très évasée et offre un profil irrégulier. Le fond n'a pas été atteint et la profondeur minimale est de 0,7 m. La largeur minimale atteint quant à elle près de 2 m. Le comblement apparaît très hétérogène et renferme de nombreuses inclusions grossières (nodules de craie et de mortier, morceaux de terre cuite, ...), ainsi que des traces éparses de matière organique, témoignant sans doute du caractère détritique de l'ensemble (US. 36, 56, 57, 72 et 108). Le mobilier en présence comprend quelques restes fauniques, un élément en fer de nature indéterminée, des nodules de torchis brûlé, des morceaux de tuiles plates dont certains noyés dans une épaisseur de plâtre blanc, une douzaine de déchets scorifiés et une dizaine de tessons de céramique. Ce petit ensemble inclut des éléments résiduels, tels qu'un fragment de cruche attribuable aux XII^e – XIII^e siècles, mais aussi des éléments suggérant une datation à la fin du Moyen Âge ou au début de la période moderne (XV^e – XVI^e siècle). Il s'agit de productions en céramique commune, le plus souvent glaçurée, parmi lesquelles des pots ou coquemars et un fragment de lèche-frite.

Un large creusement occupe un bon tiers oriental du fond du sondage profond (ST. 75 ; **fig. 18**, coupes AB, CD et FG). Ce creusement n'a été reconnu que partiellement, sur une longueur minimale de 3 m. Il présente des parois très évasées, de sorte que, à l'extrémité nord du secteur, il occupe toute la largeur de la coupe. Sa profondeur minimale est de 0,6 m. Il recoupe plus ou moins largement les comblements des structures ST. 63 et ST. 71 et présente un comblement assez hétérogène incluant de nombreux éléments assez grossiers (silex, nodules de calcaire, morceaux de terre cuite, ... ; US. 35, 61, 74 et 76). Le mobilier qui en est issu est relativement abondant, puisqu'il comprend quelques fragments de tôle en alliage cuivreux, un déchet scorifié, deux morceaux de tuile plate, des restes

fauniques en quantité et plus d'une centaine de tessons de céramique. Parmi eux, on relève quelques productions en grès du Beauvaisis, de la céramique commune et des éléments glaçurés. Les formes identifiées sont principalement des pots ou coquemars, accompagnés de quelques éléments de poêlons et de pichets. Le tout constitue un ensemble globalement homogène permettant de fixer un *terminus post quem* à la fin du Moyen Âge (XIV^e – XV^e siècle). Une certaine résidualité doit cependant être suspectée en raison notamment de la position stratigraphique.

Ce comblement massif est recouvert par un apport complémentaire et plus finement stratifié de remblais, sans doute destinés à pallier un tassement survenu dans les niveaux sous-jacents. Ces remblais sont principalement constitués de limon argileux grisâtre et renferment de fines inclusions de terre cuite et de gravier (US. 27, 90 et 91). Des concentrations de matériaux provenant vraisemblablement d'une démolition doivent également être signalés (US. 88 et 95), tandis que quelques niveaux d'occupation assez discrets semblent également s'intercaler (US. 87, 89 et 111). Le tout a achevé le colmatage de la structure ST. 75. Seuls deux tessons de céramique peu datant ont été collectés dans cette séquence (fin du Moyen Âge / début de la période moderne).

Un dernier creusement doit être signalé ici, observé uniquement en coupe dans la berme occidentale (ST. 69 ; **fig. 18**, coupe CD). Il est large à l'ouverture de 1,8 m et présente une profondeur de 0,7 m. Son profil est très évasé et son fond en cuvette. Il recoupe les comblements des structures ST. 67, 71 et 203. Son comblement présente une stratification horizontale et régulière difficilement explicable en l'état. Deux séquences semblent pouvoir être distinguées. La première est caractérisée par des sédiments de couleur grise et de texture plutôt sableuse (US. 59, 70 et 109), provenant sans doute en grande partie du substrat, et pauvres en inclusions. Seuls quelques restes de faune et un morceau de lèche-frite en céramique glaçurée en proviennent et permettent de fixer un *terminus post quem* une nouvelle fois à la charnière entre la fin du Moyen Âge et la période moderne. La seconde séquence se caractérise par un dépôt unique et plus massif de limon sableux brun avec quelques poches charbonneuses, de

gros nodules de torchis chauffé, quelques poches de limon argileux brun-beige et des inclusions de terre cuite et de calcaire (US. 58). Celui-ci a livré quelques restes de faune, des déchets scorifiés et une poignée de tessons de céramique fournissant une information chronologique identique. La présence d'un élément en grès du Domfrontais constitue un argument en faveur d'une datation un peu plus tardive (XVI^e siècle ?).

- Secteur CENTRAL

A l'image de ce qui a été reconnu dans le secteur méridional, une succession de deux creusements a été observée de façon très partielle dans le secteur central (fig. 19). Pour la structure ST. 205 seule la limite septentrionale a été reconnue. Assez rectiligne, elle est orientée est / ouest. La paroi est verticale et présente même une sape assez prononcée (fig. 18, coupe AB). Le fond n'ayant pas été atteint, seule une profondeur minimale d'environ 0,5 m peut être mentionnée. Le comblement semble homogène et constitué de limon argileux brun-beige avec des inclusions de nodules de calcaire et quelques silex (US. 84). Un unique tesson de céramique glaçurée y a été collecté. Il s'agit d'un morceau de pot ou de coquemar fixant un *terminus post quem* à la fin du Moyen Âge.

La structure ST. 206 recoupe le comblement de la précédente. Seule sa limite orientale, également rectiligne mais orientée nord / sud, a été reconnue ici. La paroi est plus évasée et le comblement constitué de limon sableux gris avec des nodules de calcaire et de petits silex, ainsi que des poches d'argile brun-beige et des nodules de terre cuite (US. 62 ; fig. 18, coupe HK). Le mobilier récolté se limite à de rares restes de faune et deux morceaux de pot ou de coquemar en céramique glaçurée. Une nouvelle fois, un *terminus post quem* à la transition entre la fin du Moyen Âge et la période moderne semble s'imposer (XIII^e – XVI^e siècle).

- Éléments de synthèse

En résumé, il apparaît qu'une grande partie de la surface explorée ici, si ce n'est sa totalité, est occupée par une succession de creusements, parfois imbriqués, dont la fonction nous échappe toutefois très largement (prélèvements de matériaux ? ; fig. 20). Leur chronologie, à en juger par les mobiliers présents dans les comblements, semble assez resserrée et concerne une période comprise entre la fin du Moyen Âge et le début de la période moderne (XIII^e - XVI^e siècle). La nature de l'occupation ayant généré ces creusements ne peut toutefois pas être déterminée, faute de mobilier discriminant.

58



Figure 19 - Sondage 1 - Vue en plan des structures fossoyées du secteur central



Figure 20 - Sondage 1 - Vue d'ensemble des multiples creusements identifiés dans le secteur sud ; au centre : le substrat supposé

Ces creusements ayant perforé le substrat supposé, ils ont potentiellement entraîné la disparition de témoins stratigraphiques antérieurs. De ce fait, nous ne pouvons pas exclure la possibilité qu'il ait existé ici une ou plusieurs occupations plus anciennes.

Le sommet des différents comblements que nous venons de décrire est relativement plan et se situe, aussi bien dans le secteur sud que dans le secteur central, à une altitude comprise entre 18,2 et 18,4 m NGF. Ce niveau correspond-il à celui de la surface du sol à l'époque où ces creusements ont été réalisés ? C'est une hypothèse envisageable.

6.2.3. UN ESPACE EXTÉRIEUR ?

La transition entre les comblements précédents et la stratigraphie postérieure est, comme nous venons de le souligner, particulièrement nette, voire même abrupte. Cet état de fait appelle quelques commentaires. Si l'hypothèse soulevée précédemment d'un même horizon encaissant, à une altitude constante, est plausible, il nous faut souligner l'absence notable, à l'interface supérieure des comblements, de niveau piétiné ou en tout cas remanié par une fréquentation minimale qui aurait logiquement dû intervenir sur cette surface. Il n'est dès lors pas exclu qu'un hiatus plus ou moins conséquent doive être restitué dans la succession stratigraphique. En d'autres termes, peut-être la mise en place des niveaux postérieurs au comblement des multiples fosses a-t-elle été précédée de travaux de nivellement ayant pu faire disparaître une partie de la stratigraphie.

- Secteur SUD

La séquence postérieure atteint une cinquantaine de centimètres d'épaisseur et se présente sous la forme d'une succession régulière de niveaux de sol, de remblais et de niveaux d'occupation couvrant de façon relativement homogène toute la surface du secteur SUD. On peut en déduire qu'il s'agit alors d'un seul et même espace évoluant d'un seul tenant et dont la fonction semble pérennisée tout au long de la séquence. La nature des niveaux reconnus milite en faveur de l'identification d'un espace extérieur dont la nature exacte reste délicate à définir (cour ? voirie ?). Le sommet de

ces niveaux se situe à une altitude comprise entre 18,7 et 18,9 m NGF.

Dans la mesure où ces informations sont présentées sur les relevés en coupe (**fig. 18**, coupes AB et CD) et dans les inventaires dédiés, il ne semble pas utile de revenir en détail sur la nature de chaque couche identifiée. Nous nous limiterons ici à une présentation des principales caractéristiques de l'ensemble. Les niveaux de sol sont ainsi matérialisés par des apports soit de terre battue (US. 24 et 26), soit de grave mêlée à de la craie damée (US. 20 et 22). On remarquera que les sols en terre battue correspondent aux aménagements les plus anciens. Les niveaux d'occupation présentent des aspects variés pouvant évoluer latéralement (US. 21, 23, 86, 92 et 93). Certains semblent riches en matière organique et pourraient être micro-stratifiés (US. 86 notamment). Signalons la présence d'un possible niveau de travail caractérisé par une abondance de nodules de mortier jaunâtre, de petits morceaux de terres cuites architecturales et de possibles déchets de taille de calcaire (US. 85).

Le mobilier mis au jour dans ces niveaux est peu abondant et ne comporte que quelques petits restes de faune, un déchet scorifié, un élément en fer non identifié et moins d'une dizaine de tessons de céramique parmi lesquels des éléments glaçurés et des productions de grès du Domfrontais et du Beauvaisis. Ces éléments suggèrent une datation au début de la période moderne, mais la nature même des niveaux dans lesquels ils ont été collectés induit une possible résidualité qu'il est difficile d'estimer.

- Secteur CENTRAL

Le comblement des deux structures fossoyées identifiées précédemment est recouvert par un possible niveau de travail, caractérisé par la présence de nombreux déchets calcaires (US. 82), et une fine occupation (US. 81). Une épaisseur de remblais est identifiée ensuite et semble provenir pour partie de la démolition d'un édifice indéterminé (US. 55 ; **fig. 21**). Le tout représente une épaisseur d'environ 0,25 m pour une altitude sommitale de 18,5 m NGF. Ces niveaux n'ont livré que très peu de mobilier : de rares restes de faune et un tesson de céramique peu datant (pot ou coquemar glaçuré daté de la fin du Moyen Age ou du début de la période moderne).

Ce remblai est recoupé, au nord, par le creusement de la tranchée de fondation d'un large mur (MR. 16) appartenant à une cave. Celle-ci ne semble donc pas antérieure à la période moderne. Nous reviendrons par la suite plus longuement sur cette construction et ses caractéristiques architecturales (cf. *infra* §. 6.2.4).



Figure 21 Sondage 1 - Vue en plan du remblai de démolition US. 55 ; sur la gauche : tranchée de fondation du mur MR. 16

De fins niveaux de sol (US. 51 à 54) et une couche d'occupation (US. 10) ont ensuite été reconnus sur toute la surface du secteur central jusqu'à l'altitude de 18,7 m NGF. Ils recouvrent le remblai US. 55 et masquent la tranchée de fondation du mur MR. 16. Les sols sont d'abord constitués d'un épannage de nodules de terre brûlée (US. 51 et 54), puis d'une fine couche discontinue de craie damée (US. 52 et 53 ; **fig. 22**). Ils correspondent vraisemblablement à un réaménagement des abords de la cave après la construction. Seul le niveau d'occupation US. 10 a livré du mobilier : quelques restes de faune, des éléments métalliques (fragment d'alliage cuivreux, quincaillerie indéterminée en fer et déchets scorifiés), quelques morceaux de tuiles plates et de verre à vitre et moins d'une trentaine de tessons de céramique. Parmi eux, on retrouve des éléments en grès du Beauvaisis et des productions en céramique commune glaçurée (pot, co-

quemar, jatte et tèle) qui semblent orienter la datation de l'ensemble vers le début de la période moderne au plus tôt (XVI^e siècle ?).

Il est délicat de lier ces éléments stratigraphiques à ceux reconnus dans le secteur sud. On remarquera cependant, dans les deux cas, la présence de niveaux constitués de terre brûlée (US. 88 au sud et US. 51 et 54 au centre). Peut-être s'agit-il d'une seule et même couche présentant un pendage du nord vers le sud¹⁷ ? Quoi qu'il en soit, l'ensemble de la surface du sondage 1 semble toujours évoluer de manière unitaire au début de la période moderne.



Figure 22 - Sondage 1 - Vue en plan des niveaux de sol US. 51 et 52 (secteur central)

6.2.4. LA CAVE DU SECTEUR NORD

Comme nous l'avons vu, le secteur septentrional correspond à l'emprise d'une cave dont la construction ne saurait être antérieure à la période moderne (**fig. 23**). Nous savions, avant même le démarrage de l'opération, que se trouvait jadis à cet emplacement un pâté de maisons dont la destruction est liée à la Seconde guerre mondiale. La découverte de cette cave n'est donc pas une surprise en soi.

17 Ce pendage expliquerait que les troncatures contemporaines soient plus marquées au nord qu'au sud.



Figure 23 - Sondage 1 - Dégagement en cours de la cave

- La cave moderne

La cave est limitée, au sud, par un mur gouttereau dont l'épaisseur atteint un mètre (MR. 16). Ce mur est la seule paroi de la cave observée lors du diagnostic. Orienté ouest-sud-ouest / est-nord-est, il est constitué d'une maçonnerie de blocs calcaires liés au mortier jaune dont la face méridionale, très irrégulière, n'a fait l'objet d'aucun aménagement spécifique car directement appuyée sur la paroi de la tranchée de fondation (fig. 24)¹⁸. Au nord, à l'intérieur de la cave, le parement est en revanche nettement plus soigné : il s'agit d'un appareillage de grands blocs calcaires soigneusement assisés, dont les joints ne dépassent pas 1 cm d'épaisseur. Trois assises ont été reconnues, sur une hauteur de 0,65 m, sans que la base de la fondation ne soit atteinte. Le parement observé présente en outre des traces ponctuelles de rejointoiement au moyen d'un mortier rose-orangé (fig. 25).

Surmontant l'élévation, le départ d'une voûte en grand appareil calcaire est conservé et permet de proposer la restitution d'une couverture surbaissée (fig. 26). Cette proposition s'appuie sur l'angle de la voûte conservée et l'altimétrie des niveaux encaissants dont la hauteur ne permet pas de restituer une cave plus haute sous peine de la voir émerger de façon trop conséquente des niveaux de sol environnants. On no-

tera que quelques blocs de cette voûte, très largement fragilisés par la démolition antérieure, n'ont pas « survécu » aux terrassements du diagnostic et ont été descellés par nos soins pour éviter tout accident corporel.

Ce mur gouttereau et la voûte qui s'y appuie sont les seuls vestiges ayant pu être attribués à l'aménagement originel de la cave, vraisemblablement aménagée durant la période moderne, mais sans qu'il soit possible d'en préciser davantage la chronologie. Rien ne subsiste non plus du bâtiment (habitation ?) qui devait la surmonter. En l'absence de donnée sur le sol de cette cave ou sur sa hauteur, toute tentative d'interprétation fonctionnelle serait ainsi purement conjecturale.



Figure 24 - Sondage 1 - Vue de la face méridionale du mur MR. 16



Figure 25 - Sondage 1 - Vue du parement interne de la cave (MR. 16)

18 La présence de nombreux vides interstitiels semble confirmer cet état de fait. Dans le sondage du secteur central, la maçonnerie est apparue sous la forme d'un assemblage irrégulier de blocs calcaires et moyenne et grande taille, avec quelques silex, mais sans liant apparent (US. 13). Le comblement de la tranchée de fondation, peu présent, était constitué de limon sableux gris à gris foncé, meuble et homogène (US. 204).



Figure 26 - Sondage 1 - Profil du départ de la voûte de la cave

rons donc quelles étaient la configuration initiale de cette cave, sa hauteur sous voûte et la nature de son sol.



Figure 27 - Sondage 1 - Test manuel réalisé dans le sol de la cave

62

- La cave contemporaine

Le sol de cette cave, dans son dernier état, est constitué d'un pavement en briques liées au mortier de tuileau rouge-rosé et reposant sur un lit de mortier jaune pâle (US. 78 ; coté à 17,55 m NGF). Ces briques sont atypiques de par leur matériau même, mais aussi de par leurs dimensions¹⁹, et semblent attribuables à la période contemporaine. Il est donc très probable, étant donnée la datation moderne supposée de la cave, qu'il ne s'agisse pas du sol d'origine, mais plutôt d'un réaménagement survenu *a posteriori*. Un sondage manuel pratiqué au pied de la paroi méridionale a permis d'étudier la constitution de ce sol, en mettant en évidence, sous les briques, la présence d'un radier de gros blocs de silex accompagnés de morceaux de TCA, de blocs de calcaire et de scories (US. 80 ; **fig. 27**). Ce radier s'appuie contre le parement du mur MR. 16 qui est donc bien antérieur. Le sondage n'ayant pas été mené en-deçà, il n'a pas été possible de confirmer l'existence d'un niveau de sol antérieur et sous-jacent. Nous igno-

Les briques qui constituent le dernier sol sont régulièrement disposées suivant un alignement nord-nord-ouest / sud-sud-est, perpendiculaire à la paroi méridionale (**fig. 28**). Le pied de la paroi est en revanche souligné par un cordon de briques qui lui est parallèle. Un second cordon orienté parallèlement au mur méridional a été observé. Il se situe à 2 m du parement et matérialise sans doute l'axe de la cave. On peut donc légitimement restituer à cette dernière une largeur totale d'au moins 4 m. Dans la mesure où aucun des murs pignon n'a été reconnu dans l'emprise du sondage, il n'est pas possible de déterminer de longueur sauf en se référant au cadastre napoléonien : en considérant que la cave occupe toute la largeur du bâtiment présent à cet endroit, on obtient une mesure d'environ 5 m (**fig. 29**)²⁰, soit une surface utilisable de 20 m². Aucun élément ne permet d'aborder la question

¹⁹ Voir l'inventaire dédié aux terres cuites architecturales réalisé par Gilles Deshayes et présenté en fin de volume.

²⁰ Sans doute ces mesures correspondent-elles également à la surface de la cave originelle d'époque moderne. On peut en effet raisonnablement estimer que l'emprise globale de la cave n'a pas ou peu évolué entre sa construction et son comblement au milieu du XX^e siècle.

de l'accès à cette cave. Des traces de réfection ont été identifiées dans le pavage en briques, sous la forme de « rustines » cimentées (US. 79), sans doute destinées à remédier à des dégradations de certaines briques (fig. 28, au premier plan).



Figure 28 - Sondage 1 - Le sol de briques de la cave en fin de fouille (vu vers le sud)

En ce qui concerne la hauteur sous voûte, les éléments en notre possession suggèrent, comme évoqué précédemment, de restituer une couverture surbaissée. La hauteur maximale pourrait donc ainsi être de 1,2 m au centre de la cave, ce qui obligerait, en imaginant une épaisseur de voûte d'une cinquantaine de centimètres, à restituer un rez-de-chaussée en contre-haut des niveaux extérieurs (fig. 30).

Quelle pouvait être la fonction de la cave ? Dans son dernier état tout du moins, sa hauteur limitée ne permettait pas de s'y tenir debout. Il semble dès lors peu probable qu'il se soit agi d'un cellier. On peut envisager l'identification d'une cave d'aisance, mais l'absence flagrante de niveau de fonctionnement ou de trace d'altération spécifique sur la paroi semble contredire cette hypothèse. De même, le soin apporté à l'aménagement du sol semble là aussi peu compatible avec une cave d'aisance. L'hypothèse d'une citerne peut être envisagée, même si ce type d'aménagement semble peu utile en contexte de fond de vallée²¹.

21 Comme nous le verrons par la suite (cf. *infra* §. 7.2.2), le toit de la nappe phréatique se situe à faible profondeur et offre donc une ressource en eau facilement accessible.

On considèrera en revanche plus plausible l'interprétation en tant que cave à charbon même si, là encore, l'absence de dépôt charbonneux ne permet aucune confirmation. On notera que la hauteur restituée permet d'envisager l'existence de soupiraux donnant sur la rue, ce qui ne contredit pas l'identification en tant que cave à charbon, bien au contraire.

6.2.5. AMÉNAGEMENTS MODERNES À CONTEMPORAINS

Plusieurs aménagements ont été repérés au sud de la cave et illustrent l'évolution de l'espace extérieur situé à l'avant de la construction. En raison des troncatures et perturbations postérieures, il n'a pas toujours été possible de déterminer avec certitude la succession chronologique précise de ces différents éléments.

- Un trottoir en avant de la cave

Le secteur central a livré, recoupant les niveaux d'occupation US 10 et, vraisemblablement, US 86, les vestiges d'une maçonnerie (MR. 14) orientée est-nord-est / ouest-sud-ouest, parallèle au mur de la cave (MR. 16). Il s'agit d'une semelle de fondation, installée en tranchée pleine, et constituée de mortier jaunâtre liant entre eux des silex de forme irrégulière. Quelques traces de blocs calcaires sont visibles en surface. Cette semelle est large de 0,85 m mais n'est plus conservée que sur une épaisseur d'une dizaine de centimètres seulement. Sa construction est suivie, dans l'espace délimité au nord par le mur de la cave MR. 16, par l'apport d'un remblai US. 50 dont seuls quelques lambeaux sont conservés.

Nous proposons de reconnaître dans cette maçonnerie faiblement fondée la trace d'un aménagement de type bordure installé en avant de la maison surmontant la cave de façon à délimiter un trottoir dont rien ne subsiste par ailleurs. Celui-ci, mis en place après la construction, aurait ainsi eu une largeur d'environ 2 m (fig. 31). Il est tentant, malgré l'absence de lien physique, de lier cet aménagement à l'un ou l'autre des niveaux de sol extérieur identifiés plus au sud. D'un point de vue altimétrique, le sol US. 85 pourrait être un bon candidat.



Figure 29 - Sondage 1 - Report du plan restitué du dernier état de la cave sur le cadastre napoléonien

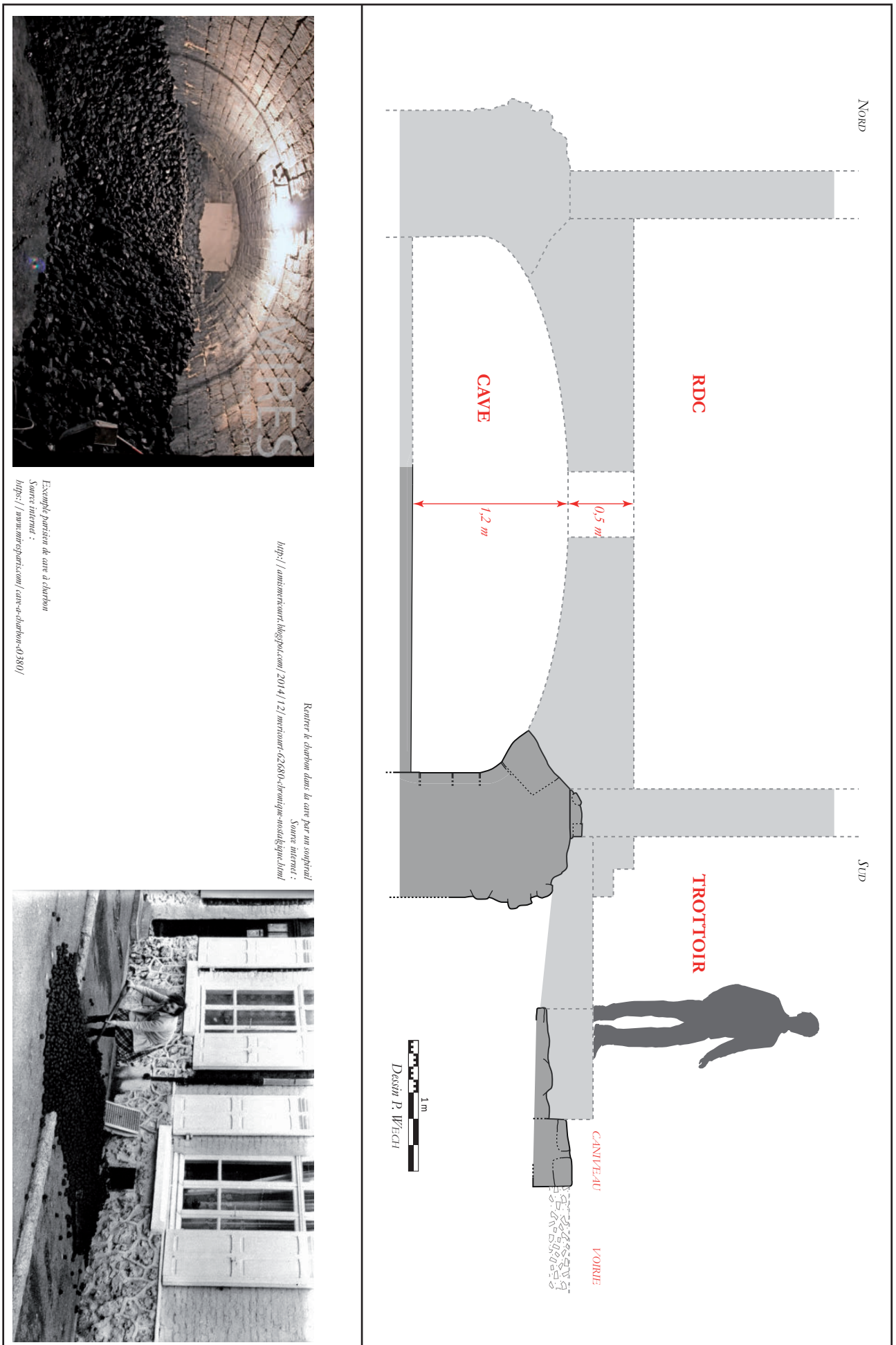


Figure 30 - Sondage 1 - Proposition de restitution du profil transversal de la cave dans son dernier état (contemporain)

La datation de cet aménagement ne saurait être antérieure au XVI^e siècle, mais rien ne permet d'apporter plus de précision chronologique, étant donné l'état d'arasement de ces structures. Une mise en œuvre nettement plus tardive ne saurait être exclue.

- Réseaux et canalisation

Plusieurs réseaux sont également à mettre au crédit de cette période moderno-contemporaine. On relève ainsi en premier lieu la présence, dans la maçonnerie MR. 14, d'un tuyau en plomb orienté nord-nord-ouest / sud-sud-est (CN. 17), mais dont il n'a pas été possible de déterminer s'il s'agissait d'un aménagement contemporain ou postérieur à la maçonnerie. Arraché vers le nord, ce tuyau de quelques centimètres de diamètre a en revanche pu être observé plus au sud (CN. 32)²², et semble lié à une tranchée réseau présentant une orientation perpendiculaire (CN. 28) et recoupant le niveau de sol US. 20. Large de 0,5 m, cette tranchée aux parois verticales est profonde d'au moins 0,4 m. Son fond n'a toutefois pas été atteint.

La maçonnerie MR. 14 est recoupée par le creusement d'une seconde tranchée orientée nord-nord-ouest / sud-sud-est, partiellement engagée sous la berme orientale du sondage (CN. 11). Destinée à l'installation d'un tuyau en fonte abritant une canalisation en plomb, cette tranchée recoupe également la base de la voûte de la cave. Une saignée y a été pratiquée à cet effet, rebouchée ensuite au moyen d'une maçonnerie assez grossière (MR. 210)²³, ce qui témoigne que la cave était encore en usage. Rien ne nous permet toutefois de déterminer la fonction de cette canalisation. Se déversait-elle dans la cave ou bien permettait-elle l'évacuation de quelque fluide ? Ou bien ne faisait-elle que la traverser sans lui être directement liée ? Rien ne permet de le savoir.

Cette tranchée semble pouvoir être liée à celle, perpendiculaire (CN. 30), repérée au sud du caniveau CN. 18 et qui recoupe le comblement de la tranchée CN. 32. Nous aurions donc sans doute à faire à deux états successifs d'un même réseau, l'un remplaçant l'autre à une date impossible à déterminer.

66

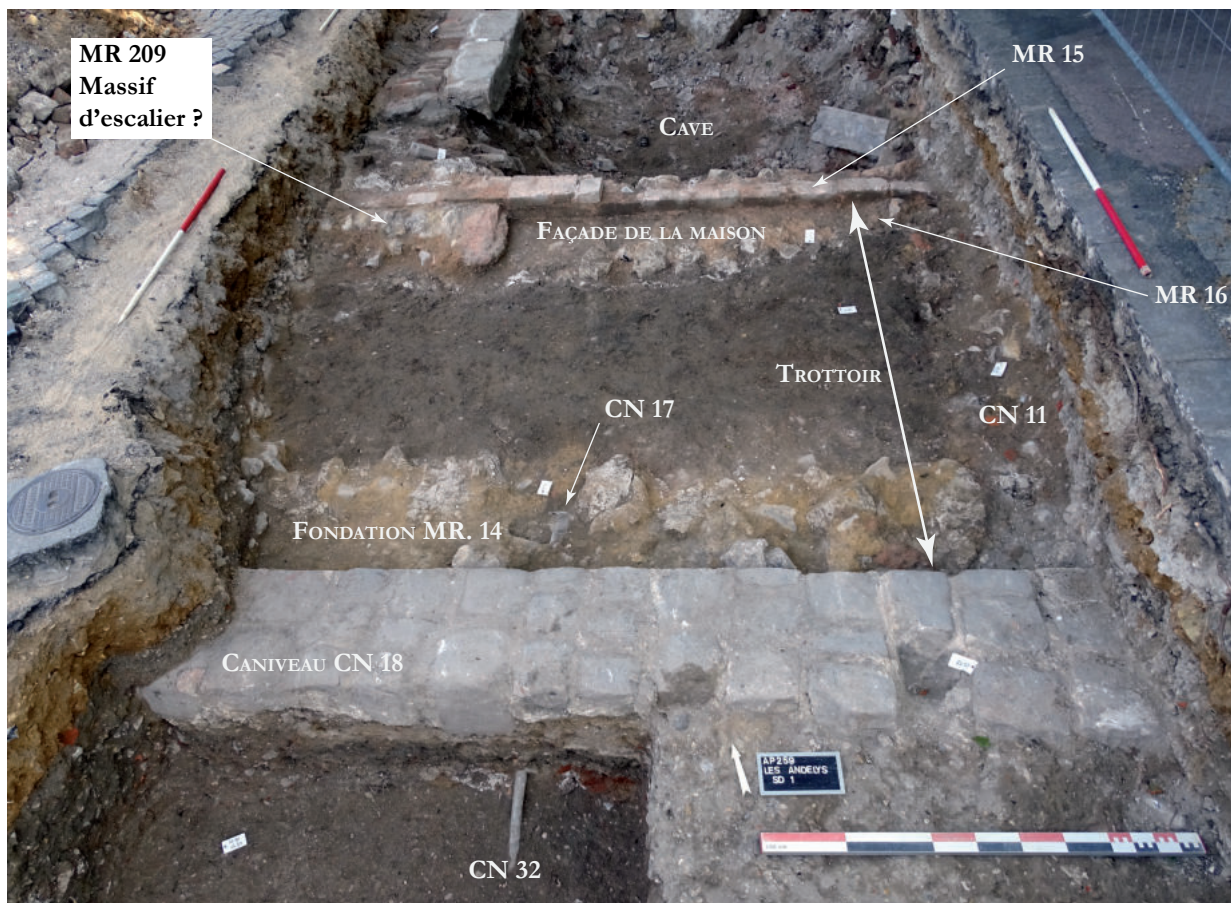


Figure 31 - Sondage 1 - Vue en plan des aménagements identifiés en façade de la maison

22 Il présente un pendage très marqué du nord vers le sud.

23 Le tuyau visible à l'intérieur de la cave se trouve à une altitude d'environ 18,6 m NGF. Son pendage éventuel n'a pas pu être déterminé.

- *Un caniveau*

Postérieurement à l'installation de la canalisation CN. 17 dont il recoupe le comblement, un caniveau (CN. 18) en blocs de grès liés entre eux avec un « ciment » gris pâle est mis en œuvre le long de la bordure méridionale de la maçonnerie MR. 14 à qui il est nécessairement postérieur (**fig. 31**). Large de 0,5 m, il est également strictement parallèle à la façade de la cave et donc de la maison qui la surmonte. Il présente un léger pendage d'est en ouest et est incliné vers le nord (altitude moyenne 18,8 m NGF). Il n'est pas impossible que son aménagement soit synchrone du creusement de la tranchée CN. 30. Son installation vient sans doute compléter les équipements urbains déjà évoqués précédemment.

- *Sur la place ...*

La séquence stratigraphique identifiée dans le secteur sud, et correspondant probablement à un espace extérieur (voirie ? place ?) n'a livré la trace d'aucun aménagement spécifique en dehors d'un possible trou de poteau ou trou de piquet, repéré uniquement en coupe (ST. 96) et perforant l'ensemble des niveaux reconnus à cet emplacement. Ce trou de poteau / piquet, sans doute en partie tronqué par nos terrassements, n'a pas pu être positionné précisément en stratigraphie. Aucun mobilier n'apporte d'élément de datation complémentaire.

- *Le bâtiment surmontant la cave*

Comme nous l'avons vu, il est impossible de déterminer la morphologie initiale de la cave ni, *a fortiori*, sa fonction première. De la même façon, les élévations sus-jacentes originelles n'ont laissé aucune trace. Nous sommes en revanche mieux pourvus en ce qui concerne le dernier état connu.

Les dégagements réalisés lors du diagnostic ont en effet montré qu'avait été aménagée, sur l'arase du mur de la cave, une maçonnerie de silex et blocs calcaires liés au mortier rose à tuileau (MR. 15 ; **fig. 32**). Cette maçonnerie, conservée sur une unique assise, comporte un parement méridional constitué de briques industrielles disposées tantôt transversalement, tantôt longitudinalement. Le parement septentrional n'est en revanche pas conservé. Ce mur est large d'au moins 0,4 m et a été vu sur une longueur de 3 m. Il se

superpose exactement au mur de la cave, qui lui sert de fondation, et matérialise la construction (ou la reconstruction ?) de la maison surmontant cette dernière. Ce mur repose en outre sur la canalisation CN. 11 et lui est donc contemporain ou postérieur.



Figure 32 - Sondage 1 - La maçonnerie MR 15 installée sur l'arase du mur de la cave MR 16

On notera la présence, accolée au parement méridional, d'une maçonnerie de même nature pouvant être interprétée comme le vestige d'un escalier d'accès (MR. 209). Celui-ci aurait dès lors été légèrement décentré vers l'ouest, par rapport à l'axe du bâtiment (**fig. 29**). Ce massif maçonné n'est plus conservé que sur une largeur de 0,8 m et une profondeur de 0,4 m. Il repose également sur l'arase du mur de la cave et sa hauteur conservée ne dépasse pas 0,1 m. La présence de cet élément accredit la restitution d'un rez-de-chaussée situé en contrehaut des niveaux extérieurs.

6.2.6. LA SECONDE GUERRE MONDIALE ET SES CONSÉQUENCES

- Démolition et terrassement

Le 8 août 1940, l'aviation allemande bombarde la ville qui est alors détruite aux trois quarts²⁴. Le secteur de la place Nicolas Poussin fait partie des sites les plus touchés, et les maisons qui en occupaient l'angle nord-est sont très largement impactées. C'est sans doute à la suite de ces destructions que leur emplacement est totalement rasé jusqu'à une cote comprise entre 18,7 et 18,9 m NGF. La cave mise au jour dans le sondage 1 est alors comblée au moyen d'un important volume de remblais de démolition (US. 9). Ces remblais sont toutefois en position secondaire et rien n'indique qu'il s'agisse là des stigmates d'une démolition *in situ*. Rien ne nous permet en effet de déterminer si le bâtiment observé dans ce sondage a réellement subi les conséquences des bombardements, ou bien si sa démolition résulte de la décision de raser l'ensemble de l'ilot urbain dans le cadre des travaux de reconstruction d'après-guerre.

68

Quoi qu'il en soit, les élévations de ces maisons ont été totalement rasées et leur emprise terrassée. Les niveaux de sol correspondant ont disparu, ainsi que, dans une certaine mesure, les niveaux extérieurs les plus récents. On notera par exemple la disparition du trottoir qui longeait la façade de la maison. La conservation du caniveau CN. 18 semble en revanche indiquer que les troncatures subies alors n'ont pas excédé 0,2 à 0,3 m dans les parties extérieures.

- Nature du comblement et mobilier présent

Le comblement observé dans la cave renferme des éléments extrêmement variés parmi lesquels de nombreux matériaux de construction, mais aussi des objets plus usuels. L'essentiel consiste néanmoins en un important volume de gravats en tout genre (blocs de béton, morceaux de tuiles et de briques, blocs de mortier, de calcaire et de silex, ... ; **fig. 33**).

Le mobilier collecté dans ces remblais est très hétéroclite (**fig. 34**). Parmi les objets identifiés, on peut

mentionner la présence de pots de peinture dont certains, fortement corrodés, adhéraient encore au sol en briques de la cave (L). De possibles chenets en fer ont également été identifiés (I), ainsi que des morceaux de cagette en bois (K), des fers à cheval (J), un boulet de charbon (H), du verre à vitre (E), un os à moelle (D), une paire de ciseaux de bureau (G), ... Autant d'éléments qui témoignent d'activités domestiques ou professionnelles ayant pu avoir cours dans cette maison ou l'une de ses voisines.



Figure 33 - Sondage 1 - Vue en coupe des remblais de démolition comblant la cave au nord du sondage (à d., départ de la voûte)

A cette liste s'ajoute une petite bourse ou amônière en cotte de maille (**fig. 35**). L'objet mesure 7 x 6 cm et est constitué d'une poche unique faite de fines mailles soudées en alliage cuivreux. La base, polygonale, est décorée de quatre boules / pendeloques également en alliage cuivreux. Le fermoir est en métal blanc (peut-être en argent ?) et comporte un décor « fantaisie » ciselé en relief. A l'arrière, un anneau circulaire permet d'accrocher l'objet sur une chaînette ou un sautoir. La partie sommitale comporte la trace du dispositif permettant la fermeture de la bourse. Ce dispositif est manquant. Ce type d'objet trouve des parallèles évidents dans les catalogues Manufrance du premier tiers du XX^e siècle et semble assez caractéristique de ces « années folles ».

Quelques éléments céramiques, dont plusieurs morceaux d'une assiette en faïence fine à décor floral ou géométrique, permettent de proposer un *terminus post quem* au début du XIX^e siècle. Le caractère néces-

24 Article Paris-Normandie publié le 14/08/2018 : <https://www.paris-normandie.fr/region/retour-sur-l-occupation-des-andelys-par-l-armee-allemande-le-8-juin-1940-le13539543#>



Figure 34 - Sondage 1 - Aperçu du mobilier issu du comblement de la cave

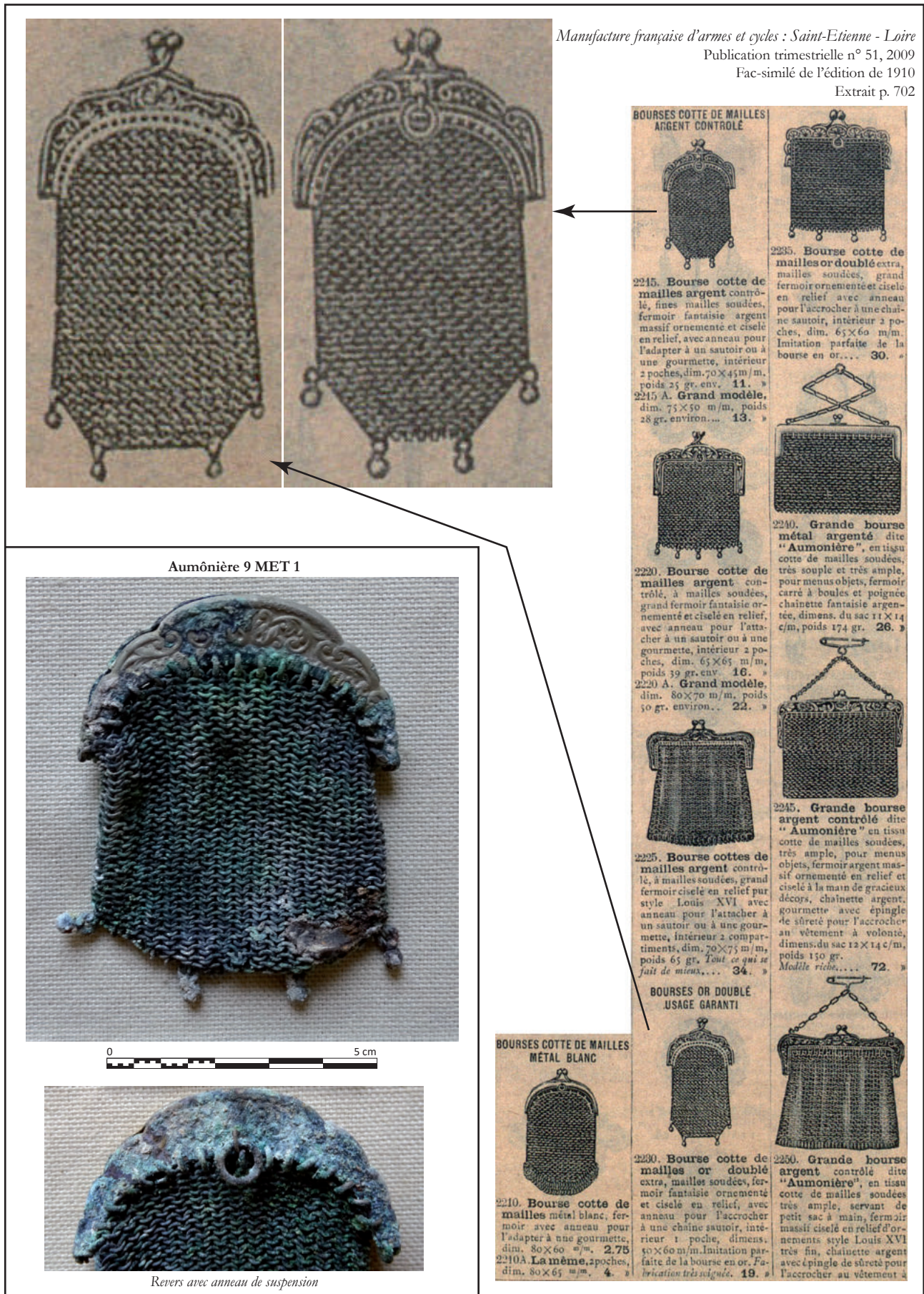


Figure 35 - Sondage 1 - Aumônière découverte dans le comblement de la cave et éléments de comparaison

sairement secondaire du dépôt induit toutefois une forte résidualité potentielle. Il en va de même pour une bouteille en verre portant la mention «Calvados BOULARD» (fig. 36). La maison Boulard a en effet été fondée en 1825. A l'issue du diagnostic, peu de choses ont été conservées de ce mobilier éclectique (voir la liste dans l'inventaire du mobilier).



Figure 36 - Sondage 1 - Bouteille de calvados Boulard découverte dans le comblement de la cave

En supposant que les gravats présents dans le comblement de la cave proviennent essentiellement de la maison sus-jacente, l'observation attentive de ces débris peut également fournir quelques informations quant à la nature des élévations. Outre des morceaux de briques et une portion de tuyau en plomb, on notera ainsi la présence de plusieurs morceaux de dalles de marbre noir veiné de blanc et de marbre blanc, dont l'usage est bien connu aujourd'hui encore en tant que tablette de cheminée. Plusieurs tomettes de petit ga-

barit illustrent la nature probable des revêtements de sol. De la même façon, de très nombreux carreaux de ciment ont été mis au jour (fig. 37)²⁵. On y distingue plusieurs gabarits et motifs :

- des carreaux rectangulaires mesurant 14 x 7 cm et comportant un motif géométrique de type « labyrinthe », de couleur bleu clair sur fond noir (type A1) ;
- des carreaux rectangulaires mesurant 14,2 x 7,1 cm et comportant un motif de lignes entrecroisées, de couleur jaune et noire sur fond clair (type A2) ;
- des carreaux carrés mesurant 14,1 cm de côté et comportant un décor de rosace géométrique grise sur fond clair avec, dans les angles, des triangles alternativement gris et rougeâtres (type B1) ;
- des carreaux carrés mesurant 14,2 cm de côté et comportant un motif d'entrelacs jaunes sur fond brun-rougeâtre, le tout dans un cadre polygonal lui-même sur fond clair (type B2 ; pas d'exemplaire complet retrouvé) ;
- des carreaux carrés mesurant 7 cm de côté et comportant un décor d'entrelacs jaune pâle sur fond brun-rougeâtre (type C).

Tous ces carreaux ont une épaisseur de 1,5 cm, sauf le type C qui ne mesure que 1,2 cm d'épaisseur. Tous portent également, sur leur face postérieure, des aplats de mortier de chaux beige-rosé qui témoignent de leur mise en œuvre et, manifestement, de leur origine commune. Peut-être s'agit-il du sol de l'une ou l'autre des pièces de la maison, au rez-de-chaussée ou à l'étage ?

A la suite de la Seconde guerre mondiale, et en raison des destructions engendrées, la place a été profondément remaniée à compter du milieu du XX^e siècle. Surmontant le remblai US. 9, les terrassements ont fait apparaître un premier aménagement postérieur à la démolition du pâté de maisons. Il s'agit de bordures en ciment (MR. 7) orientées nord-nord-

²⁵ Après avoir été décrits et photographiés, ces éléments n'ont pas été conservés. Il faut noter qu'un échantillonnage drastique, vus les volumes concernés, avait déjà été réalisé sur le terrain. Un exemplaire de chaque motif a cependant été collecté pour être illustré ici.



Figure 37 - Sondage 1 - Typologie des carreaux de pavement en ciment découverts dans le comblement de la cave

ouest / sud-sud-est et accostées, sur leur flanc occidental, d'un probable caniveau constitué de briques disposées de façon peu régulière (tantôt de champ, tantôt à plat, tantôt en carreau et tantôt en boutisse). Le tout est lié au ciment (cf. **fig. 23**, sur la droite du cliché). En partie détruits par nos terrassements, ces éléments appartiennent vraisemblablement à une première phase de réaménagement des lieux après les destructions de la Seconde guerre mondiale et la démolition des maisons²⁶.

Après démantèlement de ces ultimes éléments, l'ensemble du sondage est ensuite concerné par un apport massif de remblais (principalement de la grave sableuse orangée US. 5), destinés à l'aménagement actuel de la place sous la forme d'un pavage de grès. Cet aménagement est achevé, au plus tard, en 1961, comme en témoignent les clichés aériens de l'IGN de cette date.

6.3. ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

Les explorations réalisées dans le cadre du sondage 1 ont permis de mettre en lumière plusieurs faits importants. Il apparaît tout d'abord que le substrat, tel qu'il a pu être observé ici sous la forme de dépôts alluviaux, se situe ici à une altitude d'environ 18,2 m NGF. Etant donné le niveau du sol actuel, on peut ainsi estimer que ce secteur de la place conserve une stratigraphie totale ne dépassant guère 1,2 m d'épaisseur, toute période confondue²⁷.

Aucune trace d'occupation antérieure à la fin du Moyen Âge n'a été détectée dans ce sondage (**fig. 38**). Les premiers éléments reconnus consistent en un ensemble de creusements de nature indéterminée, souvent imbriqués, et qui recouvrent la quasi-totalité de la surface explorée ici (**fig. 39A**). Les comblements de ces structures, très hétérogènes, présentent pour certains un faciès détritique assez marqué. Tous livrent en revanche des éléments de datation assez ho-

mogènes, permettant de proposer pour cet ensemble une datation comprise entre la fin du Moyen Âge et le début de la période moderne (XIII^e – XVI^e siècle). La nature de l'occupation associée demeure cependant impossible à déterminer.

La période moderne voit l'aménagement d'une cave, sans doute surmontée d'une habitation (**fig. 39B**). La présence de constructions postérieures ne nous permet toutefois pas de préciser davantage la nature de ces éléments. Au sud, l'emplacement des creusements antérieurs est nivelé et accueille des niveaux de sol successifs entre lesquels s'intercalent des niveaux d'occupation. Il s'agit là manifestement d'espaces extérieurs, sans doute interprétables comme des niveaux de cour, de voirie ou de place. La chronologie de ces différents éléments est difficile à affiner.

Sans doute à la fin de la période moderne ou au début de la période contemporaine, un trottoir est aménagé en avant de la maison sur cave, tandis que les niveaux extérieurs continuent à être entretenus régulièrement (**fig. 39C**). Peu après, les premiers réseaux apparaissent sous la forme, notamment, de canalisations en plomb. Ces réseaux sont remplacés par la suite en même temps qu'est installé, en avant du trottoir, un caniveau en blocs de grès. Les installations urbaines s'améliorent au fil des ans (**fig. 39D**).

La maison et sa cave sont largement remaniées, sans doute au début du XIX^e siècle : le sol de la cave est pavé en briques et les élévations de la maison profondément réaménagées, voire reconstruites. Leur configuration est alors sans doute celle qui apparaît sur le cadastre napoléonien.

Cette maison et ses voisines, constituant un îlot à l'angle nord-est de la place, sont fortement impactées par les destructions engendrées lors de la Seconde guerre mondiale. Ces constructions sont abattues, les caves remblayées et leur emplacement dérasé pour laisser place à l'aménagement de la place telle qu'elle est encore visible aujourd'hui.

²⁶ Plusieurs clichés aériens de l'IGN attestent la présence sur la place de constructions, sans doute temporaires et dont nous ignorons la nature, entre 1946 et 1961 (<https://remonterletemps.ign.fr>).

²⁷ Cette mesure ne tient pas compte de la présence possible de structures fossoyées pouvant atteindre des profondeurs plus importantes, en-deçà du toit du substrat.

74

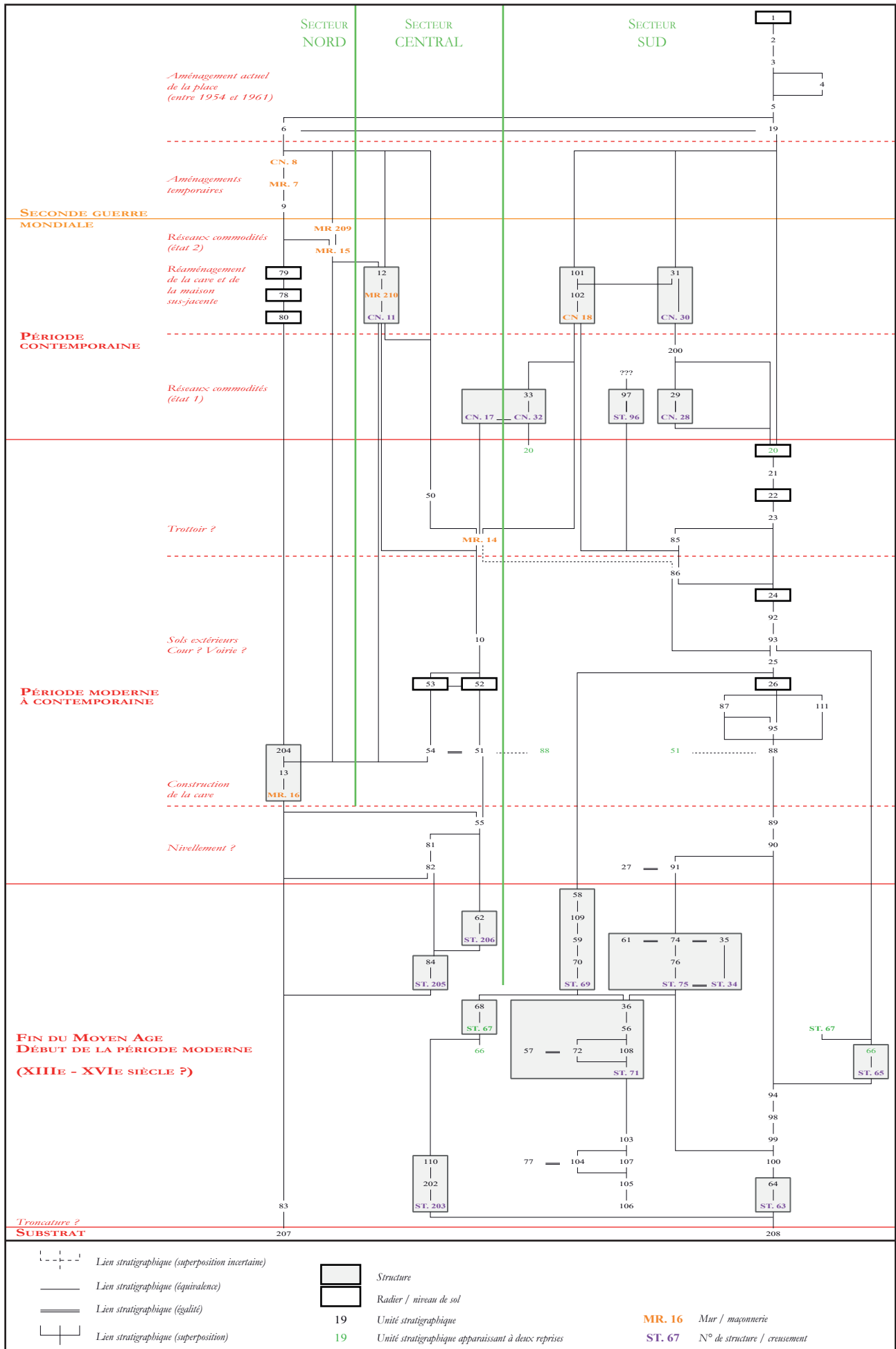


Figure 38 - Sondage 1 - Diagramme stratigraphique

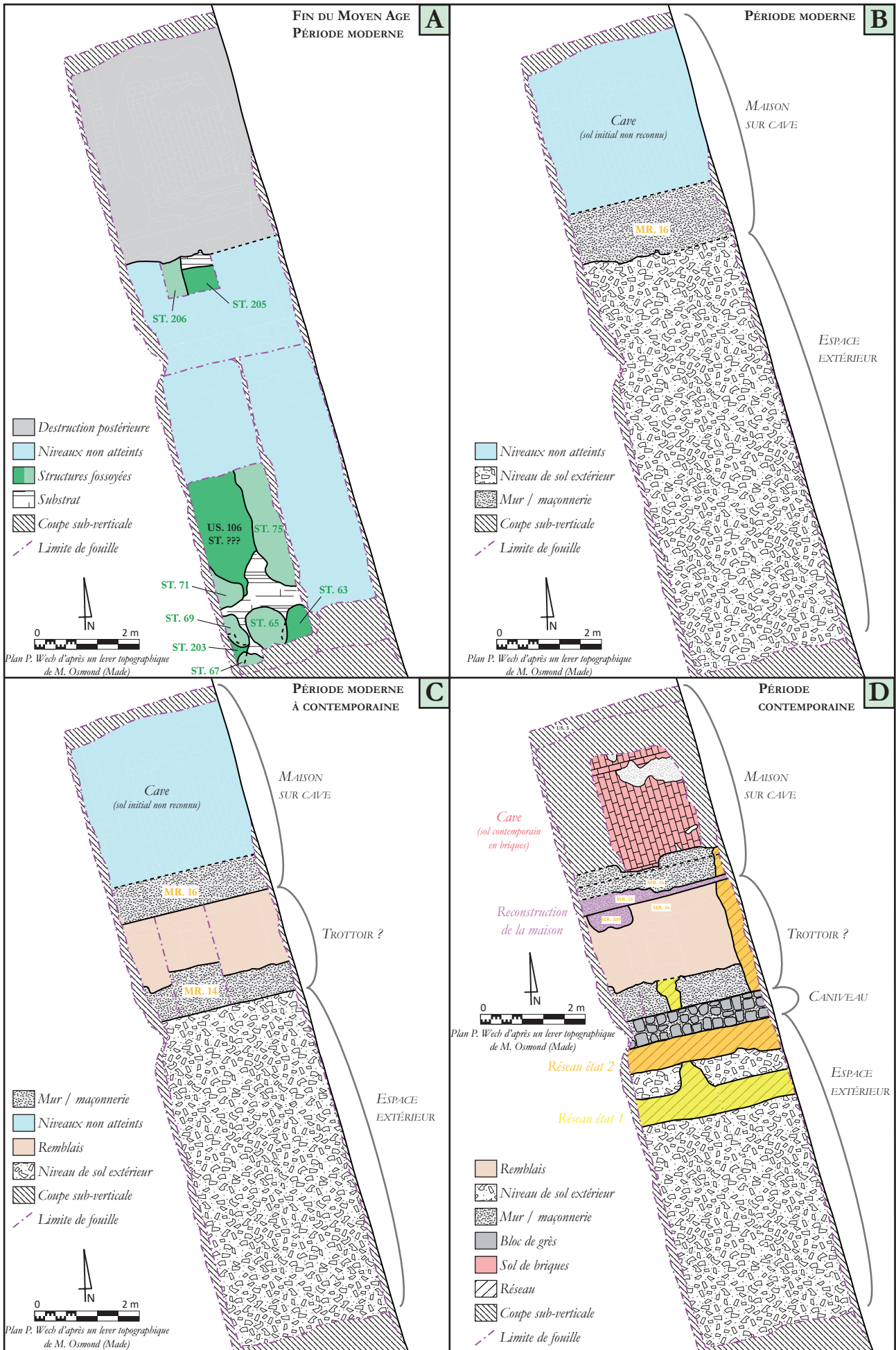


Figure 39 - Sondage 1 - Evolution chronologique des occupations reconnues

7. SONDAGE 2

7.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le sondage 2 consiste en une ouverture de plan rectangulaire de 3,2 x 7,5 m, soit une surface d'environ 24 m², orientée nord / sud. Les bermes nord, est et ouest sont verticales ou sub-verticales, tandis que des marches d'accès ont été ménagées dans la berme sud (**fig. 41**).

Les terrassements ont été menés sur l'ensemble du sondage jusqu'à une profondeur moyenne de 1,3 m, soit la cote 17,4 m NGF. Ils ont été stoppés sur le niveau d'apparition d'une couche limono-sableuse grise (US. 49), présente sur l'ensemble de la surface, et constituant un repère aisé en termes de lecture stratigraphique. En deçà de cette cote, un sondage profond a été réalisé dans la moitié sud de l'ouverture, jusqu'à l'altitude de 16,45 m NGF, soit une profondeur totale de 2,2 m sous la surface actuelle de la place.

La stratigraphie, relativement homogène sur l'ensemble de l'emprise sondée, a été relevée de façon raisonnée. La berme septentrionale a été entièrement dessinée, tandis que les bermes est et ouest n'ont été documentées que sous la forme de logs régulièrement

espacés. Cette disposition permet de restituer assez précisément la dynamique stratigraphique générale. Le sondage profond a également été documenté par le biais d'un log, étant entendu que l'ensemble des coupes avait préalablement été nettoyé et que l'homogénéité de la stratigraphie avait ainsi été constatée.

7.2. PRÉSENTATION DES VESTIGES ET HORIZONS STRATIGRAPHIQUES

7.2.1. LE SUBSTRAT

Le sondage profond a permis d'atteindre le substrat à une altitude de 16,6 m NGF (**fig. 42**). Il se présente sous la forme de dépôts tufacés carbonatés plus ou moins compacts et agglomérés (tuf stromatolitique²⁸, US. 199 ; **fig. 40**), correspondant aux « tufs à coquilles d'eau douce agglomérées par un ciment calcaire » mentionnés par la notice de la carte géologique dans les environs des Andelys (cf. *supra* §. 1).

76

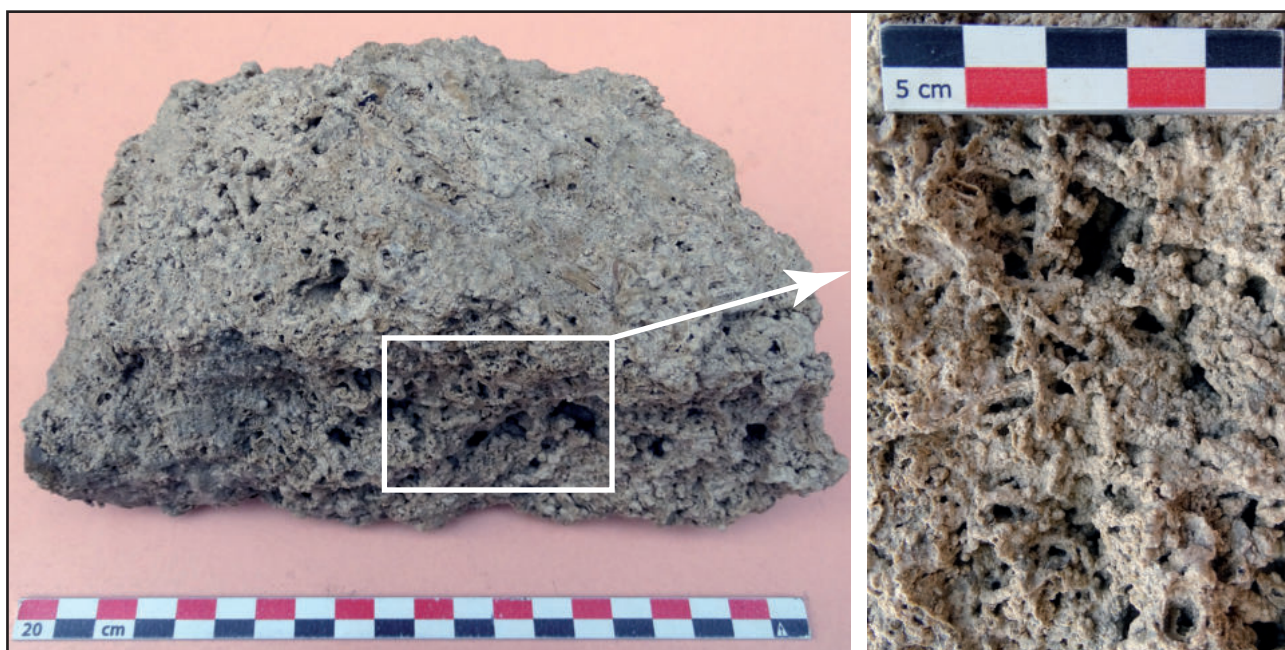


Figure 40 - Sondage 2 - Prélèvement réalisé dans le substrat : à g., vue d'ensemble ; à d., vue de détail

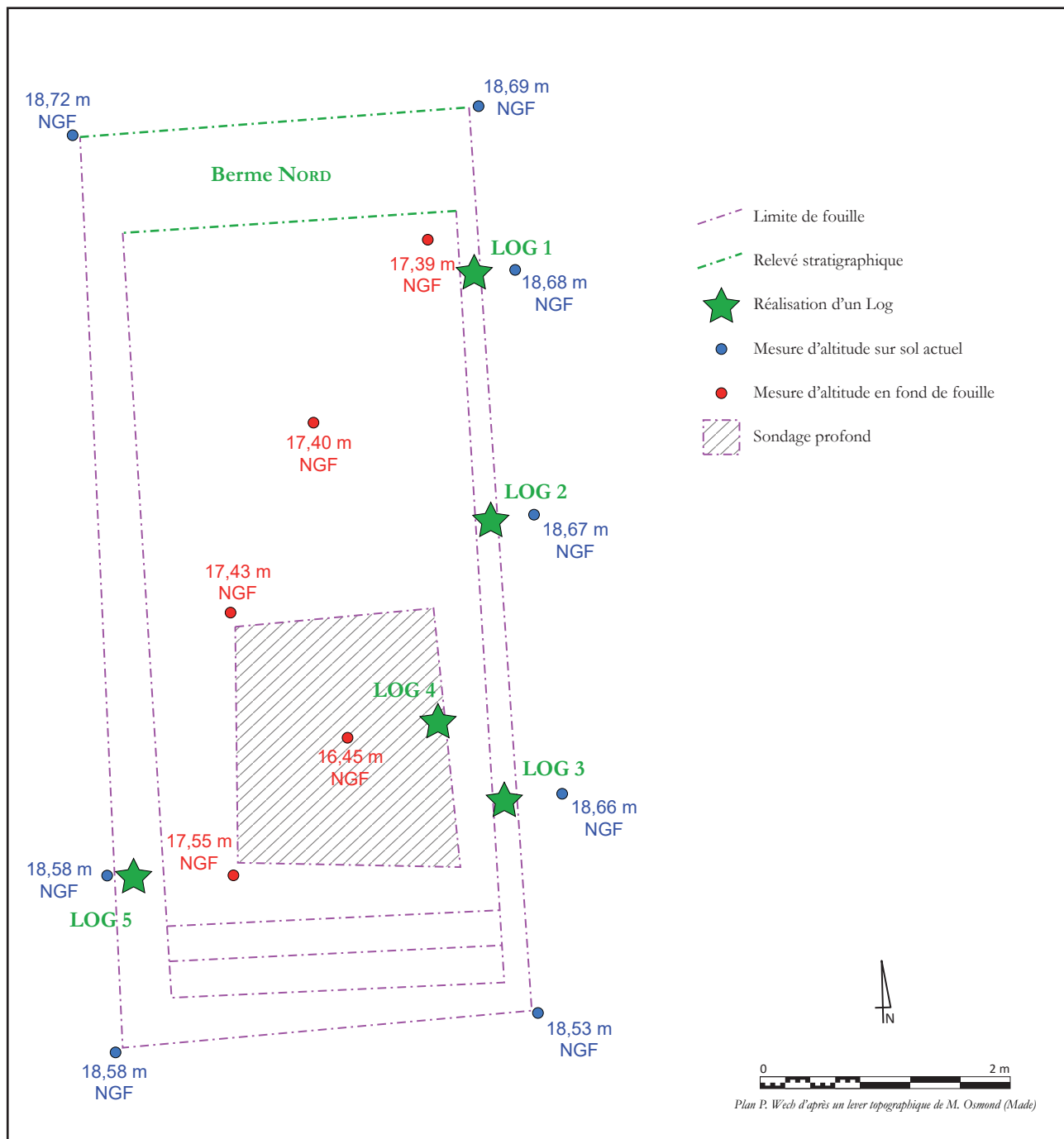


Figure 41 - Sondage 2 - Plan avec cotes altimétriques et emplacement des relevés effectués



Figure 42 - Sondage 2 - Coupe orientale du sondage profond

La datation de ces dépôts n'est pas sans poser question. Des éléments similaires ont été mis au jour lors de la fouille de Brionne / Collège Pierre Brossolette (Wech 2015) et étudiés par A. Gonnet dans le cadre de sa thèse de doctorat (Gonnet 2015 et 2017). Ces précipitations carbonatées supposent des conditions climatiques chaudes et humides et ont pu être datées, à Brionne, de la période du Préboréal (Gonnet 2017, p. 243). Les formations andelysiennes sont-elles également attribuables à cette période ?

78

D'une façon plus générale²⁹, les tufs holocènes du Nord-Ouest européen, régulièrement étudiés dans la littérature, connaissent une extension maximale durant l'Atlantique. En effet, au cours de l'Atlantique, les conditions de précipitations (température, pluviométrie) sont considérées comme optimales pour la croissance des édifices tufacés (Goudie *et al.* 1993). À partir de 6 000 à 5 000 BP, les dépôts tufacés sont de moins en moins étendus et débute alors une période qualifiée de « déclin des tufs de l'Holocène récent » au cours de laquelle on constate un ralentissement de la sédimentation tufacée, certains tufs étant cependant toujours actifs³⁰.

Ainsi, s'il est impossible, en l'espèce, de dater les formations andelysiennes, il semble hautement probable qu'il s'agisse de dépôts « anciens », attribuables à l'Atlantique et antérieurs au milieu de l'Holocène.

²⁹ Les considérations présentées ci-dessous sont largement inspirées, voire extraites de Gonnet 2017, p. 193-195. Nous remercions vivement Adrien Gonnet pour son aide et ses conseils.

³⁰ Notamment dans les fonds de petits chenaux en Normandie (voir Lespez 2012 pour quelques exemples dans le département du Calvados).

7.2.2. LA NAPPE PHRÉATIQUE

Le sondage profond a également permis d'atteindre le toit de la nappe phréatique, situé ici à une altitude de 16,5 m NGF (mesure réalisée le 18 juillet 2019 ; fig. 42 et 43). Etant donné l'étiage actuel, cette mesure semble devoir être considérée comme une valeur relativement basse, d'autant plus qu'une importante humidité était nettement perceptible, au moment des terrassements, depuis la cote 17 m NGF.

7.2.3. LES NIVEAUX ARCHÉOLOGIQUES

La séquence stratigraphique anthropique débute ainsi à la cote 16,6 m NGF. Elle présente une épaisseur totale de peu supérieure à 2 m. Le sommet du substrat est apparu particulièrement plat et net, ce qui pourrait témoigner d'une troncature plus ou moins prononcée à la fois du sommet de ce substrat, mais aussi potentiellement d'une part non négligeable des niveaux les plus anciens. Cette troncature, si elle était avérée, serait nécessairement antérieure au premier niveau archéologique identifié.

La séquence débute par un fin niveau d'occupation matérialisé par une couche de limon argileux gris-noir, compact et homogène, mais n'ayant livré aucun mobilier (US. 198). Le niveau sus-jacent consiste en un remblai de nodules de tuf calcaire avec quelques silex, le tout dans une matrice de limon sableux gris-vert oxydé (US. 197). Ce remblai a livré un reste de faune et un tesson de céramique, en l'occurrence un départ d'anse ronde et pleine avec un décor de bande moletée, provenant d'un pichet à la glaçure jaune pâle daté de la fin du Moyen Âge (XIII^e-XIV^e siècle). Il est donc acquis qu'aucune trace d'occupation antérieure à cette date n'est présente à cet emplacement. Toutefois, comme nous le soulignons précédemment, il n'est pas exclu que des niveaux plus anciens aient existé et subi des troncatures plus ou moins marquées.

L'ensemble de la séquence stratigraphique livre ensuite une alternance de niveaux de sol manifestement extérieurs, voire assimilables à de la voirie, de remblais dont certains riches en matériaux de démolition.

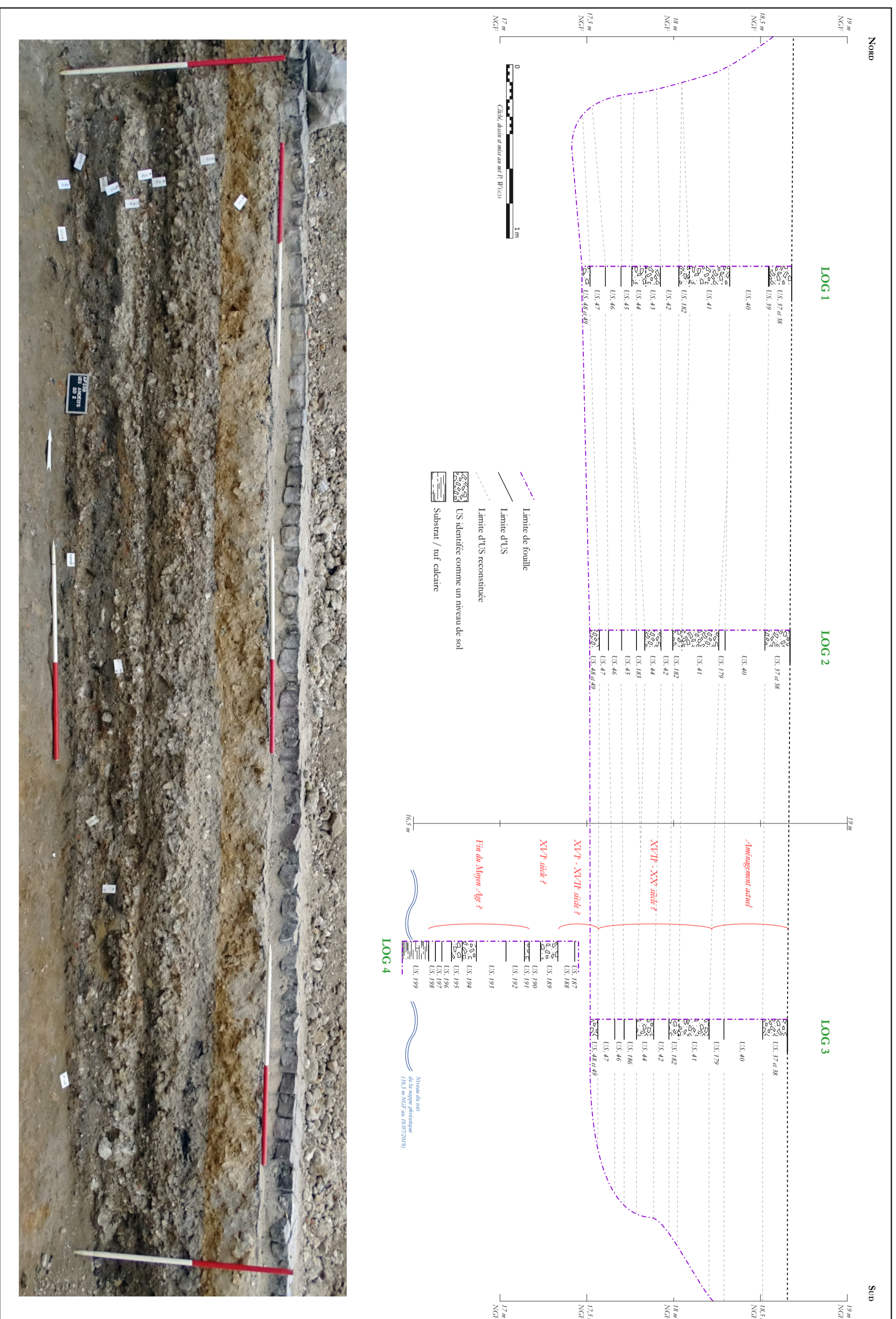


Figure 43 - Sondage 2 - Stratigraphie cumulée relevée dans la berge orientale

tion (US. 185 notamment) et de fins niveaux d'occupation ou de circulation dont certains présentent un caractère hydromorphe particulièrement marqué pouvant refléter des épisodes d'inondation.

Il semble toutefois assez peu pertinent d'entrer ici dans le détail des niveaux constituant cette stratigraphie, dont la description peut être trouvée dans l'inventaire des US et structures, mais aussi sur les **figures 43 et 46**. Nous ne nous arrêterons ici que sur les contextes les mieux documentés.

Le premier niveau de sol identifié, à la cote d'environ 16,9 m NGF, est sans doute constitué par un radier de silex surmonté de craie damée (US. 195 et 194), à la base duquel ont été reconnus des éléments de torchis partiellement rubéfié (US. 196). Aucun mobilier particulier n'y a été collecté. La présence de ces éléments suggère la proximité d'une construction alors détruite.

Les remblais postérieurs (US. 193 puis 192) ne livrent que de rares restes de faune et quelques tessons de céramique suggérant une datation à la charnière entre le Moyen Âge et la période moderne. Là encore des matériaux de construction en position secondaire (du mortier notamment) évoque la proximité de constructions. Le sol suivant se présente sous la forme d'un mélange de craie et nodules de mortier beige pulvérulent (US. 191 ; cote 17,15 m NGF). Il est scellé par une séquence probablement d'origine alluviale (US. 190), caractérisée par de fins dépôts sableux gris à gris-vert, lités et oxydés. Un nouveau sol est ensuite aménagé, constitué de gravier de silex et de nodules de calcaire dans une matrice de limon argileux gris compact (US. 189 ; cote 17,3 m NGF).

Une seconde séquence sans doute d'origine alluviale surmonte ce sol, sur une épaisseur de plus d'une vingtaine de centimètres (**fig. 44**). Elle présente des variations latérales qu'il n'a pas été possible de reconnaître ni de documenter dans le détail (US. 49, 184, 187 et 188). Le mobilier qui y a été mis au jour est relativement abondant : plus d'un

kilogramme d'ossements animaux (une trentaine de restes), un morceau de moellon en calcaire tendre, une dizaine de morceaux de tuiles plates et un lot de près de 80 tessons de céramique constituant un ensemble homogène daté du début de la période moderne (XVI^e-XVII^e siècle)³¹. On relève également la présence d'un fragment de cuillère en étain (**fig. 45**), mal conservé, dont le manche est manquant, mais dont le cuilleron semble de forme ovale (dimensions estimées 5,7 cm de large et 6,3 cm de long)³².



Figure 44 - Sondage 2 - Vue en plan des dépôts alluviaux US 49, 184, 187 et 188

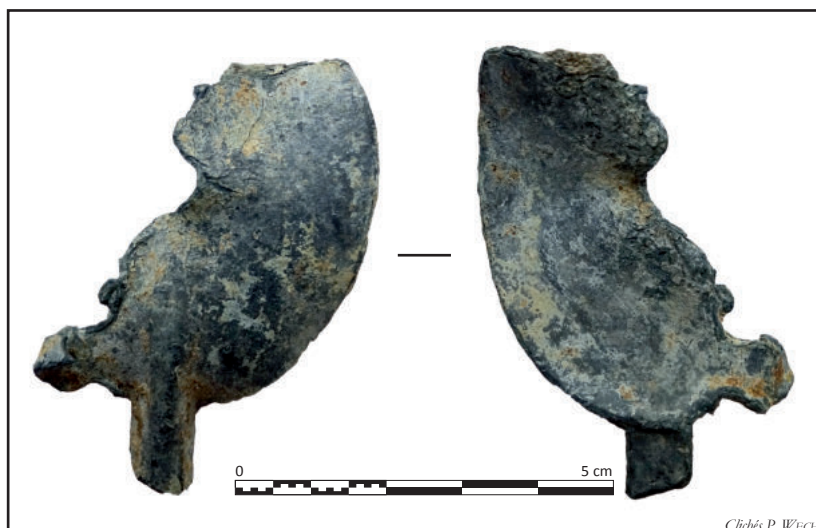


Figure 45 - Sondage 2 - La cuillère en étain 187 MET 1

³¹ Pour plus de précision sur le mobilier céramique, on se référera à la note rédigée par D. Théolas et à l'inventaire détaillé, tous deux présentés en annexe.

³² La fin du Moyen Âge et la période moderne voient le retour des cuillères métalliques, le plus souvent en étain (Berthon 2013, p. 39).



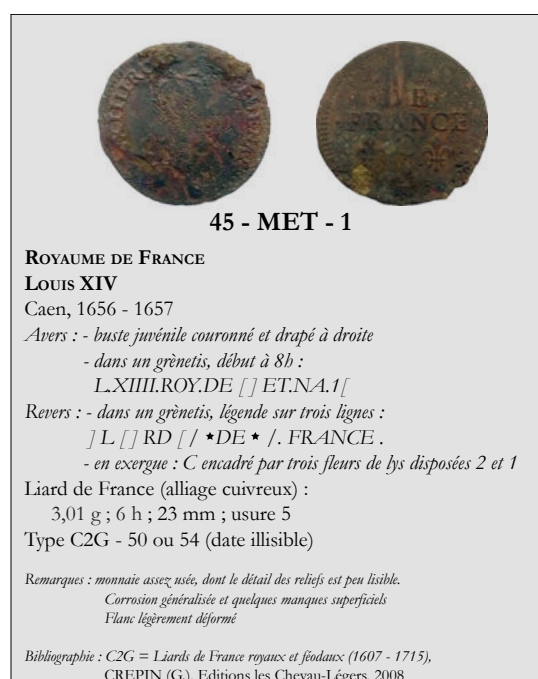
Figure 46 - Sondage 2 - Stratigraphies relevées sur les bermes nord et ouest

Le sol surmontant ces niveaux est constitué d'un radier de silex de taille diverse, dans une matrice limono-sableuse gris-vert particulièrement compacte (US. 48 ; cote comprise entre 17,45 et 17,7 m NGF). Ce sol est globalement présent sur l'ensemble de la surface du sondage, mais présente toutefois quelques irrégularités et dépressions. Un abondant mobilier y a été collecté³³, comprenant quelques fragments d'ardoise, une quarantaine de morceaux de tuiles plates, un probable morceau de fer à cheval, de nombreuses coquilles d'huîtres³⁴, une grosse quantité d'ossements animaux (près de 170 restes pour plus de 3 kg) et enfin plus de 160 tessons de céramique. Ce lot semble également relativement homogène et suggère une datation au XVII^e siècle. En ce qui concerne la faune, et malgré l'absence d'étude spécialisée, on relève une proportion anormalement élevée d'omoplates de grands mammifères (bovidé ? peut-être porc ?), ce qui pourrait témoigner de la proximité d'une activité de boucherie ou d'un artisanat spécifique.

Après une courte phase d'occupation, un nouveau sol est aménagé. Repéré là encore sur toute la surface du sondage, il se présente sous la forme de craie damée avec quelques inclusions de terre cuite et des silex (US. 47). Son altitude est comprise entre 17,55 et 17,75 m NGF. Absent dans l'angle sud-ouest du sondage, il semble former une cuvette dans l'angle nord-est. Le mobilier qui en provient comprend une vingtaine de morceaux de terres cuites architecturales (principalement des tuiles plates auxquelles s'ajoutent une briquette et un carreau de pavement), quelques restes fauniques et une trentaine de tessons de céramique suggérant toujours un *terminus post quem* dans le courant du XVII^e siècle.

Une nouvelle séquence d'occupation (US. 45 et 46) livre un mobilier peu abondant, dont quelques éléments céramiques modernes et une monnaie : un liard de France daté du règne de Louis XIV (aux environs de 1656). Ces niveaux sont scellés par des remblais hétérogènes (US. 183 et 186), dont une séquence

riche en matériaux de construction (US. 185), témoignant sans doute de la proximité d'un édifice non identifié. Les mobiliers présents dans ces remblais sont relativement peu abondants et consistent en quelques restes fauniques, des morceaux d'ardoise et de tuiles plates et une cinquantaine de tessons de céramique dont la datation s'établit encore une fois au plus tôt au XVII^e siècle. Ces remblais semblent destinés à niveler le terrain et pourraient donc constituer des apports préparatoires à l'aménagement d'un nouveau sol, matérialisé par une épaisse couche de craie damée, riche en rognons de silex (US. 43 et 44). La surface de ce sol est particulièrement plane et régulière (cote comprise entre 17,8 et 17,95 m NGF) et résulte d'un soin particulier apporté à sa réalisation.



83

Ce sol semble avoir été soigneusement nettoyé et entretenu au cours de son existence, puisqu'aucun niveau d'occupation clairement identifiable n'a été détecté à sa surface. Un remblai a ensuite été observé (US. 42), servant de support à l'aménagement d'un nouveau sol. Celui-ci est constitué d'une épaisse couche de grave sableuse compactée et ponctuellement oxydée (US. 41 et 182 ; 20 à 30 cm d'épaisseur), dont la surface est très régulière (cote comprise entre 18,2 et 18,3 m NGF). Le mobilier présent se résume à quelques restes de faune et 3 tessons de céramique moderne, malheureusement peu datant.

33 Il est toutefois possible que certains, voire la plupart, de ces éléments proviennent en réalité des niveaux immédiatement sous-jacents et qu'ils aient été enregistrés par prudence dans l'US supérieure au moment des terrassements.

34 A l'époque considérée, la consommation de l'huître semble davantage caractéristique de milieux aisés (information orale G. Deshayes).

Ce niveau de sol est le dernier état conservé de la place avant l'aménagement encore utilisé actuellement. En effet, il n'est surmonté que d'un épais apport de grave sableuse orangée (US. 40), laquelle a contribué à niveler le sol de la place avant l'installation des pavés (US. 37) sur un lit de sable (US. 38), lui-même étalé sur une fine couche de goudron et de mâchefer (US. 39). Cette installation intervient dans le cadre des travaux de reconstruction et de réaménagement qui suivent la Seconde guerre mondiale, entre 1954 et 1961 (d'après les clichés aériens de l'IGN). On ignore en revanche si cet aménagement a été précédé de terrassements et donc d'une troncature partielle des niveaux antérieurs, ou bien si le sol US. 41 est bien celui qui fut en usage jusqu'au milieu du XX^e siècle.

7.2.4. SYNTHÈSE SUR LE SONDAGE 2

Les éléments évoqués ci-dessus appellent plusieurs commentaires. Le premier concerne la nature du substrat, constitué, comme dans le sondage 1, de dépôts tufacés d'origine alluviale. La présence de ces dépôts, à l'altitude d'environ 16,6 m NGF, indique que la stratigraphie archéologique sus-jacente est épaisse, à cet emplacement, d'environ 2 m. Cette stratigraphie semble démarrer à la fin du Moyen Âge. L'absence apparente d'occupation antérieure peut sembler surprenante à cet endroit, étant donné le contexte archéologique particulièrement dense (cf. *supra* §. 2). L'hypothèse d'une troncature des niveaux les plus anciens ne doit pas être écartée, loin s'en faut, comme cela a déjà été proposé pour le sondage 1.

On remarquera également une réelle continuité dans la nature de l'occupation, telle qu'elle apparaît dans la stratigraphie du sondage : manifestement, cet emplacement à, depuis la fin du Moyen Âge au moins, été aménagé et utilisé en tant qu'espace extérieur, sans doute en tant que voirie (fig. 47). Les sols ont connu de nombreux états successifs, dont la superposition a contribué au rehaussement progressif des terrains. Il est dès lors possible d'imaginer que la place actuelle a une origine multiséculaire et que, peut-être, le marché se tenait déjà à cet emplacement à la fin du Moyen Âge.

84

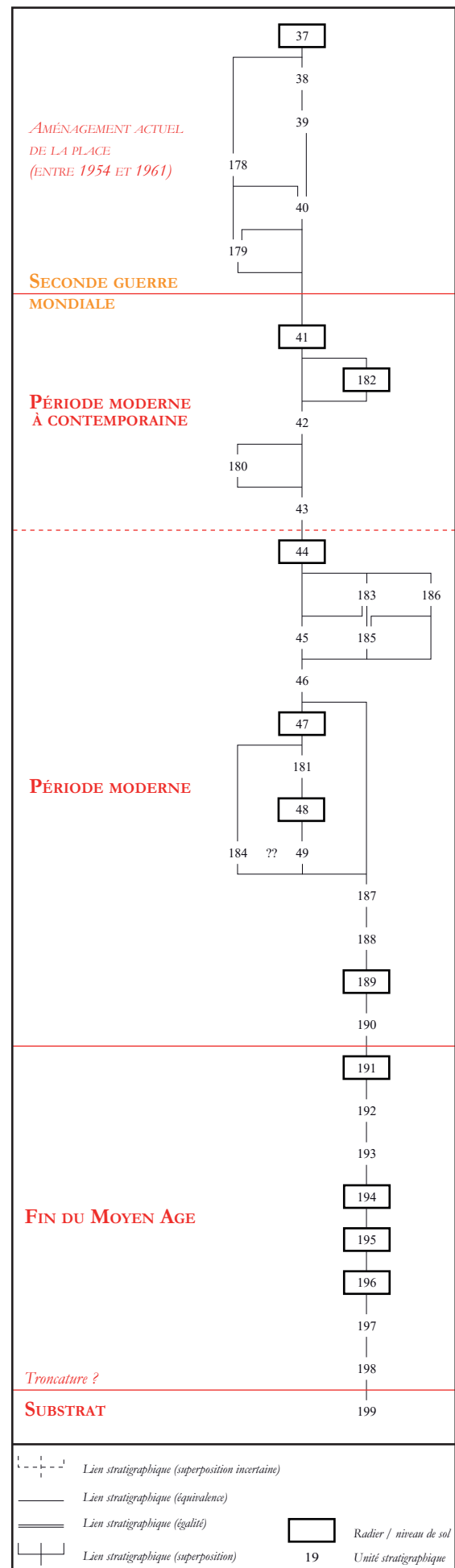


Figure 47 - Sondage 2 - Diagramme stratigraphique

8. SONDAGE 3

8.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le sondage 3 consiste en une ouverture de plan rectangulaire de 4 x 9,5 m, orientée nord-ouest / sud-est, augmentée d'une excoissance rectangulaire de 2 x 2 m vers le sud-est. Le tout couvre une surface d'une quarantaine de mètres carrés (fig. 49). L'emprise de ce sondage devait permettre, notamment, de vérifier la présence de vestiges des halles représentées sur le cadastre napoléonien (fig. 50).

Les premiers terrassements ont rapidement mis au jour, sous les niveaux de voirie actuelle, une importante dalle en béton occupant toute la largeur décapée (fig. 48). Cette dalle a été reconnue sans interruption, depuis l'extrémité occidentale du sondage, sur une longueur de presque 8 m. Sa présence inattendue n'a pas permis de sonder plus avant l'emplacement initialement défini. Il a dès lors été rapidement décidé, en accord avec le SRA de Normandie, de ne pas mettre en œuvre de protocole de démolition long et coûteux, et de réaliser en lieu et place une légère extension du sondage. Dans ce cadre, et dans le respect des normes de sécurité, des terrassements profonds ont été menés à bien pour documenter malgré tout la nature des niveaux sous-jacents.

Dans cette extension, l'ensemble des bermes a été nettoyé et photographié. Après un rapide examen, les trois coupes nord-est, sud-est et sud-ouest ont été intégralement relevées. La coupe nord-ouest était quant à elle occupée en grande partie par un creusement dont le niveau d'apparition a été repéré de façon satisfaisante dans les bermes adjacentes. Il n'a dès lors pas semblé pertinent d'en relever le détail.

Du fait de la présence de la dalle, les terrassements réalisés sur la plus grande partie de l'emprise de ce sondage n'ont pas excédé la profondeur de 0,4 m, soit la cote approximative de 18,2 m NGF. Vers le sud-est, au-delà de l'extrémité de la dalle, les terrassements ont atteint la profondeur de 1,5 m à la cote de 17 m NGF. Ils ont été stoppés sur le niveau d'apparition d'une couche limono-argileuse gris-vert, com-

portant une importante fraction sableuse et de nombreuses traces d'oxydation (US. 146). Cette US, présente sur l'ensemble de la surface, constitue un repère aisé en termes de lecture stratigraphique. Un surcreusement ponctuel, généré par la fouille manuelle d'une structure fossoyée, a atteint la cote de 16,8 m NGF.



Figure 48 - Sondage 3 - La dalle de béton mise au jour sur une grande partie de la surface sondée

85

8.2. PRÉSENTATION DES VESTIGES ET HORIZONS STRATIGRAPHIQUES

8.2.1. LE SUBSTRAT ET LA NAPPE PHRÉATIQUE

Malgré les terrassements profonds réalisés ici, le substrat n'a pas été atteint dans ce sondage. Le toit de la nappe phréatique a en revanche été reconnu à une altitude de 16,84 m NGF (mesure réalisée le 17 juillet 2019), soit trente centimètres plus haut que dans le sondage 2. Cette différence ne trouve pas pour l'instant d'explication précise.

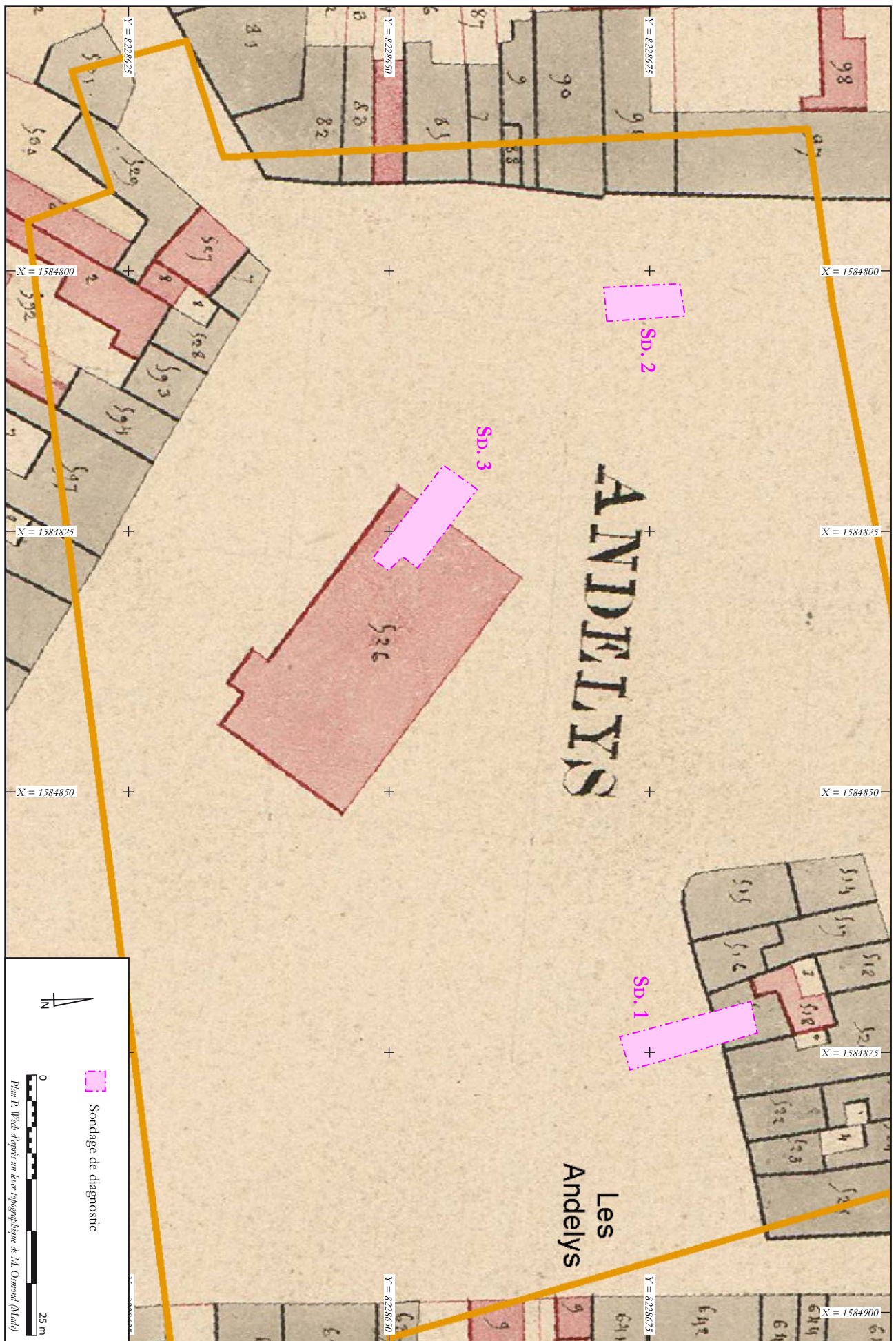


Figure 50 - Localisation des sondages sur le cadastre napoléonien

8.2.2. LES NIVEAUX ARCHÉOLOGIQUES

Les terrassements et l'observation des bermes ont permis de reconnaître, dans ce sondage, une stratigraphie sub-horizontale qui présente certaines similitudes avec les éléments déjà décrits dans le sondage précédent. Il ne saurait toutefois être question ici d'une description exhaustive de chacune des unités stratigraphiques (voir pour cela les relevés et inventaires correspondants). Nous nous attarderons en revanche sur les grandes séquences et les quelques contextes ayant livré du mobilier (fig. 52 et 53).

- A la base du sondage

Le niveau le plus ancien observé consiste en un probable dépôt d'origine alluviale, constitué de limon sableux grisâtre (US. 201), dans lequel aucun mobilier n'a été mis au jour. Le niveau d'occupation qui le surmonte est matérialisé par une couche assez épaisse de limon argileux gris à vert avec une importante fraction sableuse, de nombreuses traces d'oxydation et une nette induration de surface (US. 146). Reconnu sur toute l'emprise du sondage, jusqu'à une altitude comprise entre 17 et 17,25 m NGF, ce niveau a livré un tesson de céramique glaçurée jaune de datation moderne (XVI^e – XVII^e siècle). Sa surface n'est pas totalement plane et présente un pendage du nord-ouest vers le sud-est. Rien ne permet de savoir si cela résulte de la présence sous-jacente d'une structure fossoyée, ou bien si cela découle de la configuration naturelle du fond de la vallée.

- Première séquence hétérogène (séquence 1)

Recouvrant cette occupation, une première séquence correspondant à une épaisseur de 0,1 à 0,15 m est observable. Elle paraît assez hétérogène puisque d'importantes variations latérales y ont été décelées. Elle comporte en premier lieu de fines couches d'occupation (US. 145 et 173) interstratifiées avec des traces ponctuelles de sol en terre battue (US. 144) ou en nodules de craie (US. 140 et 143). Ces niveaux ont été identifiés dans les deux tiers sud-est du sondage et correspondent sans doute à un colmatage progressif de la dépression observée précédemment à la surface de l'US. 146.

Une structure fossoyée recoupe ces niveaux et est partiellement engagée sous la berme nord-est (ST. 177 ; fig. 51). Il s'agit d'une fosse de plan rectangulaire, large de 0,45 m et longue d'au moins 1 m, dont les longs côtés comportent des parois verticales. La paroi sud-ouest présente quant à elle une pente douce. Le creusement est profond d'une quarantaine de centimètres et son fond est plat. Son comblement est très homogène et constitué de limon argileux gris avec une fraction sableuse (US. 142). On relève à sa base, tapisant le fond du creusement, la présence d'une croûte indurée et oxydée témoignant probablement d'une certaine durée d'exposition en contexte humide. La fouille manuelle de ce comblement a permis la collecte de quelques éléments mobiliers : des restes de faune en petit nombre, deux morceaux de tuile plate, un élément en fer non identifié et une douzaine de tessons de céramique (glaçurée verte, grès du Beauvaisis et du Domfrontais) permettant sans surprise de fixer un *terminus post quem* à la période moderne (XVI^e siècle). La fonction primaire de ce creusement demeure indéterminée.



Figure 51 - Sondage 3 - Vue en plan de la structure ST. 177

Sans lien physique avec la structure précédente, l'extrémité méridionale du sondage a permis de reconnaître de fins niveaux d'occupation, sans doute micro-stratifiés (US. 153 et 170), et liés à des apports de remblais (US. 171 et 172) lesquels ont livré des éléments mobiliers sous la forme de rares restes de faune, quelques morceaux de tuile plate et trois tessons de céramique glaçurée, dont un pot ou coquemar, indubitablement moderne (XVI^e – XVII^e siècle).

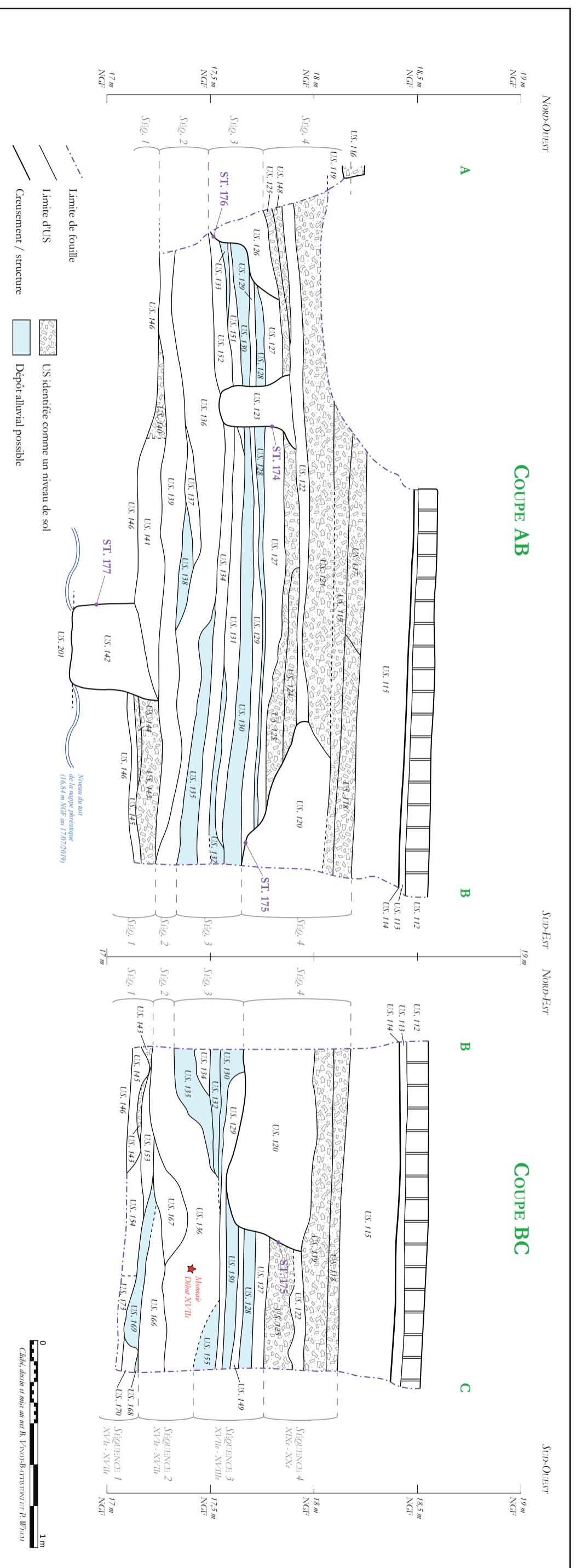


Figure 52 - Sondage 3 - Stratigraphies relevées dans les bermes nord-est (coupe AB) et sud-est (coupe BC)

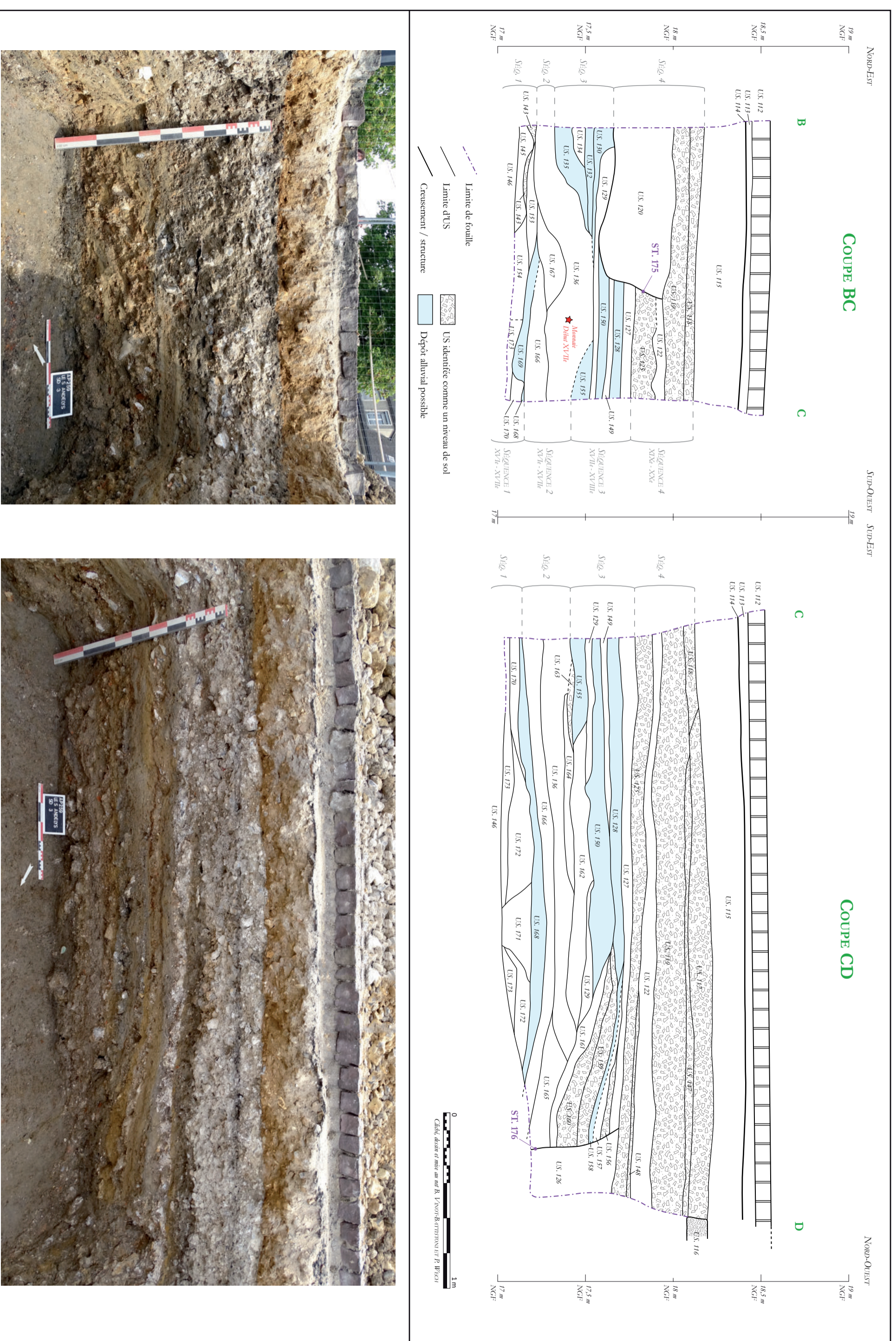


Figure 53 - Sondage 3 - Stratigraphies relevées dans les bornes sud-est (coupe BC) et sud-ouest (coupe CD)

Le sommet de ces niveaux est relativement plan et se situe globalement à une altitude comprise entre 17,2 et 17,25 m NGF. Un léger pendage est toutefois observable du nord au sud et une petite dépression subsiste également dans l'angle méridional du sondage, à la cote sommitale de 17,1 m NGF.

C'est précisément le long de la berme sud-ouest qu'a été repéré le premier niveau dont l'origine alluviale est supposée (US. 168 et 169). Constitué de dépôts sableux compacts et oxydés avec quelques silex centimétriques à pluri-centimétriques, ce niveau n'a livré aucun mobilier. Son origine reste difficile à établir : s'agit-il d'un dépôt primaire en lien avec une phase d'inondation ou bien d'un apport exogène issu de terrassements réalisés ailleurs, en contexte alluvial ? Rien ne permet de le déterminer avec certitude.

- *Occupation indéterminée (séquence 2)*

Surmontant ces premiers éléments, l'ensemble de la surface du sondage livre les traces d'une occupation non caractérisée. Celle-ci présente d'importantes variations latérales et une stratification interne plus ou moins bien identifiable au moment du diagnostic (US. 137 à 139, 165 et 166). Il s'agit, pour l'essentiel, de couches de limon argileux grisâtre, avec une fraction sableuse plus ou marquée. Quelques mobiliers sont à signaler : de rares restes de faune, des morceaux de tuiles plates à crochet et une dizaine de tessons de céramique. Là encore, malgré la présence d'éléments résiduels médiévaux (US. 166), un *terminus post quem* peut être établi à la période moderne et plus précisément au XVI^e siècle.

Cette séquence se conclut par un apport assez conséquent de remblais couvrant toute la surface du sondage. D'une épaisseur maximale comprise entre 0,2 et 0,3 m, ces remblais sont principalement constitués de gros silex et quelques fragments de terres cuites dans une matrice sableuse orangée (US. 136 et 167). Sa surface présente des irrégularités sous la forme de nombreuses cuvettes d'origine inexplicée. Son altitude maximale est de 17,55 m NGF. Un mobilier relativement abondant y a été récolté, parmi lequel plusieurs morceaux de terres cuites architecturales³⁵, un clou en

fer, un déchet scorifié, près d'une dizaine de tessons de céramique et une monnaie. Cette dernière est un double tournois en alliage cuivreux frappé à Lyon sous le règne d'Henri IV (probablement en 1607). Le lot céramique comporte des éléments glaçurés et des productions de grès du Beauvaisis et du Domfrontais permettant de proposer un *terminus post quem* au XVI^e siècle. La monnaie, relativement usée, permet de repousser avec certitude cette datation à la première moitié du XVII^e siècle. Ceci illustre l'importance de la résidualité potentielle dont il faut tenir compte lors de l'établissement des datations sur la base du seul mobilier céramique.



93

- *Inondations et dépôts alluviaux (séquence 3)*

La séquence stratigraphique suivante est relativement conséquente (entre 0,25 et 0,4 m d'épaisseur selon les irrégularités du niveau sous-jacent) et se caractérise par la récurrence de niveaux interprétables comme des dépôts alluviaux. Cette séquence semble impacter de façon homogène l'ensemble de la surface du sondage qui, dès lors, paraît évoluer d'un seul tenant et faire partie d'une même entité spatiale. Le sommet de cette séquence est relativement plan et compris entre 17,7 et 17,85 m NGF, puisqu'un léger pendage semble toujours identifiable du nord au sud.

L'homogénéité de la dynamique stratigraphique souffre toutefois une exception. Celle-ci a été identifiée à l'angle ouest du sondage sous la forme d'une accumulation ponctuelle, sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur, de niveaux de sol et d'occu-

35 L'étude de ces fragments fait apparaître une majorité de tuiles plates, dont un morceau provenant vraisemblablement d'une structure de combustion (cheminée de tuileau ?). A cela s'ajoute un carreau de pavement mouluré et glaçuré dont la datation ne semble pas postérieure au XVI^e siècle (cf. inventaire correspondant).

pation se distinguant nettement du schéma évoqué précédemment (US. 159 à 161). La raison d'être et la nature de cette « anomalie » n'ont pas pu être déterminées ici.

Les niveaux alluviaux supposés apparaissent principalement sous la forme de fins niveaux sableux (US. 128, 130, 133, 150, 155 et 158), plus rarement limoneux (US. 132 et 135), entre lesquels s'intercalent de possibles niveaux de sol discontinus (US. 156 et 163), des apports ponctuels de remblais (US. 162) et de fines couches d'occupation souvent micro-stratifiées et fortement anthropisées (US. 127, 129, 131, 134, 149, 151, 152, 157 et 164). La présence de ces niveaux alluviaux, si leur nature était confirmée, tendrait à illustrer le caractère inondable de la zone et la fréquence des débordements à l'époque moderne.

Plusieurs de ces couches ont été reconnues sur l'ensemble de la surface sondée et apparaissent comme de bons repères stratigraphiques. C'est le cas notamment des occupations US. 127 et 129, toutes deux constituées de fins litages montrant une alternance de limon argileux gris et de limon argileux brun, avec des lignes d'oxydation et de fines inclusions sableuses. Il en va de même pour le possible dépôt alluvial US. 128 / 158 (fine couche sableuse brun-beige homogène avec des inclusions centimétriques de gravier et de terre cuite).

D'une façon générale, les mobiliers mis au jour dans les différents niveaux qui constituent cette séquence sont particulièrement indigents. Ils se limitent en effet à quelques déchets scorifiés et quatre tessons de céramique fournissant un *terminus post quem* au début de la période moderne (XVI^e siècle). Là encore, il faut admettre une résidualité relativement importante puisqu'il est acquis que nous nous trouvons là, au plus tôt, dans la première moitié du XVII^e siècle.

En définitive, la nature de l'occupation à l'origine de cette séquence stratigraphique nous échappe très largement. Aucun élément, ni mobilier ni structurel, n'apporte en effet d'éclairage spécifique sur l'utilisation qui était faite de cet espace durant la période moderne, et avant l'aménagement d'importants niveaux de sol. L'hypothèse de fréquents épisodes d'inondation pourrait expliquer à la fois la constitution de la stratigraphie et l'absence de trait caractéristique quant à la nature de l'occupation.

On notera, en dernier lieu, la présence d'un large creusement occupant toute la largeur du sondage et situé à son extrémité nord-ouest (ST. 176 ; fig. 54). Il présente, pour autant que l'on puisse en juger, des parois légèrement évasées. Large d'au moins 1,6 m et profonde d'au moins 0,6 m, cette structure recoupe l'US 127. Elle n'a été reconnue que très partiellement et ne peut donc pas être caractérisée ici. Son comblement, relativement hétérogène, est constitué de remblais mêlant gravier, limon argileux orangé, limon argileux gris et grave sableuse, avec des inclusions de silex et de nodules de mortier (US. 126). Le mobilier présent se limite à quelques restes de faune et des morceaux de terres cuites architecturales, principalement des tuiles plates, mais aussi une brique industrielle qui permet de proposer, pour la datation du comblement, un *terminus post quem* au début du XIX^e siècle.



Figure 54 - Sondage 3 - Vue de la berme nord-ouest et du comblement de la structure ST. 176

- La place et ses niveaux de sol (séquence 4)

La partie supérieure de la stratigraphie livre la trace d'importants aménagements de sol et témoigne manifestement d'une modification profonde dans la nature de l'occupation à la période contemporaine. Au moins trois sols successifs ont pu être identifiés, constitués principalement de gravier de silex avec des proportions variables de craie et nodules de calcaire. Le premier état est constitué par les US. 124, 125 et 148 qui totalisent 0,1 à 0,15 m d'épaisseur. Leur altitude sommitale se situe entre 17,75 et 17,9 m NGF, accusant un léger pendage vers le nord-ouest, sans que cela puisse être expliqué.

On notera la présence, recoupant le niveau de sol US 125, d'un probable trou de poteau (ST. 174).

Observé seulement en coupe, il semble présenter une largeur à l'ouverture d'environ 0,35 m et une profondeur égale. Si l'on néglige ses bords évasés, le creusement présente des parois verticales et un fond en cuvette, définissant un conduit cylindrique de 0,2 m de diamètre sur près de 0,3 m de hauteur. Son comblement est constitué de grave orangée avec quelques gros silex (US 123), mais n'a livré aucun mobilier.

Un probable niveau d'occupation, constitué de limon sableux brun à brun-gris, moyennement compact, avec du gravier et des nodules de terre cuite (US. 122), recouvre ces éléments et a été observé sur toute la surface du sondage. Il est recoupé par une structure fossoyée, observée seulement en coupe, de nature et de fonction indéterminées (ST. 175). Un deuxième sol est ensuite aménagé, constitué d'un apport massif de grave dont l'épaisseur atteint par endroits 0,25 m (US. 119, 121 et 147). Sa surface est globalement plane et se situe à une altitude comprise entre 18,1 et 18,2 m NGF.

Sans transition, ce qui peut laisser supposer une troncature et des terrassements préalables, un dernier sol, toujours constitué de grave et de nodules de craie (US. 117 et 118) a été reconnu sur une épaisseur comprise entre 0,05 et 0,15 m. Aucune occupation associée n'a été reconnue ni aucun mobilier récolté. Ces niveaux de sol semblent fonctionner avec la dalle de béton (US 116) reconnue sur l'essentiel de la surface du sondage. Il s'agirait alors de la matérialisation de deux espaces mitoyens mais distincts du point de vue de leur aménagement.

Ces éléments sont finalement scellés par l'aménagement du sol encore en usage de nos jours (US. 112 à 115), lequel découle des travaux de reconstruction et de réaménagement qui suivent la Seconde

guerre mondiale, entre 1954 et 1961 (d'après les clichés aériens de l'IGN). On ignore en revanche si cet aménagement a été précédé de terrassements et donc d'une troncature partielle des niveaux antérieurs, ou bien si les sols de la 4^e séquence sont bien ceux qui furent en usage jusqu'au milieu du XX^e siècle.

8.2.3. SYNTHÈSE SUR LE SONDAGE 3

Jusqu'à la cote 16,8 m NGF, soit sur épaisseur de plus de 1,7 m, la stratigraphie observée dans ce sondage ne concerne que les périodes moderne et contemporaine (fig. 56). Le fait que le substrat n'ait pas été atteint ne permet toutefois pas d'écarter la possibilité de vestiges plus anciens, à des profondeurs plus importantes.

Plusieurs séquences semblent pouvoir être définies, témoignant de variations dans la nature de l'occupation. Celle-ci demeure cependant difficile à caractériser. On soulignera la présence récurrente de niveaux interprétables comme des dépôts alluviaux. Leur présence pourrait indiquer la fréquence d'épisodes de débordement et le caractère inondable du secteur, sans doute jusqu'au XIX^e siècle. A cette date, l'emplacement du sondage semble assaini et accueille une succession de niveaux de sol témoignant peut-être de l'extension de la place et de son aménagement pérenne.

Il est dommage que nous n'ayons pas pu confirmer la présence de vestiges des halles figurant sur le cadastre napoléonien. On remarquera toutefois que l'édifice rectangulaire y figurant (fig. 50) a par la suite laissé la place à une construction hexagonale, dont quelques cartes postales témoignent (fig. 55). Un



Figure 55 - Les anciennes halles du Grand-Andely

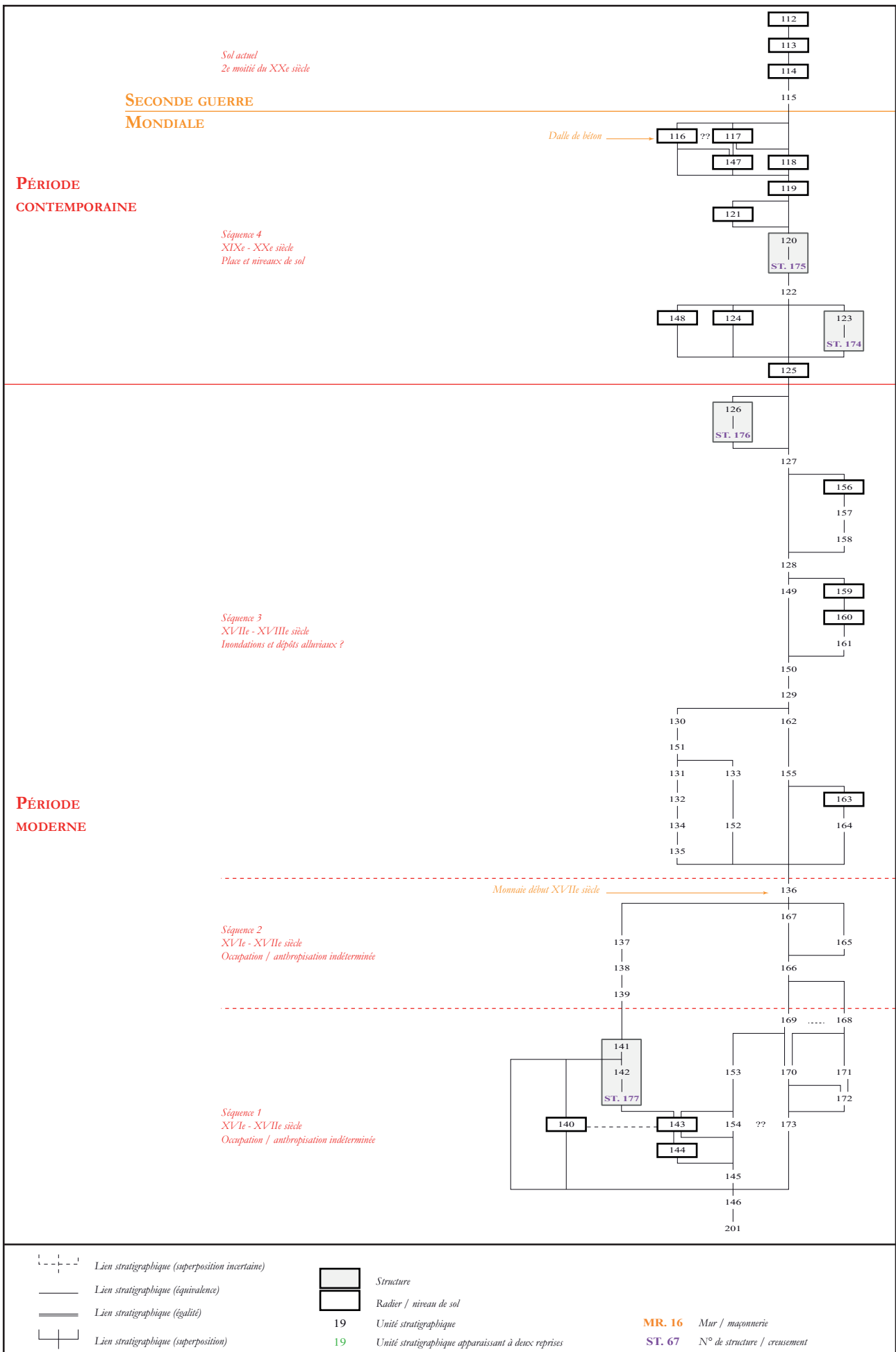


Figure 56 - Sondage 3 - Diagramme stratigraphique

examen rapide des clichés aériens de l'IGN indique également sans ambiguïté que ces halles avaient disparu avant 1937. Nous ignorons à quoi correspond la dalle de béton mise au jour lors du diagnostic, mais son emplacement et sa limite sud-est semblent correspondre à un changement de nature de sol visible sur ces mêmes clichés aériens.

Quelle qu'ait été la nature de cet aménagement, son emplacement est totalement nivelé et homogénéisé après la Seconde guerre mondiale, au moment de la création de la place telle qu'elle est encore visible actuellement.

9. BILAN ET CONCLUSION

Au final, les stratigraphies conservées sont plus ou moins conséquentes selon les emplacements. Si elles ne semblent pas dépasser 1,2 m d'épaisseur dans l'angle nord-est de la place (sondage 1), elles atteignent en revanche 2 m autour des sondages 2 et 3. Elles ne concernent en revanche qu'une période limitée aux cinq à six derniers siècles de notre histoire.

Ce diagnostic a en effet permis de reconnaître en plusieurs points le toit des formations tufacées qui semblent constituer ici le substrat. L'altitude de la surface de ces dépôts varie considérablement d'un point à l'autre de la place³⁶, ce qui semble suggérer l'existence d'anomalies topographiques relativement importantes, mais aujourd'hui totalement masquées par l'urbanisme contemporain.

Surmontant ces formations, les premières occupations identifiées ne sont pas antérieures à la fin du Moyen Âge. Il s'agit, dans le sondage 1, d'un ensemble de structures fossoyées de fonction indéterminée. Le sondage 2 livre quant à lui des traces d'aménagements de sols extérieurs témoignant peut-être de l'existence, dès cette époque, d'une place ou d'espaces de voirie. Dans les deux cas, l'existence d'occupations antérieures, « victimes » de troncatures plus ou moins importantes, ne peut être totalement écartée.

La période moderne voit l'aménagement, dans l'angle nord-est de la place (sondage 1) des premières constructions. Une cave maçonnée et voûtée y a en effet été reconnue et était vraisemblablement surmontée d'un habitat. En avant de cette construction, et sans doute sur toute la moitié nord de la place actuelle, des niveaux de sol extérieurs témoignent de la continuité de l'occupation déjà observée dans le sondage 2. En revanche, la moitié sud de la place (sondage 3) semble encore peu aménagée car manifestement davantage exposée à des phénomènes d'inondation.

Ce n'est qu'à la période contemporaine que l'espace méridional semble assaini et durablement intégré à l'aménagement d'ensemble de la place, en même temps que sont construites les halles. A cette

même époque, les constructions observées dans le sondage 1 connaissent des réaménagements et les infrastructures urbaines se perfectionnent (création de trottoirs, installation de réseaux et de caniveaux, ...) en même temps que les niveaux de sol extérieur semblent plus homogènes.

La Seconde guerre mondiale a entraîné de très nombreuses destructions dans le centre-ville. Les habitations notamment sont alors totalement rasées et la physionomie de la place largement remaniée. Si les terrassements induits par ces grands travaux ont nécessairement impacté les vestiges présents, cet impact a dû se limiter aux éléments les plus récents et n'a guère porté que sur les aménagements de la période contemporaine. C'est en tout cas ce qui ressort des observations réalisées dans les trois sondages.

³⁶ Le sondage 1 livre une cote de 18,2 m NGF, tandis que le sondage 2 fournit une mesure à seulement 16,6 m NGF, soit 1,6 m d'écart.

10. BIBLIOGRAPHIE

Azard 1983

AZARD (M.-M.) – *Histoire des Andelys et de ses bâteaux*. Le Coteau : Horvath, 1983

Berthon 2013

BERTHON (A.-A.) – *Aspects de la culture matérielle médiévale et moderne. La Rochelle, XIII^e-XIX^e siècles : les objets archéologiques dans leur contexte*. Limoges : Éditions Éveha, 2013

Caldéroni 1993

CALDERONI (P.) - « Les Andelys – Route de Paix » dans *Direction Régionale des Affaires Culturelles. Haute-Normandie. Service régional de l'archéologie. Bilan scientifique 1992*, p. 26. Rouen : DRAC, 1993

Cliquet 1993

CLIQUET (D., dir.) - *Carte archéologique de la Gaule. L'Eure (27)*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1993

Coutil 1895

COUTIL (L.) – *Archéologie gauloise, gallo-romaine et franque : département de l'Eure. 1. Arrondissement des Andelys*. Paris : E. Leroux, 1895

Dabkowski 2014

DABKOWSKI (J.) – « High potential of calcareous tufas for integrative multidisciplinary studies and prospect for archaeology in Europe » dans *Journal of Archaeological Science*, 52, p. 72-83. New York : Academic Press, 2014

Dumondelle, Leborgne 2008

DUMONDELLE (G.), LEBORGNE (J.-N.), LEBORGNE (V.) – *Archéologie aérienne. Département de l'Eure. Rapport 2008, volume 1/3*. Bernay : Archéo 27, 2008

Dumondelle, Leborgne 2009

DUMONDELLE (G.), LEBORGNE (J.-N.), LEBORGNE (V.) – *Archéologie aérienne. Département de*

l'Eure. Rapport 2009, volume 1/2. Bernay : Archéo 27, 2009

Dumondelle, Leborgne 2011

DUMONDELLE (G.), LEBORGNE (J.-N.), LEBORGNE (V.) – *Archéologie aérienne. Département de l'Eure. Rapport 2011, volume 1/3*. Bernay : Archéo 27, 2011

Dumondelle, Leborgne 2013

DUMONDELLE (G.), LEBORGNE (J.-N.), LEBORGNE (V.) – *Archéologie aérienne. Département de l'Eure. Rapport 2013, volume unique*. Bernay : Archéo 27, 2013

Dumondelle, Leborgne 2014a

DUMONDELLE (G.), LEBORGNE (J.-N.), LEBORGNE (V.) – *Archéologie aérienne. Département de l'Eure. Rapport 2014, volume unique*. Bernay : Archéo 27, 2014

Dumondelle, Leborgne 2014b

DUMONDELLE (G.), LEBORGNE (J.-N.), LEBORGNE (V.) – *Exploitation des images satellitaires de Microsoft Bing. Département de l'Eure. Rapport 2014, volume 1/4*. Bernay : Archéo 27, 2014

Dumondelle, Leborgne 2015

DUMONDELLE (G.), LEBORGNE (J.-N.), LEBORGNE (V.) – *Archéologie aérienne. Département de l'Eure. Rapport 2015, volume unique*. Bernay : Archéo 27, 2015

Gonnet 2015

GONNET (A.) – « Étude géoarchéologique » dans *Wech 2015*, vol. 2, p. 5-22.

Gonnet 2017

GONNET (A.) – *Du plateau au fond de vallée : Apport de l'étude de trois sites archéologiques à la compréhension des dynamiques géomorphologiques holocènes en Normandie*. Thèse de doctorat préparée à l'Université de Rouen Normandie sous la direction de M. Rasse. Rouen : Université de Rouen Normandie, 2017

Goudie et al 1993

GOUDIE (A.-S.), VILES (H.-A.), PENTECOST (A.) – « The late-Holocene tufa decline in Europe » dans *The Holocene*, vol. 3, n° 2, p. 181-186. Oxford : Sage Publications, 1993

Jégo 2013

JÉGO (L.) - « Les Andelys – La Mare aux Saules » dans *Direction Régionale des Affaires Culturelles. Haute-Normandie. Service régional de l'archéologie. Bilan scientifique 2008*, p. 17. Rouen : DRAC, 2013

Jimenez et alii 2005

JIMENEZ (F.), ADRIAN (Y.-M.) et COTTARD (A.) – *Les Andelys. « 3, rue de l'Égalité » (Eure – Haute-Normandie). Rapport final de fouille*. Rouen : INRAP, 2005

Lespez 2012

LESPEZ (L., dir.) – *Paysages et gestion de l'eau, sept millénaires d'histoire de vallées et de plaines littorales en Basse-Normandie*, numéro hors-série des Enquêtes Rurales, Bibliothèque du pôle rural n° 3. Caen : Presses universitaires de Caen, 2012

Loriot, Scheers 1985

LORIOT (X.), SCHEERS (S.) - *Corpus des trésors monétaires antiques de la France*, t. IV, Haute-Normandie. Paris : Société française de numismatique, 1985

Théolas 2016

THEOLAS (D.) – *Les Andelys (27), « ZAC de La Marguerite »*. *Rapport final d'opération de fouille archéologique*. Le Vieil-Evreux : CD 27, 2016

Wech 2013

WECH (P.) - « Evreux (Eure). Le diagnostic de l'ancien hôpital Saint-Louis : une fenêtre ouverte sur l'histoire de la ville » dans *Journées archéologiques régionales de Haute-Normandie*, Rouen, 11-12 mai 2012, p. 157-182. Rouen : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013

Wech 2015

WECH (P.) – *Brionne (27). « Rue Emile Neuville – Collège Pierre Brossolette »*. *Rapport final d'opération de fouille archéologique*. Le Vieil-Evreux : Département de l'Eure, 2015

TABLE DES FIGURES

Figure 1 - Localisation de la commune des Andelys dans le département de l'Eure	9
Figure 2 - Localisation de la commune des Andelys sur fond de carte IGN au 1 / 250 000e.....	9
Figure 3 - Localisation de l'opération sur fond de carte IGN au 1 / 25 000e.....	10
Figure 4 - Localisation de l'opération sur fond cadastral actuel	10
Figure 5 - Vue aérienne de la zone d'intervention un jour de fête foraine	11
Figure 6 - Localisation de l'opération dans son contexte géologique.....	23
Figure 7 - Les périodes pré et protohistoriques sur la commune des Andelys.....	27
Figure 8 - L'Antiquité sur la commune des Andelys.....	28
Figure 9 - L'Antiquité tardive et le haut Moyen Age sur la commune des Andelys	31
Figure 10 - Le Moyen Age et la période moderne sur la commune des Andelys.....	35
Figure 11 - La tour Paugé	33
Figure 12 - Dépose des pavés de granite sous la surveillance des agents de la Made	40
Figure 13 - Localisation des sondages réalisés durant l'opération	43
Figure 14 - Sondage 1 - Orthophotogrammétrie en fin de fouille	47
Figure 15 - Sondage 1 - Plan avec cotes altimétriques et emplacement des relevés effectués	48
Figure 16 - Sondage 1 - Prélèvement réalisé dans le probable substrat : à g., vue d'ensemble ; à d., vue de détail	49
Figure 17 - Sondage 1 - Plan masse des structures en fin de fouille.....	51
Figure 18 - Sondage 1 - Relevés stratigraphiques.....	53
Figure 19 - Sondage 1 - Vue en plan des structures fossoyées du secteur central.....	56
Figure 20 - Sondage 1 - Vue d'ensemble des multiples creusements identifiés dans le secteur sud ; au centre : le substrat supposé	56
Figure 21 Sondage 1 - Vue en plan du remblai de démolition US. 55 ; sur la gauche : tranchée de fondation du mur MR. 16.....	58
Figure 22 - Sondage 1 - Vue en plan des niveaux de sol US. 51 et 52 (secteur central)	58
Figure 23 - Sondage 1 - Dégagement en cours de la cave	59
Figure 24 - Sondage 1 - Vue de la face méridionale du mur MR. 16.....	59
Figure 25 - Sondage 1 - Vue du parement interne de la cave (MR. 16).....	59
Figure 26 - Sondage 1 - Profil du départ de la voûte de la cave	60
Figure 27 - Sondage 1 - Test manuel réalisé dans le sol de la cave	60
Figure 28 - Sondage 1 - Le sol de briques de la cave en fin de fouille (vu vers le sud)	61
Figure 29 - Sondage 1 - Report du plan restitué du dernier état de la cave sur le cadastre napoléonien.....	62
Figure 30 - Sondage 1 - Proposition de restitution du profil transversal de la cave dans son dernier état.....	63
Figure 31 - Sondage 1 - Vue en plan des aménagements identifiés en façade de la maison	64
Figure 32 - Sondage 1 - La maçonnerie MR 15 installée sur l'arase du mur de la cave MR 16.....	65
Figure 33 - Sondage 1 - Vue en coupe des remblais de démolition comblant la cave au nord du sondage	66

Figure 34 - Sondage 1 - Aperçu du mobilier issu du comblement de la cave.....	67
Figure 35 - Sondage 1 - Aumônière découverte dans le comblement de la cave et éléments de comparaison	68
Figure 36 - Sondage 1 - Bouteille de calvados Boulard découverte dans le comblement de la cave	69
Figure 37 - Sondage 1 - Typologie des carreaux de pavement en ciment découverts dans le comblement de la cave.....	70
Figure 38 - Sondage 1 - Diagramme stratigraphique	72
Figure 39 - Sondage 1 - Evolution chronologique des occupations reconnues	73
Figure 40 - Sondage 2 - Prélèvement réalisé dans le substrat : à g., vue d'ensemble ; à d., vue de détail.....	74
Figure 41 - Sondage 2 - Plan avec cotes altimétriques et emplacement des relevés effectués	75
Figure 42 - Sondage 2 - Coupe orientale du sondage profond.....	76
Figure 43 - Sondage 2 - Stratigraphie cumulée relevée dans la berme orientale	77
Figure 44 - Sondage 2 - Vue en plan des dépôts alluviaux US 49, 184, 187 et 188.....	79
Figure 45 - Sondage 2 - La cuillère en étain 187 MET 1	79
Figure 46 - Sondage 2 - Stratigraphies relevées sur les bermes nord et ouest.....	80
Figure 47 - Sondage 2 - Diagramme stratigraphique	82
Figure 48 - Sondage 3 - La dalle de béton mise au jour sur une grande partie de la surface sondée.....	83
Figure 49- Sondage 3 - Plan avec cotes altimétriques et emplacement des relevés effectués	84
Figure 50 - Localisation des sondages sur le cadastre napoléonien.....	85
Figure 51 - Sondage 3 - Vue en plan de la structure ST. 177	86
Figure 52 - Sondage 3 - Stratigraphies relevées dans les bermes nord-est (coupe AB) et sud-est (coupe BC)	87
Figure 53 - Sondage 3 - Stratigraphies relevées dans les bermes sud-est (coupe BC) et sud-ouest (coupe CD)....	89
Figure 54 - Sondage 3 - Vue de la berme nord-ouest et du comblement de la structure ST. 176	92
Figure 55 - Les anciennes halles du Grand-Andely	93
Figure 56 - Sondage 3 - Diagramme stratigraphique	94
Tableau 1 - Inventaire des entités archéologiques recensées sur la commune des Andelys (source SRA Normandie, avec compléments MADE 2019)	25
Tableau 2 - Liste des codes d'identification des structures	41
Tableau 3 - Bilan des ouvertures réalisées	41

NOTICE CÉRAMOLOGIQUE

Préambule

L'intégralité du mobilier a été inventoriée. Pour chaque unité stratigraphique, les différentes catégories de céramique sont comptabilisées en nombre de restes (NR), avec indication du nombre de bords, fonds, panses et anses (en excluant les cassures fraîches). Un nombre minimum d'individus (NMI) est calculé à partir du nombre de bords après recollage. En l'absence de bord dans une catégorie céramique, un NMI de 1 est néanmoins établi. Les datations des lots proposées dans l'inventaire par unités stratigraphiques¹ sont basées uniquement sur le mobilier céramique qu'ils contiennent, et peuvent donc parfois varier des données stratigraphiques.

Les éléments de formes identifiables font l'objet d'un catalogue². Pour chaque type de forme recensé, sont mentionnés la catégorie céramique, le nombre d'individus (NI) comptabilisé (avec détails du nombre de bords, de fonds et éventuellement de panses si celles-ci permettent l'identification d'un type), une description succincte des caractéristiques du vase et si possible sa période de circulation. Les vases faisant l'objet d'une illustration graphique sont mentionnés dans la dernière colonne du catalogue, identifiés par leur numéro d'inventaire composé du numéro d'US et du numéro de vase (ex : 70-1, vase 1 de l'US 70). Les vases sont représentés à l'échelle $\frac{1}{3}$, leur diamètre est mentionné en mm à droite de chaque dessin. Sous chaque vase sont reportés le numéro d'inventaire, tel qu'il apparaît dans le catalogue des éléments de formes, et la catégorie céramique [fig.1].

Catégorie céramique / provenance	
CCI sa	commune claire sableuse
glaç.	céramique glaçurée
Beauv.	Beauvaisis
Domfr.	Domfrontais
Forme	
F	forme fermée
O	forme ouverte
IND	indéterminé
Comptage	
NR	nombre de restes
NMI	nombre minimum d'individus (déterminé à partir du nombre de bords après recollage)
NI	nombre d'individus (déterminé à partir de tout élément identifiable)
B	bord
F	fond
P	panse
A	anse
Phases chronologiques	
HMA	haut Moyen Age
MA2	second Moyen Age
MOD	époque moderne
CTP	époque contemporaine

Fig.1 - abréviations utilisées

La céramique est peu abondante, avec seulement 8,6 kg, soit 562 tessons pour 85 individus. Le taux de fragmentation est relativement élevé et les profils très incomplets, ce qui peut s'expliquer par la nature des niveaux dont ce mobilier est issu (beaucoup de niveaux de sols). A l'exception de deux tessons attribuables au haut Moyen Age, probablement résiduels, aucun élément n'est antérieur au bas Moyen Age [fig.2].

105

Catégorie	NR	%	NMI *	%
Commune claire sableuse	2	0,4%	1	1,2%
haut Moyen Age	2	0,4%	1	1,2%
Commune claire sableuse	35	6,2%	4	4,7%
Céramique glaçurée	75	13,3%	12	14,1%
Grès - Beauvaisis	9	1,6%	1	1,2%
second Moyen Age	119	21,2%	17	20,0%
Commune claire sableuse	12	2,1%	0	0,0%
Céramique glaçurée	42	7,5%	1	1,2%
Grès - Beauvaisis	23	4,1%	0	0,0%
fin second Moyen Age ou moderne	77	13,7%	1	1,2%
Commune claire sableuse	6	1,1%	0	0,0%
Céramique glaçurée	185	32,9%	40	47,1%
Grès - Beauvaisis	135	24,0%	17	20,0%
Grès - Domfrontais	19	3,4%	3	3,5%
Faïence	8	1,4%	2	2,4%
époque moderne	353	62,8%	62	72,9%
Céramique glaçurée	1	0,2%	1	1,2%
Faïence fine	9	1,6%	3	3,5%
Faïence cul noir	1	0,2%	0	0,0%
époque moderne à contemporaine	11	2,0%	4	4,7%
TOTAL	562		85	

* obtenu par comptage des bords après recollage

Fig.2 - Répartition typo-chronologique de la céramique

1 En annexe.

2 En annexe.

La céramique du second Moyen Age

[pl.1] provient pour l'essentiel du sondage 1 et représente moins d'un quart des tessons et des éléments de forme. Les productions glaçurées y sont largement majoritaires, avec surtout des formes fermées de type pot ou coquemar. Tous sont très fragmentaires, ce qui limite les observations sur leur morphologie. Les quelques bords recensés présentent toutefois préférentiellement une lèvre à parement étroit. Les formes ouvertes sont quasiment inexistantes, avec seulement trois fragments de poêlon, également dotés d'une lèvre à parement étroit. On note également la présence de quelques fragments de grès, notamment un bord de pichet à col cannelé. Toutes ces formes sont assez caractéristiques du vaisselier en usage au cours des XIVe/XVe siècles.

La céramique de l'époque moderne [pl.1

et 2] représente l'essentiel du mobilier, attribuable plutôt au début de la période, avec peut-être deux phases distinctes : l'une semble plutôt axée sur le XVIe siècle, l'autre sur le XVIIe siècle, avec toutefois des persistances dans le répertoire d'une phase à l'autre.

Les productions glaçurées sont les plus nombreuses, avec comme différence principale avec la céramique de la phase précédente, le net recul des formes fermées et le développement assez massif des formes ouvertes. Pour autant, le répertoire est peu varié. Dans les ensembles du XVIe siècle, les formes ouvertes dominent, avec des tèles à collerette horizontale, des plats à bord en marli, quelques jattes. Les formes fermées sont assez peu représentées, avec à signaler la quasi absence de coquemars à lèvre en poulie (1 fragment), forme pourtant emblématique de cette période en Normandie. Dans les ensembles du XVIIIe siècle, les quelques pots répertoriés sont d'assez grand diamètre, avec des lèvres assez simples, arrondies, parfois creusées d'une gouttière sur le dessus. Les formes ouvertes sont globalement les mêmes qu'au XVIe siècle, avec des tèles, des jattes et des plats, dont la morphologie présente parfois quelques variantes, avec notamment des tèles à bord simple, dépourvu de collerette ou des plats à petit bord en bourrelet arrondi et non plus à marli.

Si les céramiques glaçurées sont toujours majoritaires, la part de vaisselle en grès est ici nettement plus importante que dans les ensembles du bas Moyen Age. Les productions du Beauvaisis sont très nettement prédominantes. Si les niveaux du XVIe siècle livrent peu de formes identifiables, les ensembles du XVIIe montrent une assez grande variété typologique : parmi les formes ouvertes, godets, coupelles et jattes, parmi les formes fermées, pichets, saloir, pot à conserve et bouteille. Les pichets semblent les plus nombreux, mais tous sont très mal conservés. La lèvre est souvent soulignée d'une petite rainure, le col peut être lisse ou strié, l'anse est pleine et étroite, un exemplaire présente le départ d'un bec pincé. On notera que les coupelles, généralement abondantes dans les contextes régionaux du début de l'époque moderne sont ici, à l'instar des coquemars à lèvre en poulie, quasiment absentes. En revanche, les pots à conserves/saloirs sont présents en plusieurs exemplaires. Deux pots à beurre et un probable pichet en grès bas-normand (Domfrontais) peuvent également être mentionnés, ainsi que quelques fragments de faïence (plat et pot de chambre).

Aucune opération d'archéologie préventive n'ayant encore été menée aux Andelys pour la fin du Moyen Age et l'époque moderne, le mobilier issu de ce diagnostic permet d'aborder un minimum la culture matérielle de cette période. La céramique récoltée s'inscrit dans le répertoire régional classique, avec toutefois une présence plus importante de vaisselle de préparation et de stockage que de vaisselle de table, ce qui interroge sur l'origine du mobilier déposé. Les ensembles du XVIIe siècle s'avèrent particulièrement intéressants, dans la mesure le vaisselier en usage à cette période est encore mal connu et sa chronologie souvent très vague.

ANNEXE 1 - INVENTAIRE DE LA CÉRAMIQUE PAR UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

US	Lot	ST	Catégorie	Forme	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase	Datation
9	1	-	grès Domfr.	F pot à beurre	fine int brun clair, ext gris ardoise, glaçure au sel	1	1	1				MOD	
9	1	-	glaç. marron	O plat	beige rosé, glaçure int marbrée brun-jaune, points de glaçure à l'ext	1	1	1				MOD/CTP	
9	1	-	faïence fine	O assiette	blanche, décor floral ou géométrique sur le rebord	9	3	3	5	1		MOD/CTP	fin XVIIIe/XIXe s.
10	1	-	CCI sa	F pot, coquemar	beige, ext noirci	Total US 9	11						fin XVIIIe/XIXe s.
10	1	-	glaç. verte	F pot, coquemar	beige à beige rosé, glaçure int et/ou ext plus ou moins couvrante - 9 très petits fgts	3	1		3			MA2/ MOD	
10	1	-	glaç. verte	O jatte, tèle ?	beige, glaçure int couvrante - 3 petits fgts	12	1		3	7	2	MA2/ MOD	
10	1	-	grès Beauv.	IND	fine int beige à gris clair, ext brun gris à gris, 1 fgt glaçuré	4	1		4			MA2/ MOD	
10	1	-	CCI sa	F pot, coquemar	beige à grisâtre - petits fgts	9	1		9			MA2/ MOD	
23	1	-	CCI sa	F pot, coquemar	beige à grisâtre - petits fgts	Total US 10	28						XVe/ XVIe s. (résiduel ?)
23	1	-	glaç. verte	F pot, coquemar	beige, glaçure int ou int/ ext plus ou moins couvrante - très petits fgts	2	1		2			MA2/ MOD	
23	1	-	grès Beauv.	O godet ?	fine int beige, ext gris clair	2	1		1			MA2/ MOD	
23	1	-	grès Domfr.	F pot à beurre	fine int brun clair, ext gris ardoise	2	1		1	1		MOD	
26	1	-	glaç. verte	F pot, coquemar	beige rosé, glaçure int partielle, points de glaçure à l'ext - petit fgt	Total US 23	7						XVe/ XVIe s. (résiduel ?)
27	1	-	glaç. verte	F pot, coquemar	beige, glaçure int ou ext partielle - petits fgts	1	1		1			MA2/ MOD	
35	1	34	CCI sa	F pot, coquemar	beige à rose-orangé - 8 petits fgts	Total US 26	1						XIIIe/ XVIe s.
35	1	34	CCI sa	F ind	beige à rose-orangé, fgts aux surfaces altérées ou très cuits presque grésés	2	1		2			MA2/ MOD	
35	1	34	glaç. jaune	F pichet	beige à orangée, glaçure ext ou int/ext jaune pâle, posée sur 2 fgts sur engobe rouge	Total US 27	2						XIIIe/ XVIe s.
35	1	34	glaç. verte	F pot, coquemar	beige, glaçure int ou int/ ext vert foncé	11	1	1		10		MA2	
35	1	34	glaç. verte	O poëlon ?	beige, glaçure int partielle - petits fgts	8	1		8			MA2	
35	1	34	grès Beauv.	F dt pichet	fine int beige, brun ou gris clair, ext brun-gris à brun-rouge, 1 fgt ac glaçure au sel	3	1	1	1	1		MA2	
36	1	34	CCI sa	F pot, coquemar	beige rosé	32	5	5	7	17	3	MA2	
36	1	34	glaç. verte	F pot, coquemar	int beige, ext rosé, glaçure int/ext partielle	2	1	1	1	1		MA2	
42	1	-	glaç. verte	F ind	beige, glaçure ext jaune-vert	Total US 35	65						XIVe/ XVIe s.
42	1	-	glaç. verte	O plat ?	beige, glaçure int/ext vert clair	1	1		1			MA2	
42	1	-	grès Beauv.	F ind	fine int gris-beige, ext brun clair	Total US 36	2						XIIIe/ XVIe s.
45	1	-	glaç. verte	O ind	beige, glaçure int vert foncé et jaune - petit fgt	1	1		1			MA2	
45	1	-	glaç. marron	O ind	beige, glaçure int brun-noir, traces de glaçure à l'ext	1	1	1				MOD	
45	1	-	faïence	O assiette, plat	int beige rosé, glaçure blanche, 1 fgt ac décor floral bleu	1	1		1			MOD	
					Total US 42	3							≥ XVIIe s.

US	Lot	ST	Catégorie	Forme	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase	Datation	
Total US 45						3								≥ XVIIe s.
46	1	-	glaç. marron	O ind	rosée, glaçure int brun foncé - petit fgt	1	1			1		MOD		
46	1	-	grès Beauv.	F pichet ?	fine int gris clair, ext gris à brun, glaçure au sel	4	1		1	1	2	MOD		
46	1	-	faïence	IND	orangée, glaçure blanche - 1 très petit fgt ac liseret bleu et noir	2	1			1	1	MOD		
Total US 46						7								≥ XVIIe s.
47	1	-	glaç. verte	F pot, coquemar	beige, glaçure int ou int/ext vert foncé ou vert olive	6	1	1	2	3		MOD		
47	1	-	glaç. verte	O jatte, tèle	beige, glaçure int couvrante, ext partielle - 5 petits fgts	9	1	1		7	1	MOD		
47	1	-	glaç. verte	O écuelle	fine int rosé, ext gris clair, glaçure int verte, débordant sur la partie haute à l'ext	2	1	2				MOD		
47	1	-	grès Beauv.	F dt pichet	fine int beige, brun ou gris clair, ext brun-rose à gris, 4 fgt ac glaçure au sel	15	1	1	2	11	1	MOD		
47	1	-	grès Domfr.	F pot à beurre ?	fine int brun clair, ext gris ardoise	1	1			1		MOD		
47	1	-	faïence cul noir	F pichet ?	orangée, glaçure int blanche, ext brun-noir	1	1		1			MOD/CTP	milieu XVIIIe/ XIXe s., intrusif ?	
Total US 47						34								≥ XVIIe s.
48	1	-	glaç. verte	F pot, coquemar	beige à orangée, glaçure int ou int/ext verte plus ou moins couvrante - nbreux petits fgts	47	4	4	8	29	6	MOD		
48	1	-	glaç. verte	O jatte, plat	beige à orangée, glaçure int ou int/ext verte plus ou moins couvrante - nbreux petits fgts	38	16	17		21		MOD		
48	1	-	CCI sa	IND	beige, engobe int/ext brun-rouge - petit fgt	1	1			1		MOD		
48	1	-	grès Beauv.	F pichet, pot à conserve, bouteille	fine int beige à gris clair, ext gris à brun, dt fgts glaçurés	59	5	7	10	38	4	MOD		
48	1	-	grès Beauv.	F gourde crapaud	fine int gris beige, ext gris à brun, glaçure au sel	1	1			1		MOD		
48	1	-	grès Beauv.	O écuelle, godet	fine int beige à gris clair, ext beige à gris	5	2	2	3			MOD		
48	1	-	grès Beauv.	O jatte, tèle ?	fine int beige, ext gris clair	2	2	2				MOD		
48	1	-	grès Domfr.	F pot à beurre ?	fine int brun clair, ext gris ardoise à brun-rouge	5	1		2	3		MOD		
48	1	-	glaç. marron	IND	orangée, glaçure int brun-noir - petit fgt	1	1			1		MOD		
48	1	-	faïence	O pot de chambre	beige rosé, glaçure blanc-bleuté	2	1	1		1		MOD		
Total US 48						161								XVIIe s. ?
55	1	4	glaç. verte	F pot, coquemar	rosée, points de glaç. int	1	1		1			MA2/ MOD		
Total US 55						1								XIIIe/ XVIIe s.
56	1	34	CCI sa	F pot, coquemar	beige	1	1		1			MA2/ MOD		
Total US 56						1								XIIIe/ XVIIe s.
57	1	-	CCI sa	F pot, coquemar	beige, fgts chauffés	2	1		1	1		MA2/ MOD		
57	1	-	glaç. verte	F ind	beige, glaçure int couvrante vert clair	1	1			1		MA2/ MOD		
57	1	-	glaç. verte	O lèchefrite	beige, glaçure int couvrante vert clair - colle ac US 58	1	1			1		MA2/ MOD		
Total US 57						4								XVe/ XVIIe s. ?
58	1	-	CCI sa	F pot, coquemar	beige	1	1		1			MA2/ MOD		
58	1	-	glaç. verte	O lèchefrite	beige, glaçure int couvrante vert clair - colle ac US 57	1	1	1				MA2/ MOD	XVe/ XVIIe s.	
58	1	-	glaç. verte	F ind	orangée à cœur gris, glaçure int partielle vert olive	0	1					MA2/ MOD		

US	Lot	ST	Catégorie	Forme	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase	Datation
58	1	-	grès Beauv.	F ind	fine int beige ou gris clair, ext brun clair à brun foncé, glaçure au sel	3	1			3		MA2/ MOD	
58	1	-	grès Domfr.	IND	fine gris ardoise à cœur brun, ext brun clair à brun-rouge	1	1			1		MOD	
					Total US 58	6							XVe/ XVIe s. ?
59	1	-	glaç. verte	O léchefrite ?	beige, glaçure int couvrante vert clair - même vase qu'en US 57 et 58 ?	1	1			1		MA2/ MOD	
					Total US 59	1							XVe/ XVIe s. ?
61	1	60	CCI sa	F pot, coquemar	beige à grisâtre - petits fçts	4	1	1		3		MA2	
61	1	60	glaç. verte	F pot, coquemar	beige à rosée, glaçure int ou int/ext plus ou moins couvrante	14	2	2	4	8		MA2	
61	1	60	grès Beauv.	F pichet ?	fine int beige à gris-brun, ext gris clair à brun-rose, glaçure au sel sur l'anse	2	1			1	1	MA2/ MOD	
					Total US 61	20							XIVe/ XVe s. ?
62	1	-	CCI sa	F pot, coquemar	beige	2	1		1	1		MA2/ MOD	
					Total US 62	2							XIIIe/ XVIe s.
64	1	63	glaç. jaune	F pichet	beige, glaçure int/ext partielle jaune pâle	1	1	1				MA2	
					Total US 64	1							XIIIe/ XIVe s.
66	1	65	CCI sa	F pot	beige à rose-orangé, inclusions de Qz (1-2 mm)	2	1	1		1		HMA	
					Total US 65	2							époque carolingienne ?
68	1	67	grès Beauv.	IND	fine int gris beige, ext brun clair, glaçure au sel	1	1			1		MA2/ MOD	
					Total US 68	1							≥ XVe s.
72	1	71	CCI sa	F cruche ?	beige, fçt d'anse large ac bande appliquée digitée au centre	1	1				1	MA2	
					Total US 72	1							XIIe/ XIIIe s.
74	1	73	CCI sa	F pot, coquemar	beige ou rosée, dt fçts chauffés	5	1	1		4		MA2	
74	1	73	glaç. jaune	F pichet	beige ou rosée, glaçure int/ ext plus ou moins couvrante jaune pâle	2	1	1		1		MA2	
74	1	73	glaç. verte	F pot, coquemar	beige à beige-rosé, glaçure int et/ou ext plus ou moins couvrante - 1 fçt de forme circulaire, fort usé (jeton ?)	14	1		2	12		MA2	
74	1	73	glaç. verte	O poëlon	beige, glaçure int couvrante vert foncé	1	1	1				MA2	
74	1	73	grès Beauv.	F ind	fine int gris clair, ext brun, glaçure au sel	2	1			2		MA2/ MOD	
					Total US 74	24							XIVe s. ?
76	1	75	CCI sa	F ind	beige-rosé à grisâtre - petits fçts	3	1			3		MA2	
76	1	75	glaç. verte	F ind	rosée, glaçure ext partielle	1	1			1		MA2	
					Total US 76	4							XIIIe/ XVe s.
77	1	75	glaç. jaune	F ind	beige, glaçure ext partielle jaune-vert, points de glaçure à l'int	1	1			1		MA2	
					Total US 77	1							XIIIe/ XVe s.
84	1	-	glaç. verte	F pot, coquemar	beige, point de glaçure à l'ext	1	1			1		MA2	
					Total US 84	1							XIIIe/ XVe s.
104	1	-	CCI sa	F ind	beige, fçt chauffé	1	1			1		MA2	
					Total US 104	1							second Moyen Age indéterminé

US	Lot	ST	Catégorie	Forme	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase	Datation
127	1	-	glaç. verte	F pot, coquemar	beige, glaçure int/ext vert clair - très petit fgt	1	1			1		MA2/ MOD	
127	1	-	grès Beauv.	O coupelle ?	fine int beige, ext gris clair	1	1		1			MA2/ MOD	
					Total US 127	2							XVe/ XVIIe s. ?
130	1	-	glaç. verte	IND	beige, glaçure int/ext partielle vert olive - très petit fgt	1	1			1		MA2/ MOD	
130	1	-	grès Beauv.	IND	fine int beige, ext gris clair - petit fgt	1	1			1		MA2/ MOD	
					Total US 130	2							XVe/ XVIIe s. ?
136	1	-	CCI sa	F coquemar	beige, fgt d'anse plate	1	1				1	MOD	
136	1	-	glaç. verte	F dt coquemar	beige à rose-orangé	3	1	1		2		MOD	
136	1	-	grès Beauv.	IND	int beige, ext gris clair	1	1			1		MOD	
136	1	-	grès Domfir.	F pot à beurre	fine int brun clair, ext gris ardoise à brun	4	1	1		3		MOD	
					Total US 136	9							XVIIe s. ?
139	1	-	glaç. verte	IND	beige, glaçure int ou int/ext couvrante vert clair	4	1			4		MA2/ MOD	
					Total US 139	4							XVIIe s. ?
141	1	-	glaç. verte	F ind	beige, glaçure int couvrante	1	1		1			MA2/ MOD	
					Total US 141	1							XIIIe/ XVIIe s.
142	1	-	glaç. verte	F ind	beige, glaçure int et/ou ext verte plus ou moins couvrante - très petits fgts	6	1			6		MA2/ MOD	
142	1	-	glaç. verte	IND	orangée, glaçure int vert olive - petit fgt	1	1			1		MA2/ MOD	
142	1	-	grès Beauv.	IND	int beige, ext gris clair, glaçure au sel	3	1			3		MA2/ MOD	
142	1	-	grès Domfir.	F pichet ?	fine int brun clair, ext gris ardoise à brun	3	1	1		2		MOD	
					Total US 142	13							XVIIe s. ?
146	1	-	glaç. jaune	O plat	glaçure int couvrante jaune et verte	1	1	1				MOD	
					Total US 146	1							XVIIe/ XVIIe s. ?
165	1	-	glaç. jaune	O jatte, tèle	orangée à cœur gris, glaçure int partielle jaune pâle	1	1	1				MOD	
165	1	-	glaç. verte	O jatte, tèle	beige, glaçure int couvrante, ext partielle - petits fgts	2	1			2		MOD	
					Total US 165	3							XVIIe s. ?
166	1	-	CCI sa	F pot, cruche	beige	1	1	1				MA2	
166	1	-	glaç. verte	F ind	beige, glaçure int couvrante, ext partielle - très petit fgt	1	1			1		MA2	
					Total US 166	2							XIVe / XVe s. ?
171	1	-	glaç. verte	IND	beige, glaçure couvrante int jaune pâle, ext vert clair	1	1			1		MOD	
					Total US 171	1							≥ XVIIe s.
172	1	-	glaç. verte	F pot, coquemar	beige, glaçure couvrante int/ext vert foncé	2	1	1		1		MOD	
					Total US 172	2							XVIIe/ XVIIe s. ?
183	1	-	glaç. verte	IND	beige, glaçure ext partielle	2	1			2		MOD	
183	1	-	glaç. jaune	O plat	rosée, glaçure int couvrante jaune taché de brun	1	1			1		MOD	≥ XVIIe s.
183	1	-	grès Beauv.	IND	int gris clair, ext brun	1	1			1		MOD	
183	1	-	faïence	O pot de chambre	beige, glaçure blanche	2	1	1		1		MOD	≥ XVIIe s.
					Total US 183	6							≥ XVIIe s.
184	1	-	glaç. verte	F coquemar	rosée, glaçure int partielle	1	1	1				MOD	
184	1	-	grès Beauv.	F saloir	beige rosé	1	1	1				MOD	
					Total US 184	2							XVIIe/ XVIIe s.
185	1	-	CCI sa	O jatte, tèle	beige rosé	1	1			1		MOD	

US	Lot	ST	Catégorie	Forme	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Phase	Datation
185	1	-	glaç. verte	O jatte, plat	beige à beige rosé, glaçure int ou int/ext plus ou moins couvrante	3	2	2		1		MOD	
185	1	-	glaç. verte	F pot, coquemar	beige à rose-orangé, glaçure int ou int/ext plus ou moins couvrante	11	2	2	4	5		MOD	
185	1	-	grès Beauv.	F dt pichet, saloir	fine int beige à gris clair, ext brun clair ou gris, glaçure au sel	17	2	2	1	13	1	MOD	
185	1	-	grès Domfr.	F pot à beurre ?	fine int brun, ext gris ardoise	1	1		1			MOD	
185	1	-	glaç. marron	IND	beige rosé, glaçure int ou int/ext brun-jaune ou brun violacé - petits fgts	2	1			2		MOD	≥ XVIIe s.
185	1	-	faïence	O assiette, plat ?	beige, glaçure blanche	1	1		1			MOD	≥ XVIIe s.
Total US 185						36							XVIIe s. ?
186	1	-	glaç. jaune	O plat	rosée, glaçure int couvrante débordant à l'extérieur en partie haute	1	1	1				MOD	
186	1	-	grès Beauv.	IND	fine int gris clair, ext gris clair à brun clair, 1 fgt ac glaçure au sel	4	1		1	2	1	MOD	
Total US 186						5							XVIIe s. ?
187	1	-	glaç. verte	O jatte, tèle	orangée à cœur gris, glaçure int couvrante vert olive - même vase, colle ac 1 bord de l'US 48	9	1	2		7		MOD	
187	1	-	glaç. verte	O jatte, tèle	orangée à cœur gris, points de glaçure jaune à l'int	1	1	1				MOD	
187	1	-	glaç. verte	O jatte, plat	beige, glaç. int ou int/ext vert clair	3	1	1	1	1		MOD	
187	1	-	grès Beauv.	F saloir	int gris beige, ext beige rosé	1	1	1				MOD	
187	1	-	grès Beauv.	F pichet	int beige à gris clair, ext gris, glaçure au sel	2	1			1	1	MOD	
Total US 187						16							XVIIe s. ?
188	1	-	CCI sa	F cruche ?	beige, fgts d'anse plate trifide	3	1				3	MOD	
188	1	-	glaç. verte	F pot, coquemar	beige, glaçure int ou int/ext plus ou moins couvrante, vert olive à vert foncé	26	1	4	12	8	2	MOD	
188	1	-	glaç. verte	O jatte, tèle	orangée à cœur gris, glaçure int couvrante vert olive, points de glaçure à l'ext	7	2	2	1	4		MOD	
188	1	-	grès Beauv.	O coupelle, jatte	int beige, ext gris clair, 1 fgt ac glaçure au sel	2	1	1	1			MOD	
188	1	-	grès Beauv.	O dt pichet, saloir	int beige à gris clair, ext gris clair à brun, dt fgts ac glaçure au sel	19	2	2	4	13		MOD	
188	1	-	grès Domfr.	F pot à beurre ?	fine int brun, ext gris ardoise	1	1			1		MOD	
Total US 188						58							XVIIe/ XVIIIe s.
193	1	-	CCI sa	F pot, coquemar	rosée	1	1					MA2/ MOD	
193	1	-	glaç. verte	F pot, coquemar	beige, glaçure int/ ext plus ou moins couvrante - petits fgts	1	1			2		MA2/ MOD	
193	1	-	glaç. verte	O jatte, tèle	beige, glaçure int couvrante	1	1			1		MA2/ MOD	
Total US 193						3							XIIIe/ XVIIe s.
197	1	-	glaç. jaune	F pichet ?	beige, glaçure ext jaune pâle, départ d'anse ronde pleine ac décor de bande moletée	1	1				1	MA2	
Total US 197						1							XIIIe/ XIVe s.
TOTAL						562	162	93	92	343	34		

ANNEXE 2 - CATALOGUE DES ÉLÉMENTS DE FORME

US	Lot	ST	Catég. CER	Forme	NI	B	F	P	Description	Phase	Datation	Illustr.
9	1	-	grès Domfr.	pot à beurre	1	1			lèvre à méplat horizontal massive	MOD	XVIe/ XVIIe s. ?	
9	1	-	glaç. marron	plat	1	1			petite lèvre pendante	MOD/ CTP	XVIIIe/ XIXe s.	
9	1	-	faïence fine	assiette	3	3	5	1	décor à large marli, 1 bord à décor floral, 2 autres à décor géométrique (carrés bleus et forme jaune indéterminée ou petits losanges bleus)	CTP	fin XVIIIe/ XXe s.	
10	1	-	grès Beauv.	godet ovoïde ?	1		1		fgt de petit pied annulaire	MA2/ MOD	XVIe/ XVIIe s.	-
35	1	34	CCI sa	pot, coquemar	1				petite lèvre triangulaire	MA2	XIVe/ XVe s. ?	35-1
35	1	34	glaç. jaune	pichet	1	1		1	fgt de lèvre en flèche + fgt de pastille grenetée, glaçure jaune sur engobe rouge	MA2	XIVe s.	-
35	1	34	glaç. verte	coquemar	5	5			bord à parement étroit, 2 ex. ac départ d'anse plate	MA2	XIVe/ XVe s.	35-2
35	1	34	glaç. verte	poëlon	1	1			bord à parement étroit, ressaut interne	MA2	XIVe/ XVe s.	-
35	1	34	grès Beauv. ?	pichet	1	1			fin bord droit, col cannelé	MA2	XIVe/ XVe s.	35-3
42	1	-	glaç. verte	plat ?	1	1			fgt de bord à marli terminé en bourrelet arrondi	MOD	≥ XVIe s.	-
47	1	-	glaç. verte	coquemar	1	1			lèvre en gouttière, départ d'anse	MOD	≥ XVIIe s.	-
47	1	-	glaç. verte	jatte, tèle	1	1			lèvre éversée arrondie	MOD	≥ XVIIe s.	-
47	1	-	glaç. verte	écuelle à tenons	1	2			petite lèvre triangulaire, tenon horizontal rectangulaire - production du Beauvaisis ?	MOD	≥ XVIe s.	-
47	1	-	grès Beauv.	pichet	1	1			fgt de bord droit ac départ d'anse	MOD	≥ XVe s.	-
48	1	-	glaç. verte	pot, coquemar	4	4	1		fgts de lèvre éversée ou en bandeau + 1 fond sur pied	MOD	≥ XVIIe s.	-
48	1	-	glaç. verte	pot ?	1	2			lèvre horizontale rectangulaire creusée d'une rainure sur le dessus	MOD	≥ XVIe s.	48-1
48	1	-	glaç. verte	jatte, tèle	1	1			bord droit souligné d'une collerette horizontale	MOD	XVIe/ XVIIe s.	-
48	1	-	glaç. verte	jatte, plat	11	11			fgts de lèvre à marli, dt 2 ex. perforés - 1 ex. colle ac US 187	MOD	XVIe/ XVIIe s.	48-2 et 3
48	1	-	glaç. verte	jatte, plat	1	1			petit bord en bandeau	MOD	≥ XVIe s.	48-4
48	1	-	glaç. verte	jatte, plat	1	1			bord en bourrelet arrondi	MOD	≥ XVIe s.	48-5
48	1	-	grès Beauv.	pichet	3	3			fin bord droit souligné d'une rainure, 1 ex. ac départ d'anse	MA2/ MOD	≥ XVIe s.	48-6
48	1	-	grès Beauv.	pot à conserve ?	1	3			bord droit souligné d'une collerette horizontale	MOD	XVIe/ XVIIe s.	48-7
48	1	-	grès Beauv.	bouteille	1	1		2	fgt de goulot étroit	MOD	XVIe/ XVIIe s.	48-8
48	1	-	grès Beauv.	godet ?	1	1	1		fin bord légèrement tronconique + fgt de fond	MOD	≥ XVIe s.	48-9
48	1	-	grès Beauv.	coupelle	1	1			bord à collerette	MOD	XVIe/ XVIIe s.	48-10
48	1	-	grès Beauv.	jatte, terrine	2	2			bord droit ou rentrant souligné d'une collerette	MA2/ MOD	XVIe/ XVIIe s. ?	48-11
48	1	-	faïence	pot de chambre	1	1			fine lèvre pendante	MOD	≥ XVIIe s.	48-12
57	1	-	glaç. verte	lèche-frite	1			1	fgt de fond, colle ac US 58	MA2/ MOD	XVIe/ XVIIe s. ?	

US	Lot	ST	Catég. CER	Forme	NI	B	F	P	Description	Phase	Datation	Illustr.
58	1	-	glaç. verte	lèche-frite	1	1			petit bord rectangulaire festonné, colle ac US 57	MA2/ MOD	XVe/ XVIe s.	1
61	1	60	CCI sa	pot, coquemar	1	1			petit bord à parement étroit	MA2	XIVe / XVe s. ?	61-1
61	1	60	glaç. verte	pot, coquemar	2	2			petit bord à parement étroit	MA2	XIVe / XVe s. ?	-
64	1	63	glaç. jaune	pichet	1	1			fgt de lèvre en flèche à rainure sommitale, départ d'anse ronde et pleine ornée d'un poutier en partie haute	MA2	XIIIe/ XIVe s.	64-1
66	1	65	CCI sa	pot	1	1			fine lèvre en gouttière	HMA	époque carolingienne ?	
74	1	73	CCI sa	pot, coquemar	1	1			petit bord à parement étroit	MA2	XIVe/ XVe s.	-
74	1	73	glaç. jaune	pichet	1	1			fgt de lèvre (partie interne manquante), départ d'anse ronde et pleine ornée d'un poutier en partie haute	MA2	XIIIe/ XIVe s.	-
74	1	73	glaç. verte	poëlon	1	1			bord à parement étroit	MA2	XIVe/ XVe s.	74-1
136	1	-	glaç. verte	coquemar	1	1			fgt de lèvre en poule	MOD	XVe s.	-
136	1	-	grès Domfr.	pot à beurre	1	1			lèvre à méplat horizontal massive	MOD	XVIIe/ XVIIIe s. ?	136-1
142	1	-	grès Domfr.	pichet ?	1	1			lèvre triangulaire à gouttière sommitale, départ d'anse	MOD	XVe/ XVIIe s. ?	142-1
146	1	-	glaç. jaune	plat	1	1			fgt de bord à marli terminé en bourrelet arrondi	MOD	XVIIe/ XVIIIe s. ?	-
165	1	-	glaç. jaune	jatte, tèle	1	1			bord droit souligné d'une collerette horizontale	MOD	XVIIe s. ?	165-1
166	1	-	CCI sa	pot, cruche	1	1			bord à parement étroit, massif et ramassé	MA2	XIVe/ XVe s. ?	-
172	1	-	glaç. verte	coquemar ?	1	1			lèvre éversée arrondie, ressaut interne	MOD	XVIIe/ XVIIIe s. ?	-
183	1	-	faïence	pot de chambre	1	1			fine lèvre pendante	MOD	≥ XVIIe s.	-
184	1	-	glaç. verte	coquemar	1	1			lèvre en gouttière, départ d'anse plate trifide	MOD	XVIIe/ XVIIIe s.	184-1
184	1	-	grès Beauv.	saloir	1	1			courte lèvre peu éversée soulignée d'une moulure	MOD	XVIIe/ XVIIIe s.	184-2
185	1	-	glaç. verte	jatte, plat	2	2			fgt de bord à marli	MOD	XVIIe/ XVIIIe s. ?	-
185	1	-	glaç. verte	pot, coquemar	2	2	1		fgts de bords en petit bandeau, dt 1 ex. ac départ d'anse + 1 fond sur pied	MOD	≥ XVIIe s.	-
185	1	-	grès Beauv.	pichet	1	1			fin bord droit souligné d'une rainure, petit verseur pincé	MA2/ MOD	≥ XVe s.	185-1
185	1	-	grès Beauv.	saloir	1	1			courte lèvre éversée soulignée d'une moulure	MOD	XVIIe/ XVIIIe s.	185-2
186	1	-	glaç. jaune	plat	1	1			bord en bourrelet arrondi	MOD	XVIIe/ XVIIIe s.	186-1
187	1	-	glaç. verte	jatte, tèle	1	1			bord droit souligné d'une collerette horizontale	MOD	XVIIe/ XVIIIe s.	
187	1	-	glaç. verte	jatte, tèle	1	2		7	lèvre à marli, colle ac 48-3	MOD	XVIIe/ XVIIIe s.	187-1
187	1	-	grès Beauv.	saloir	1	1			courte lèvre éversée soulignée d'une moulure	MOD	XVIIe/ XVIIIe s.	-
187	1	-	grès Beauv.	pichet	1	4		1	fgt de col rainuré en partie basse	MA2/ MOD	≥ XVe s.	-
188	1	-	glaç. verte	pot, coquemar	1	4			lèvre éversée arrondie, ressaut interne	MOD	XVIIe/ XVIIIe s. ?	188-1

US	Lot	ST	Catég. CER	Forme	NI	B	F	P	Description	Phase	Datation	Illustr.
188	1	-	glaç. verte	jatte, tête	2	2			bord droit souligné d'une collerette horizontale	MOD	XVIe/ XVIIe s.	188-2
188	1	-	grès Beauv.	coupelle	1	1			fgt de bord à collerette	MOD	XVIe/ XVIIe s.	-
188	1	-	grès Beauv.	pichet	1	1			fgt de bord droit, départ d'anse bifide	MA2/ MOD	≥ XVe s.	-
188	1	-	grès Beauv.	saloir	1	1			courte lèvres éversées soulignée d'une moulure	MOD	XVIe/ XVIIe s.	-

LES INVENTAIRES

INVENTAIRE DES STRUCTURES ET DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

Numéro	Sond.	Interprétation	Nature / description	Relations stratigraphiques								Mobilier présent	Phasage proposé
				Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur / Coupe	Dans	Inclut		
-	1	Niveau de sol	Sol actuel de la place constitué de pavés de granite	-	-	-	37	-	2	-	-	-	CTP
-	1	Niveau de préparation	Fine couche de sable jaune-orangé destiné à recevoir les pavés	1	-	-	38	-	3	-	-	-	CTP
-	1	Niveau de préparation	Fine couche de mâchefer ou de goudron noir	2	-	-	39	-	4 / 5	-	-	-	CTP
-	1	Fondation	Béton gris clair servant de support aux bordures en granite délimitant le pourtour de la place	3	-	-	178	-	5	-	-	-	CTP
-	1	Remblai	Grave sableuse orangée	3 / 4	-	-	40	-	6 / 19	-	-	-	CTP
-	1	Remblai	Limons sableux gris foncé avec silex et nodules de goudron + grave ciment	5	-	-	19 179	-	MR 7 CN 8 MR 15	-	-	-	CTP
MR 7	1	Trottoir	Blocs de béton jointoyés au ciment gris / largeur 0,2 m / orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est	6 CN 8	-	-	-	-	9	-	-	-	CTP
CN 8	1	Caniveau	Rigole constituée de briques disposées perpendiculairement au trottoir. MR 7 et liées entre elles avec du ciment gris / largeur 0,2 m / orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est	6	-	-	-	-	9 MR 7	-	-	-	CTP
-	1	Remblai de démolition	Ensemble de gravats de toutes sortes (briques, blocs calcaires, blocs de béton, carreaux de ciment, ferraille, ...) dans une matrice très aérée de limon brun-gris	6 MR 7 CN 8	-	-	-	-	MR 16 78 79	-	-	CER - MET - TCA VER	CTP
-	1	Niveau d'occupation ?	Limons argileux brun foncé avec du gravier, quelques petits morceaux de TCA, des charbons et de petits nodules de calcaire	50	CN 11 MR 14	-	-	-	51 52 53 54 MR 16	-	-	CER - FAU - MET VER	MOD CTP
CN 11	1	Tranchée réseau	Creusement linéaire orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est et partiellement engagé sous la berme / largeur minimale 0,35 m / reconnue sur une longueur d'au moins 3 m / non sondé	6 MR 15	-	-	-	-	10 13 / 50 MR 14 MR 16	-	12 MR 210	MET	CTP
-	1	Comblement	Limons brun peu compact avec nombreuses inclusions grossières (silex, mortier, TCA, terre brûlée, ...)	6 MR 15	-	-	-	-	MR 210	-	CN 11	MET	CTP
-	1	Blockage	Assemblage de blocs calcaires de moyenne et grande taille, avec quelques silex, sans liant apparent	10 53 204 MR 15	CN 11	-	-	-	-	-	MR 16	-	MOD

Numéro	Interprétation	Nature / description	Relations stratigraphiques								Mobilier présent	Phasage proposé		
			Sond.	Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur/ Coupe	Dans			Inclut	
Str.	US													
MR 14	-	1 Mur / maçonnerie		50	CN 11 CN 17 CN 18	-	-	-	-	-	10	-	-	MOD CTP
MR 15	-	1 Mur / maçonnerie		6 / 9 MR209	-	-	-	-	-	-	12 CN 11 MR 16	-	-	CTP
MR 16	-	1 Mur / maçonnerie		10 53 MR 15 MR209	CN 11	-	-	-	-	-	55	13 204	-	MOD
CN 17	-	1 Tranchée réseau		-	-	-	CN 32	CN 18	MR 14	-	-	-	-	CTP
CN 18	-	1 Caniveau		19	ST 30	-	-	-	86 MR 14 CN 17 CN 32	-	-	101 102	-	CTP
-	19	1 Remblai		5	-	-	6 179	CN 18	20 31 200	-	-	-	-	CTP
-	20	1 Niveau de sol		5 19 200	CN 28	-	-	-	21	-	-	-	-	MOD CTP
-	21	1 Niveau d'occupation		20	-	-	-	-	22	-	-	-	-	MOD CTP
-	22	1 Niveau de sol		21	-	-	-	-	23	-	-	-	-	MOD CTP
-	23	1 Niveau d'occupation		22	-	-	-	-	24 85	-	-	-	CER - FAU - MET	MOD CTP
-	24	1 Niveau de sol		23 86	-	-	-	-	25 92	-	-	-	-	MOD CTP

Str.	Numéro	Interprétation	Nature / description	Relations stratigraphiques								Mobilier présent	Phasage proposé
				Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur / Coupe	Dans	Inclut		
-	25	Remblai ?	Limon grisâtre avec nombreux nodules de calcaire, quelques morceaux de terre cuite et du charbon	24 86 93	-	-	-	-	26 58 88	-	-	-	MOD CTP
-	26	Niveau de sol	Limon argileux brun-beige assez compact et homogène, avec quelques charbons	25	-	-	-	-	87 88 95 111	-	-	CER	MOD CTP
-	27	Remblai	Limon argileux gris avec des poches de limon argileux brun-beige, quelques graviers et inclusions de terre cuite	90	-	91	-	-	74	-	-	CER	MOD
CN 28	-	Probable tranchée réseau	Creusement linéaire orienté est-nord-est/ouest-sud-ouest / largeur 0,6 m / prof. min. 0,5 m / parois verticales / fond non atteint	200	-	-	-	CN 32	20	-	-	-	CTP
-	29	Comblement	Remblais divers	200	-	-	-	33	-	CN 28	-	-	CTP
ST 30	-	Probable tranchée réseau	Creusement linéaire orienté est-nord-est/ouest-sud-ouest / largeur 0,5 m / prof. min. 0,5 m / parois verticales / fond non atteint	19	-	-	-	-	23 33 200 CN 18 CN 32	-	-	-	CTP
-	31	Comblement	Remblais divers	19	-	-	-	-	-	ST 30	-	-	CTP
CN 32	-	Tranchée réseau	Creusement linéaire orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est, large de 0,3 m / présence d'un tuyau en plomb	-	ST 30	-	CN 17	CN 18 CN 28	20 86	-	-	-	CTP
-	33	Comblement	Remblais divers + tuyau en plomb	CN 18	-	-	-	29	-	CN 32	-	-	CTP
ST 34	-	Creusement de nature indéterminée	Creusement de grande dimensions, observé principalement en coupe / parois évasées / fond non atteint / prof. min. 0,6 m	90 91	-	ST 75	-	-	36 100 103	-	-	-	MED MOD
-	35	Comblement	Limon sableux brun-gris, très meuble et aéré, avec nombreux silix et nodules de calcaire	91	-	61 74	-	-	76	ST 75	-	CER - FAU - MET	MED MOD
-	36	Comblement	Limon brun à gris clair, hétérogène et compact, avec nombreuses inclusions grossières de craie et quelques nodules de terre cuite	26	ST 69 ST 75	-	-	-	56 108	ST 71	-	CER - FAU	MED MOD
-	37	Niveau de sol	Sol actuel de la place constitué de pavés de granite	-	-	-	112	-	38 178	-	-	-	CTP
-	38	Niveau de préparation	Fine couche de sable jaune-orangé destiné à recevoir les pavés	37	-	-	113	-	39	-	-	-	CTP
-	39	Niveau de préparation	Fine couche de mâchefer ou de goudron noir	38	-	-	114	-	40	-	-	-	CTP

Numéro	Sond.	Interprétation	Nature / description	Relations stratigraphiques								Mobiliier présent	Phasage proposé
				Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur/ Coupe	Dans	Inclut		
-	40	2 Remblai	Grave sableuse orangée	39 178	-	-	115	-	41 179	-	-	-	CTP
-	41	2 Niveau de sol	Grave sableuse compactée, relativement homogène, plus fine en surface et plus grossière en partie basse / surface lissée et particulièrement compactée	40 179	-	-	-	-	42 182	-	-	-	MOD CTP
-	42	2 Remblai ?	Limon sableux brun-orangé à brun foncé, compact et hétérogène, avec nombreux silex et nodules de calcaire, de mortier et de terre cuite	41 182	-	-	-	-	43 44 180	-	-	CER - FAU	MOD CTP
-	43	2 Niveau de circulation	Surface lisse et nettement indurée du sol US 44 / fine couche de ciment (?) gris	42 180	-	-	-	-	44	-	-	-	MOD CTP
-	44	2 Niveau de sol	Craie damée + silex	42 43	-	-	-	-	45 183 186	-	-	-	MOD
-	45	2 Niveau d'occupation	Limon argileux gris, homogène et compact, avec fraction sableuse et liseré d'oxydation à l'interface supérieure ; nette induration	44 183	-	-	-	-	46	-	-	CER - FAU - MET	MOD
-	46	2 Niveau d'occupation	Limon argileux gris à texture sableuse, compact et plutôt hétérogène, avec de rares micro-charbons, des nodules de terre cuite, des silex, de petits nodules de calcaire et des traces d'oxydation	45 183 185 186	-	-	-	-	47 187	-	-	CER	MOD
-	47	2 Niveau de sol	Craie damée avec quelques inclusions de terre cuite et des silex	46	-	-	-	-	48 181 184	-	-	CER - FAU - TCA	MOD
-	48	2 Niveau de sol	Radier de silex de taille diverse dans une matrice limono-sableuse gris-vert / compact	47 181	-	-	-	-	49	-	-	CER - FAU - MAL MET - TCA	MOD
-	49	2 Dépôt alluvial ?	Dépôts lités constitués en majorité de limon sableux gris-vert, compact et oxydé	48	-	-	-	184 ?	187	-	-	-	MOD
-	50	1 Remblai	Limon argileux brun foncé, avec quelques petits morceaux de TCA, des charbons et de petits nodules de calcaire / après arasement de la maçonnerie MR 14	6	CN 11	-	-	-	10 MR 14	-	-	-	MOD CTP
-	51	1 Niveau de démolition	Limon argileux rougeâtre (rubéfié ?), compact	10 52	-	54	-	-	55	-	-	-	MOD CTP
-	52	1 Niveau de sol	Craie damée avec petits déchets de taille de calcaire	10	-	-	53	-	51	-	-	-	MOD CTP
-	53	1 Niveau de sol	Craie damée avec petits déchets de taille de calcaire	10	-	-	52	-	13 54 MR 16	-	-	-	MOD CTP

Numéro	Sond.	Interprétation	Nature / description	Relations stratigraphiques							Mobilier présent	Phasage proposé	
				Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur / Coupe	Dans			Inclut
-	54	Niveau de démolition	Limon argileux rougeâtre (rubéfié ?) avec quelques morceaux de TCA	53	-	51	-	-	55 MR 16	-	-	-	MOD CTP
-	55	Remblai de démolition	Mélange de nodules de mortier jaune pulvérulent et de craie, avec des morceaux de TCA et du calcaire brûlé	51 52 54	MR 16	-	-	-	62 81 82 84	-	-	CER - FAU	MOD
-	56	Comblement	Limon sableux brun très hétérogène, avec quelques grosses poches noirâtre à verdâtres (matière organique ?) et quelques poches d'argile brun-beige / nombreuses inclusions de calcaire et terre cuite	36	-	-	-	-	57 108	ST 71	-	CER - MET	MED MOD
-	57	Comblement	Limon sableux brun avec très nombreuses inclusions de terre cuite et terre brûlée, ainsi que des nodules de calcaire et de mortier / quelques graviers	56	-	72	-	-	-	ST 71	-	CER - FAU	MED MOD
-	58	Comblement	Limon sableux brun avec quelques poches charbonneuses, de gros nodules de torchis chauffé (rougeâtre), quelques poches de limon argileux brun-beige et des inclusions de terre cuite et de calcaire	25	-	-	-	-	109	ST 69	-	CER - FAU - MET	MED MOD
-	59	Comblement	Limon sableux gris, homogène, avec quelques nodules de calcaire	109	-	-	-	-	70	ST 69	-	CER - FAU	MED MOD
<i>US 60 annulée</i>													
-	61	Comblement	Limon sableux brun-gris, très meuble et aéré, avec nombreux silex et nodules de calcaire	91	-	35 74	-	-	76	ST 75	-	CER - FAU - MET TCA	MED MOD
-	62	Comblement	Limon sableux gris avec des nodules de calcaire et de petits silex, ainsi que des poches d'argile brun-beige et des nodules de terre cuite	55	MR 16	-	-	-	-	ST 206	-	CER - FAU	MED MOD
ST 63	-	Creusement de nature indéterminée	Structure vue principalement en coupe / parois verticales / fond non atteint / prof. min. 0,6 m / forme en plan et dimensions non reconnues	100	ST 75	-	-	-	208	-	64	CER - FAU	MED MOD
-	64	Comblement	Limon sableux gris assez homogène et compact, avec quelques silex et petits blocs de calcaire	100	ST 75	-	-	-	-	ST 63	-	CER - FAU	MED MOD
ST 65	-	Creusement de nature indéterminée	Structure vue principalement en coupe / parois évasées / profondeur 0,6 m / fond en cuvette / forme en plan et dimensions non reconnues	93	ST 67	-	-	-	94	-	66	CER - FAU	MED MOD
-	66	Comblement	Limon sableux gris-brun avec nombreux nodules de calcaire	93	ST 67	-	-	-	-	ST 65	-	CER - FAU	MED MOD

Numéro	Sond.	Interprétation	Nature / description	Relations stratigraphiques							Mobilier présent	Phasage proposé	
				Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur / Coupe	Dans			Inclut
ST 67	1	Creusement de nature indéterminée	Structure vue principalement en coupe / parois évasées / profondeur minimale 0,7 m / plan non reconnu	25	ST 69	-	-	-	66 110	-	68	CER - FAU - MET	MED MOD
68	1	Comblement	Limon argileux gris foncé compact et homogène, avec nombreux nodules de mortier gris clair et de terre cuite	-	ST 69	-	-	-	-	ST 67	-	CER - FAU - MET	MED MOD
ST 69	1	Creusement de nature indéterminée	Structure observée principalement en coupe / profil en V ouvert et fond en cuvette / profondeur 0,7 m / largeur à l'ouverture 1,8 m	25	-	-	-	-	36 68 110	-	58 59 70 109	CER - FAU - MET	MED MOD
70	1	Comblement	Limon sableux gris clair, hétérogène, avec de petites poches beiges éparées, des nodules de calcaire et de rares nodules de terre cuite	59	-	-	-	-	-	ST 69	-	-	MED MOD
ST 71	1	Creusement de nature indéterminée	Structure observée principalement en coupe / parois irrégulières et évasées / fond non atteint / prof. min. 0,7 m	26	ST 69 ST 75	-	-	-	103	-	36 56 57 72 108	CER - FAU - MET	MED MOD
72	1	Comblement	Limon sableux brun avec très nombreuses inclusions de terre cuite et terre brûlée, ainsi que des nodules de calcaire et de mortier / quelques graviers	56	-	57	-	-	-	ST 71	-	CER - FAU - MET	MED MOD
US 73 annulée													
-	1	Comblement	Limon sableux brun-gris, très meuble et aéré, avec nombreux silex et nodules de calcaire	91	-	35 61	-	-	76	ST 75	-	CER - FAU - MET	MED MOD
ST 75	1	Creusement de nature indéterminée	Creusement de grande dimensions, observé principalement en coupe / parois évasées / fond non atteint / prof. min. 0,6 m	90 91	-	ST 34	-	-	36 100 103	-	35 61 74 76	CER - FAU - MET TCA	MED MOD
76	1	Comblement	Limon argileux brun à brun-gris, assez compact et homogène, avec quelques inclusions de silex et calcaire	74	-	-	-	-	-	ST 75	-	CER - FAU - MET	MED MOD
77	1	Remblai	Possible comblement d'une structure non détectée / limon argileux brun-orangé à gris clair, avec poches sableuses, très hétérogène, nombreuses inclusions de terre cuite et de nodules de calcaire + quelques charbons et poches cendreuses	103	ST 75	104	-	-	105	-	-	CER	MED MOD
78	1	Niveau de sol	Sol constitué de briques proto-industrielles liées au mortier jaune très pâle	9 79	-	-	-	-	MR 16 80	-	-	TCA	CTP

Numéro	Interprétation	Nature / description	Relations stratigraphiques								Mobilier présent	Phasage proposé			
			Sond.	Str.	US	Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de			Sur/ Coupe	Dans	Inclut
-	1	Niveau de sol	1	79			9	-	-	-	-	-	-	-	CTP
-	1	Radier de sol	1	80			78	-	-	-	-	-	-	MET	CTP
-	1	Niveau d'occupation	1	81			55	MR 16	-	-	-	-	-	-	MOD
-	1	Niveau de travail ?	1	82			55 81	MR 16	-	-	-	-	-	-	MOD
-	1	Niveau d'occupation	1	83			82	MR 16 ST 205	-	-	-	-	-	-	MED MOD
-	1	Comblement	1	84			55 82	ST 206	-	-	-	-	-	CER	MED MOD
-	1	Niveau de travail ?	1	85			23	-	-	-	-	-	-	-	MOD CTP
-	1	Niveau d'occupation	1	86			85	CN 18 ST 96	-	-	-	-	-	-	MOD CTP
-	1	Niveau d'occupation	1	87			26	-	-	-	-	-	-	-	MOD CTP
-	1	Remblai de démolition	1	88			25 26 86 95	-	-	-	-	-	-	-	MOD CTP
-	1	Niveau d'occupation	1	89			88	-	-	-	-	-	-	-	MOD
-	1	Remblai	1	90			88 89 95	-	-	-	-	-	-	-	MOD
-	1	Remblai	1	91			90	-	-	-	-	-	-	-	MOD
-	1	Niveau d'occupation	1	92			24	-	-	-	-	-	-	-	MOD CTP
-	1	Niveau d'occupation	1	93			92	-	-	-	-	-	-	-	MOD CTP

Numéro	Sond.	Interprétation	Nature / description	Relations stratigraphiques								Mobilier présent	Phasage proposé
				Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur / Coupe	Dans	Inclut		
-	94	1 Niveau de sol ?	Morceaux de TCA et argile rubéfiée (rougeâtre)	90 93	ST 65	-	-	-	-	98	-	-	MED MOD
-	95	1 Remblai	Limons argileux brun avec déchets de taille de calcaire + nodules de calcaire brûlé et de mortier jaune-beige et quelques morceaux de TCA	26 87	-	-	-	-	-	88 90	-	-	MOD CTP
ST 96	-	1 Creusement de nature indéterminée	Structure observée seulement en coupe (trou de poteau ?) / largeur 0,16 m / prof. 0,4 m / parois verticales	?	-	-	-	-	-	86	-	97	CTP
-	97	1 Comblement	Limons sableux brun assez meuble, avec petits silex, quelques inclusions de nodules de calcaire, de mortier jaune-beige et de terre cuite	?	-	-	-	-	-	-	ST 96	-	CTP
-	98	1 Niveau d'occupation	Limons argileux gris assez homogène, avec rares charbons et inclusions de nodules de mortier pulvérulent	94	-	-	-	-	-	99	-	-	MED MOD
-	99	1 Niveau d'occupation	Limons argileux brun-beige, avec poches rougeâtres (torchis chauffé ?), quelques charbons et nodules de calcaire	98	-	-	-	-	-	100	-	-	MED MOD
-	100	1 Niveau d'occupation	Limons brun avec nombreuses inclusions charbonneuses et quelques graviers	99	ST 75	-	-	-	-	64	-	-	MED MOD
-	101	1 Niveau de préparation	Lit de galets surmonté des blocs de grès décrits en CN 18	-	-	-	-	-	-	-	CN 18	-	CTP
-	102	1 Niveau de préparation	Mélange de sable et de mortier jaune-beige avec des nodules de ciment gris clair	101	-	-	-	-	-	-	CN 18	-	CTP
-	103	1 Remblai	Possible comblement d'une structure non détectée / limons sableux brun-gris à beige, très hétérogène, avec des poches de sable, des nodules calcaires, des silex et des nodules de terre cuite / quelques charbons	-	ST 71 ST 75	-	-	-	-	104 105 107	-	-	MED MOD
-	104	1 Remblai	Possible comblement d'une structure non détectée / limon argileux brun-orangé à gris clair, avec poches sableuses, très hétérogène, nombreuses inclusions de terre cuite et de nodules de calcaire + quelques charbons et poches cendreuse	103	ST 75	77	-	-	-	105	-	-	MED MOD
-	105	1 Remblai	Possible comblement d'une structure non détectée / limon sableux gris, assez homogène, avec quelques inclusions de nodules de calcaire et de terre cuite, et de rares charbons et petites poches limono-argileuses beiges	104 107	-	-	-	-	-	106	-	-	MED MOD

Numéro	Sond.	Interprétation	Nature / description	Relations stratigraphiques							Mobilier présent	Phasage proposé	
				Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur / Coupe	Dans			Inclut
-	106	Remblai	Possible comblement d'une structure non détectée / limon argileux gris, homogène et compact, avec nombreux nodules de calcaire et de terre cuite	105	-	-	-	-	-	-	-	-	MED MOD
-	107	Remblai	Possible comblement d'une structure non détectée / sable grossier brun-geige avec petits silex et quelques nodules de terre cuite	103	-	-	-	-	-	105	-	-	MED MOD
-	108	Comblement	Limon argileux brun-gris avec nombreux nodules calcaires, petites poches de tuf calcaire pulvérulent / quelques inclusions de terre cuite	36 / 56	-	-	-	-	-	-	ST 71	-	MED MOD
-	109	Comblement	Fine couche de tuf calcaire pulvérulent	58	-	-	-	-	-	59	ST 69	-	MED MOD
-	110	Comblement	Limon argileux gris, homogène et compact, avec rares petites inclusions de charbon et nodules de calcaire	-	ST 67 ST 69	-	-	-	-	202	ST 203	-	MED MOD
-	111	Niveau d'occupation	Limon argileux gris foncé compact et homogène, avec nombreux nodules de mortier gris clair et de terre cuite	26	-	-	-	-	-	88	-	-	MOD CTP
-	112	Niveau de sol	Sol actuel de la place constitué de pavés de granite	-	-	-	37	-	-	113	-	-	CTP
-	113	Niveau de préparation	Fine couche de sable jaune-orangé destiné à recevoir les pavés	112	-	-	38	-	-	114	-	-	CTP
-	114	Niveau de préparation	Fine couche de mâchefer ou de goudron noir	113	-	-	39	-	-	115	-	-	CTP
-	115	Remblai	Grave sableuse orangée	114	-	-	40	-	-	117 118	-	-	CTP
-	116	Niveau de sol	Dalle de béton gris clair épaisse de 0,1 à 0,15 m	115	-	-	-	117?	-	119 147	-	-	CTP
-	117	Niveau de sol	Craie damée + silex	115	-	-	-	116?	-	118 119 147	-	-	CTP
-	118	Niveau de sol	Gravier de silex dans limon gris compact	115 117	-	-	-	-	-	119 121	-	-	CTP
-	119	Niveau de sol	Grave + craie damée	116 117 118 147	-	-	-	-	-	120 121 122	-	-	CTP
-	120	Comblement	Limon sableux gris-brun, hétérogène et peu compact, avec gravier	119 121	-	-	-	-	-	-	ST 175	-	CTP
-	121	Niveau de sol	Grave compactée et nodules de draine damée	119	-	-	-	-	-	120 122	-	-	CTP

Numéro	Sond.	Interprétation	Nature / description	Relations stratigraphiques							Mobiliier présent	Phassage proposé		
				Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur/ Coupe	Dans			Inclut	
-	122	Niveau d'occupation ?	Limon sableux brun à brun-gris, moyennement compact, avec du gravier et des nodules de terre cuite	121	ST 175	-	-	-	-	123 124 125 148	-	-	CTP	
-	123	Comblement	Grave orangée avec quelques gros silex	122	-	-	-	-	-	-	ST 174	-	-	CTP
-	124	Niveau de sol	Silex dans limon sableux gris compact avec nodules de craie	122	-	-	-	-	-	125	-	-	-	CTP
-	125	Niveau de sol	Craie damée + silex	122 124 148	ST 174	-	-	-	-	126 127	-	-	-	CTP
-	126	Comblement	Remblai hétérogène mêlant gravier, limon argileux orangé, limon argileux gris et grave sableuse, avec inclusions de silex et de nodules de mortier	125	-	-	-	-	-	-	ST 176	-	FAU	MOD
-	127	Niveau d'occupation	Fins litages avec alternance de limon argileux gris et de limon argileux brun, avec lignes d'oxydation et fines inclusions sableuses	125	ST 176	-	-	-	-	128 156	-	-	CER	MOD
-	128	Dépôt alluvial ?	Fine couche de sable avec des inclusions centimétriques à pluri-centimétriques de gravier et de terre cuite	127 158	-	-	-	-	-	129 149 159	-	-	-	MOD
-	129	Niveau d'occupation	Fins litages avec alternance de limon argileux gris et de limon argileux brun, avec lignes d'oxydation et fines inclusions sableuses	128 150	-	-	-	-	-	130 136 155 162	-	-	-	MOD
-	130	Dépôt alluvial ?	Séquence sableuse orangée et oxydée, avec inclusions pluri-centimétriques de silex, calcaire et terre cuite	129	-	-	-	-	-	131 132 136 151	-	-	CER - MET	MOD
-	131	Niveau d'occupation	Limon argileux gris-noir, assez compact, avec fins nodules de calcaire, mortier, terre cuite et gravier	130 151	-	-	-	-	-	132 134	-	-	-	MOD
-	132	Dépôt alluvial ?	Limon brun-beige, compact et homogène	130 131	-	-	-	-	-	134 136	-	-	-	MOD
-	133	Dépôt alluvial ?	Fine couche de sable jaune pâle	151	-	-	-	-	-	152	-	-	-	MOD
-	134	Niveau d'occupation	Limon argileux gris-noir, assez compact, avec fins nodules de calcaire, mortier, terre cuite et gravier	132	-	-	-	-	-	135 136	-	-	-	MOD
-	135	Dépôt alluvial ?	Limon brun-beige, compact et homogène	134	-	-	-	-	-	136	-	-	-	MOD

Numéro	Str.	US	Sond.	Interprétation	Nature / description	Relations stratigraphiques							Mobilier présent	Phasage proposé	
						Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur/Coupe	Dans			Inclut
-	136	3	Remblai	Important apport de matériaux : matrice sableuse orangée + gros silex et quelques terres cuites	134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144 145 146	-	-	-	-	-	-	-	CER - MET - TCA	MOD	
-	137	3	Niveau d'occupation	Limon argileux gris avec fraction sableuse, compact et homogène	136 137	-	-	-	-	-	-	-	-	-	MOD
-	138	3	Dépôt alluvial ?	Niveau sableux brun-gris	136 137 138	-	-	-	-	-	-	-	-	-	MOD
-	139	3	Niveau d'occupation	Niveaux limono-argileux gris foncé à vert, compacts, très lités, avec des liserés oxydés	139 140 141 142 143	-	-	-	-	-	-	-	CER	MOD	
-	140	3	Niveau de sol	Nodules de craie	139 141 ?	-	-	143 ?	-	-	-	-	-	-	MOD
-	141	3	Remblai	Apport hétérogène de limon argileux gris avec des nodules de craie, des poches de limon argileux orangé et des charbons, assez compact	139	-	-	-	-	140 ? 142 146	-	ST 177	CER	MOD	
-	142	3	Comblement	Limon argileux gris avec fraction sableuse ; présence d'une croûte indurée et oxydée à la base du comblement, sur le fond du creusement	141	-	-	-	-	-	-	ST 177	CER	MOD	
-	143	3	Niveau de sol	Nodules de craie dans du limon argileux gris	139 153	ST 177	-	140 ?	-	144 145	-	-	-	-	MOD
-	144	3	Niveau de sol	Limon argileux orangé assez compact et homogène, avec quelques charbons	143	-	-	-	-	145	-	-	-	-	MOD
-	145	3	Niveau d'occupation	Limon argileux gris foncé, compact et homogène	143 144 145	-	-	-	-	146	-	-	-	-	MOD
-	146	3	Niveau d'occupation	Limon argileux gris à vert avec importante fraction sableuse, nombreuses traces d'oxydation et nette induration	140 141 145 173	ST 177	-	-	-	201	-	-	CER	MOD	
-	147	3	Niveau de sol ?	Grave grisâtre très compacte	116 117	-	-	-	-	119	-	-	-	-	CTP
-	148	3	Niveau de sol	Sable orangé	122	-	-	-	-	125	-	-	-	-	CTP
-	149	3	Niveau d'occupation	Fins litages avec alternance de limon argileux gris et de limon argileux brun, avec lignes d'oxydation et fines inclusions sableuses	128	-	-	-	-	150	-	-	-	-	MOD

Numéro	Str.	Sond.	Interprétation	Nature / description	Relations stratigraphiques							Mobilier présent	Phasage proposé	
					Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur/Coupe	Dans			Inclut
-	150	3	Dépôt alluvial ?	Fins dépôts sableux jaune-beige (litages) ; vers le nord, apparition de niveaux plus grisâtres avec liserés oxydés	149 161	-	-	-	-	-	129	-	-	MOD
-	151	3	Niveau d'occupation	Fins litages avec alternance de limon argileux gris et de limon argileux brun, avec lignes d'oxydation et fines inclusions sableuses	130	-	-	-	-	-	131 133 152	-	-	MOD
-	152	3	Niveau d'occupation	Fins litages avec alternance de limon argileux gris et de limon argileux brun, avec lignes d'oxydation et fines inclusions sableuses	133 151	-	-	-	-	-	136	-	-	MOD
-	153	3	Niveau d'occupation	Limon argileux gris assez compact et homogène, avec fraction sableuse	136 169	-	-	-	-	-	143 154	-	-	MOD
-	154	3	Remblai ?	Limon argileux gris avec silex, calcaire et charbon	153 169	-	-	-	173 ?	-	145	-	-	MOD
-	155	3	Dépôt alluvial ?	Sable grisâtre avec silex centimétriques	129 162	-	-	-	-	-	136 163	-	-	MOD
-	156	3	Niveau de sol ?	Limon sableux gris-vert assez compact, avec gravier	127	-	-	-	-	-	157	-	-	MOD
-	157	3	Niveau d'occupation	Limon argileux brun à brun-orangé, assez compact et homogène	156	-	-	-	-	-	158	-	-	MOD
-	158	3	Dépôt alluvial ?	Fine couche sableuse brun-beige homogène	157	-	-	-	-	-	128 159	-	-	MOD
-	159	3	Niveau de sol	Gravier et silex dans une matrice sableuse beige, avec nodules de calcaire et de terre cuite	128 158	-	-	-	-	-	160	-	-	MOD
-	160	3	Niveau de sol	Limon argileux orangé compact et homogène	159	-	-	-	-	-	161	-	-	MOD
-	161	3	Niveau d'occupation	Limon argileux brun-gris, compact et homogène, avec fines inclusions de nodules de craie	160	-	-	-	-	-	129 150	-	-	MOD
-	162	3	Remblai ?	Limon argileux gris assez compact, avec silex et nodules de calcaire	129 150	-	-	-	-	-	155 163 164	-	-	MOD
-	163	3	Niveau de sol	Sable orangé avec quelques silex	155 162	-	-	-	-	-	164 136	-	-	MOD
-	164	3	Niveau d'occupation	Limon argileux brun-orangé compact et homogène	162 163	-	-	-	-	-	136	-	-	MOD
-	165	3	Niveau d'occupation	Limon argileux brun-gris, assez compact et homogène, avec des inclusions de calcaire, silex et terre cuite	136 161	-	-	-	-	-	166	-	CER - FAU	MOD
-	166	3	Niveau d'occupation	Limon sableux gris, assez compact et homogène, avec nombreuses inclusions de nodules de craie	136 165 167	-	-	-	-	-	168 169	-	CER - FAU	MOD

Numéro	Str.	US	Sond.	Interprétation	Nature / description	Relations stratigraphiques							Mobilier présent	Passage proposé	
						Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur / Coupe	Dans			Inclut
-	-	167	3	Remblai	Limon argileux brun-orangé compact et homogène	136	-	-	-	-	153 166	-	-	-	MOD
-	-	168	3	Dépôt alluvial ?	Dépôts sableux compacts et oxydés avec quelques silex centimétriques à pluri-centimétriques	166	-	-	169 ?	-	146 170 171 172	-	-	-	MOD
-	-	169	3	Dépôt alluvial ?	Dépôts sableux compacts et oxydés avec quelques silex centimétriques à pluri-centimétriques	166	-	-	168 ?	-	153 170	-	-	-	MOD
-	-	170	3	Niveau d'occupation	Litages de fines couches limono-sableuses grises à jaunâtres, compactes et oxydées	168 169	-	-	-	-	172 173	-	-	-	MOD
-	-	171	3	Remblai	Limon argileux gris avec fraction sableuse, moyennement compact	168	-	-	-	-	172	-	-	CER	MOD
-	-	172	3	Remblai ?	Mélange de sable et de limon sableux gris avec des blocs de silex et des nodules de calcaire	168 170 171	-	-	-	-	146 173	-	-	CER - FAU	MOD
-	-	173	3	Niveau d'occupation	Limon argileux gris foncé, compact et homogène	169 170 172	-	-	-	154 ?	146	-	-	-	MOD
ST 174	-	-	3	Creusement de nature indéterminée	Structure seulement vue en coupe / creusement large de 0,35 m et profonde d'autant / partie supérieure évasée, parois verticales (largeur 0,2 m) et fond en cuvette	122	-	-	-	-	125	-	123	-	CTP
ST 175	-	-	3	Creusement de nature indéterminée	Structure seulement vue en coupe / parois évasées et fond relativement plat / dimensions en plan non reconnues / profondeur conservée 0,4 m	119 121	-	-	-	-	122	-	120	-	CTP
ST 176	-	-	3	Creusement de nature indéterminée	Structure seulement vue en coupe et très partiellement / parois sub-verticales / fond non reconnu (prof. min. = 0,5 m) / dimensions en plan non reconnues	125	-	-	-	-	127	-	126	FAU	MOD
ST 177	-	-	3	Creusement de nature indéterminée	Structure vue partiellement en plan (engagée sous la berme orientale) / creusement de plan rectangulaire, large de 0,4 à 0,45 m et long d'au moins 1 m / parois verticales et fond plat / profondeur 0,4 m	141	-	-	-	-	143 146	-	141 ? 142	CER	MOD
-	-	178	2	Fondation	Béton gris clair servant de support aux bordures en granite délimitant le pourtour de la place	37	-	-	-	-	40 179	-	-	-	CTP
-	-	179	2	Remblai	Limon sableux gris foncé avec silex et nodules de goudron + grave ciment	40 178	-	-	6 19	-	6 / 19 41	-	-	-	CTP

Str.	US	Numéro	Interprétation	Nature / description	Relations stratigraphiques								Mobilier présent	Phasage proposé
					Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Star / Coupe	Dans	Inclut		
-	180	2	Niveau de travail ?	Limon sableux beige, homogène et très compact, avec quelques silex centimétriques	42	-	-	-	-	-	43	-	-	MOD CTP
-	181	2	Niveau d'occupation	Limon argileux gris relativement homogène et compact, avec quelques charbons et traces d'oxydation et du gravier	47	-	-	-	-	-	48	-	-	MOD
-	182	2	Radier de sol	Grave oxydée et compacte	41	-	-	-	-	-	42	-	-	MOD CTP
-	183	2	Remblai	Ensemble hétérogène et compact mêlant du limon argileux brun-orangé, du limon sableux gris, des nodules de calcaire, de mortier et de terre cuite	44	-	-	-	-	-	45 185	-	CER - FAU	MOD
-	184	2	Dépôt alluvial ?	Limon argileux gris, homogène et assez compact, proche de US 49	47	-	-	-	49 ?	-	187	-	CER - FAU	MOD
-	185	2	Remblai de démolition	Mélange de nodules de mortier beige désagrégé, de silex, et de nodules de terre cuite	183 186	-	-	-	-	-	46	-	CER - FAU - TCA	MOD
-	186	2	Remblai	Limon argileux gris foncé avec inclusions de silex, de nodules de calcaire et de terre cuite	44	-	-	-	-	-	46 185	-	CER	MOD
-	187	2	Dépôt alluvial ?	Fins dépôts sableux gris-vert, indurés et oxydés	46 49 184	-	-	-	-	-	188	-	CER - FAU - MET	MOD
-	188	2	Niveau d'occupation	Limon argileux gris foncé à noir, compact et homogène, avec quelques nodules de craie	187	-	-	-	-	-	189	-	CER - FAU - TCA	MOD
-	189	2	Niveau de sol	Gravier de silex et nodules de calcaire dans une matrice de limon argileux gris compact	188	-	-	-	-	-	190	-	-	MOD
-	190	2	Dépôt alluvial ?	Fins dépôts sableux gris à gris-vert, lités et oxydés	189	-	-	-	-	-	191	-	-	MOD
-	191	2	Niveau de sol	Craie et nodules de mortier beige pulvérulent	190	-	-	-	-	-	192	-	-	MED
-	192	2	Remblai	Limon argileux brun-noir avec fraction sableuse et inclusions diverses dont nodules de mortier	191	-	-	-	-	-	193	-	-	MED
-	193	2	Remblai	Limon argileux gris compact, avec fraction sableuse et nombreux graviers	192	-	-	-	-	-	194	-	CER - FAU	MED
-	194	2	Niveau de sol ?	Craie damée + silex	193	-	-	-	-	-	195	-	-	MED
-	195	2	Niveau de sol	Silex dans limon argileux noir très compact	194	-	-	-	-	-	196	-	-	MED
-	196	2	Niveau de sol ou démolition	Limon argileux orangé avec poches rougeâtres (torchis chauffé ?)	195	-	-	-	-	-	197	-	-	MED
-	197	2	Remblai	Nodules de tuf calcaire et quelques silex dans une matrice de limon sableux gris-vert oxydé	196	-	-	-	-	-	198	-	CER - FAU	MED
-	198	2	Niveau d'occupation	Fine couche de limon argileux gris-noir, compact et homogène	197	-	-	-	-	-	199	-	-	MED

Str.	Numéro	Interprétation	Nature / description	Relations stratigraphiques								Mobilier présent	Phasage proposé
				Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur/ Coupe	Dans	Inclut		
-	199	Substrat	Dépôts de tuf calcaire induré et plus ou moins bien aggloméré	198	-	-	-	-	-	-	-	-	Substrat
-	200	Niveau de travail ?	Limon brun foncé à gris, assez compact et homogène	19	ST 30	-	-	-	20 29	-	-	-	CTP
-	201	Dépôt alluvial ?	Limon sableux grisâtre observé très ponctuellement et de façon superficielle	146	-	-	-	-	?	-	-	-	MOD
-	202	Comblement	Limon sableux gris foncé avec quelques silex et nodules de tuf calcaire / assez compact	110	-	-	-	-	-	ST 203	-	-	MED MOD
ST 203	-	Creusement de nature indéterminée	Structure vue partiellement en plan (engagée sous la berme occidentale) / parois vasées / fond non atteint / profondeur min. 0,4 m	-	ST 67 ST 69	-	-	-	208	-	-	110 202	MED MOD
-	204	Comblement	Limon sableux gris à gris foncé, meuble et homogène / nombreux vides	53	-	-	-	-	13	MR 16	-	-	MOD CTP
ST 205	-	Creusement de nature indéterminée	En plan, une seule limite reconnue et orientée est-nord-est/ouest-sud-ouest ; paroi verticale avec sape en partie basse / fond non atteint (prof. min. 0,5 m) / dimensions en plan non reconnues	55 82	ST 206	-	-	-	83	-	-	84	MED MOD
ST 206	-	Creusement de nature indéterminée	Creusement orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est / fond non atteint / paroi verticale / dimensions non reconnues	55	-	-	-	-	84	-	-	62	MED MOD
-	207	Substrat ?	Limon sableux gris foncé, compact et homogène, avec nombreuses très fines inclusions de tuf calcaire / interface supérieure du substrat ?	83	-	-	-	-	-	-	-	-	Substrat
-	208	Substrat ?	Tuf calcaire blanchâtre à gris, pulvérulent et non aggloméré	-	ST 63 ST 67 ST 69 ST 71 ST 75 ST 203	-	-	-	-	-	-	-	Substrat

INVENTAIRE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

Code opération	N° d'inventaire			Tranchée / sondage	Fait / structure	Identification	Précision matériau	NR	Masse (g)	Chrono	Commentaires
	US	Code matériau	Ordre								
AP 259	9	CER	1	1	-	Céramique		11	480	CTP	
AP 259	9	MET	1	1	-	Aumônière	Alliage cuivreux	1	46	CTP	Plusieurs métaux ?
AP 259	9	TCA	1	1	-	Tomette		1	345	XVI-XIX	Avec mortier de pose blanc
AP 259	9	TCA	2	1	-	Tomette		1	380	XVI-XIX	Avec mortier de pose blanc
AP 259	9	VER	1	1	-	Bouteille		1	908	CTP	Calvados Boulard
AP 259	10	CER	1	1	-	Céramique		28	102	MOD	
AP 259	10	FAU	1	1	-	Ossement		98	1070	-	
AP 259	10	MET	1	1	-	Plaque	Alliage cuivreux	1	3,3	-	
AP 259	10	MET	2	1	-	Quincallerie	Fer	3	39		1 tige et deux plaques
AP 259	10	MET	3	1	-	Score	Fer	4	104	-	
AP 259	10	VER	1	1	-	Verre à vitre		1	1,4	MOD/CTP	
AP 259	12	MET	1	1	11	Clou	Alliage cuivreux	1	1,2		Tête de clou semi-phérique
AP 259	23	CER	1	1	-	Céramique		7	116	MOD	
AP 259	23	FAU	1	1	-	Ossement		8	74	-	
AP 259	23	MET	1	1	-	Score	Fer	1	16	-	
AP 259	23	MET	2	1	-	Tige	Fer	1	50		
AP 259	26	CER	1	1	-	Céramique		1	2	MED/MOD	
AP 259	27	CER	1	1	-	Céramique		2	3,6	MED/MOD	
AP 259	35	CER	1	1	34	Céramique		65	495	MA 2	
AP 259	35	FAU	1	1	34	Ossement		37	533	-	
AP 259	35	MET	1	1	34	Quincallerie	Alliage cuivreux	3	0,3		Tête de clou circulaire en deux fragments + un fragment de tôle
AP 259	36	CER	1	1	34	Céramique		2	31,5	MA 2	
AP 259	36	FAU	1	1	34	Ossement		1	2,2	-	
AP 259	42	CER	1	2	-	Céramique		3	32	MOD	
AP 259	42	FAU	1	2	-	Ossement		1	34	-	
AP 259	45	CER	1	2	-	Céramique		3	50	MOD	
AP 259	45	FAU	1	2	-	Ossement		2	168	-	

Code opération	N° d'inventaire			Tranchée / sondage	Fait / structure	Identification	Précision matériau	NR	Masse (g)	Chrono	Commentaires
	US	Code matériau	Ordre								
AP 259	45	MET	1	2	-	Monnaie	Alliage cuivreux	1	3,42	XVIIe	Liard de France Louis XIV
AP 259	46	CER	1	2	-	Céramique		7	167	MOD	
AP 259	47	CER	1	2	-	Céramique		33	592	MOD	
AP 259	47	FAU	1	2	-	Ossement		24	315	-	
AP 259	47	TCA	1	2	-	Brique		1	190	XIII-XIX	
AP 259	47	TCA	2	2	-	Carreau de pavement		1	120	XIII-XIX	
AP 259	48	CER	1	2	-	Céramique		161	2600	MOD	
AP 259	48	FAU	1	2	-	Ossement		168	3105	-	
AP 259	48	MAL	1	2	-	Huître		11	340	-	
AP 259	48	MET	1	2	-	Fer à cheval	Fer	1	54		Un fragment très corrodé et difficilement identifiable
AP 259	48	TCA	1	2	-	Tuile plate		1	23	XIII-XIX	
AP 259	48	TCA	2	2	-	Tuile plate		1	105	XIII ?	
AP 259	55	CER	1	4	-	Céramique		1	5,3	MED/MOD	
AP 259	55	FAU	1	4	-	Ossement		1	9	-	
AP 259	56	CER	1	1	34	Céramique		1	8,5	MED/MOD	
AP 259	56	MET	1	1	34	Fer à cheval	Fer	1	43,5		Un fragment très corrodé et difficilement identifiable
AP 259	57	CER	1	1	-	Céramique		4	47,5	MED/MOD	
AP 259	57	FAU	1	1	-	Ossement		3	95	-	
AP 259	58	CER	1	1	-	Céramique		6	135	MED/MOD	
AP 259	58	FAU	1	1	-	Ossement		9	100	-	
AP 259	58	MET	1	1	-	Scorie	Fer	4	76	-	
AP 259	59	CER	1	1	-	Céramique		1	6,5	MED/MOD	
AP 259	59	FAU	1	1	-	Ossement		3	7,5	-	
AP 259	61	CER	1	1	60	Céramique		20	172	MA 2	
AP 259	61	FAU	1	1	60	Ossement		23	390	-	
AP 259	61	MET	1	1	60	Scorie	Fer	1	67	-	
AP 259	61	TCA	1	1	60	Tuile plate		1	14	XIII-XIX	
AP 259	62	CER	1	4	-	Céramique		2	14	MED/MOD	

Code opération	N° d'inventaire		Tranchée / sondage	Faît / structure	Identification	Précision matériau	NR	Masse (g)	Chrono	Commentaires
	US	Code matériau								
AP 259	62	FAU	1	4	-	Ossement	6	27	-	
AP 259	64	CER	1	1	63	Céramique	1	23	MA 2	
AP 259	64	FAU	1	1	63	Ossement	1	5,6	-	
AP 259	66	CER	1	1	65	Céramique	2	17	HMA	Epoque carolingienne ?
AP 259	66	FAU	1	1	65	Ossement	7	145	-	
AP 259	68	CER	1	1	67	Céramique	1	2,9	MED/MOD	
AP 259	68	FAU	1	1	67	Ossement	2	46	-	
AP 259	68	MET	1	1	67	Scorie	1	20	-	
AP 259	72	CER	1	1	71	Céramique	1	38	MA 2	
AP 259	72	FAU	1	1	71	Ossement	8	168	-	
AP 259	72	MET	1	1	71	Scorie	12	945	-	
AP 259	74	CER	1	1	73	Céramique	24	248	MA 2	
AP 259	74	FAU	1	1	73	Ossement	9	155	-	
AP 259	74	MET	1	1	73	Tôle	8	10	-	Plusieurs fragments d'un même objet ?
AP 259	76	CER	1	1	75	Céramique	4	10	MA 2	
AP 259	76	FAU	1	1	75	Ossement	1	14,5	-	
AP 259	76	MET	1	1	75	Scorie	1	77	-	
AP 259	77	CER	1	1	75	Céramique	1	4	MA 2	
AP 259	78	TCA	1	1	-	Brique	3	1790	CTP	Cassons joints
AP 259	80	MET	1	1	-	Scorie	12	330	-	
AP 259	84	CER	1	4	-	Céramique	1	12	MA 2	
AP 259	104	CER	1	1	-	Céramique	1	2,3	MA 2	
AP 259	104	FAU	1	1	-	Ossement	1	3,3	-	
AP 259	104	MET	1	1	-	Scorie	4	124	-	
AP 259	126	FAU	1	3	-	Ossement	1	13	-	
AP 259	127	CER	1	3	-	Céramique	2	6	MED/MOD	
AP 259	130	CER	1	3	-	Céramique	2	6	MED/MOD	
AP 259	130	MET	1	3	-	Scorie	1	128	-	
AP 259	136	CER	1	3	-	Céramique	9	269	MOD	
AP 259	136	MET	1	3	-	Monnaie	1	3,37	1607	Dble tournois Henri IV
AP 259	136	MET	2	3	-	Clou	1	12	-	
AP 259	136	MET	3	3	-	Scorie	1	180	-	

Code opération	N° d'inventaire		Tranchée / sondage	Fait / structure	Identification	Précision matériau	NR	Masse (g)	Chrono	Commentaires
	US	Code matériau								
AP 259	136	TCA	3	-	Carreau de pavement		1	105	XIII-XVI	
AP 259	139	CER	3	-	Céramique		4	16	MOD	
AP 259	141	CER	3	-	Céramique		1	12	MED/MOD	
AP 259	142	CER	3	-	Céramique		13	72	MOD	
AP 259	142	FAU	3	-	Ossement		5	34	-	
AP 259	142	MET	3	-	Clou	Fer	1	14	-	Tige à angle droit
AP 259	146	CER	3	-	Céramique		1	6,5	MOD	
AP 259	165	CER	3	-	Céramique		3	59	MOD	
AP 259	165	FAU	3	-	Ossement		1	5,5	-	
AP 259	166	CER	3	-	Céramique		2	11,5	MA 2	
AP 259	166	FAU	3	-	Ossement		3	121	-	
AP 259	171	CER	3	-	Céramique		1	10	MOD	
AP 259	172	CER	3	-	Céramique		2	10	MOD	
AP 259	172	FAU	3	-	Ossement		1	22	-	
AP 259	183	CER	2	-	Céramique		6	48	MOD	
AP 259	183	FAU	2	-	Ossement		2	69	-	
AP 259	184	CER	2	-	Céramique		2	123	MOD	
AP 259	184	FAU	2	-	Ossement		5	99	-	
AP 259	185	CER	2	-	Céramique		36	630	MOD	
AP 259	185	FAU	2	-	Ossement		27	550	-	
AP 259	185	TCA	2	-	Tuile plate		1	55	XIII-XVI	
AP 259	186	CER	2	-	Céramique		5	69	MOD	
AP 259	187	CER	2	-	Céramique		18	395	MOD	
AP 259	187	FAU	2	-	Ossement		7	345	-	
AP 259	187	MET	2	-	Cuillère	Etain	1	20,3	MOD	Deux morceaux jointifs
AP 259	188	CER	2	-	Céramique		58	1415	MOD	
AP 259	188	FAU	2	-	Ossement		16	600	-	
AP 259	188	TCA	2	-	Tuile plate		1	230	XIII-XIX	
AP 259	193	CER	2	-	Céramique		3	27,5	MED/MOD	
AP 259	193	FAU	2	-	Ossement		1	5	-	
AP 259	197	CER	2	-	Céramique		1	12	MA 2	
AP 259	197	FAU	2	-	Ossement		1	8	-	

INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES TERRES CUITES ARCHITECTURALES

US	Code matériau	Ordre	Tranchée / sondage	Fait / structure	Identification	Description	NR	Masse (g)	Chrono	Conservé
9	TCA	1	1	-	Carreau découpé	Carreau de pavement entier, découpé au couteau (découpe verticale), hexagonal (tomette) / larg. max 9,8 cm (d'une face à l'autre) / ép. max 25 mm / léger dépôt de mortier de pose blanc	1	345	XVI-XIX	X
9	TCA	2	1	-	Carreau découpé	Carreau de pavement entier, découpé au couteau (découpe verticale), hexagonal (tomette) / larg. max 9,7 cm (d'une face à l'autre) / ép. max 23 mm / épais dépôt de mortier de pose blanc	1	380	XVI-XIX	X
10	TCA	-	1	-	Indéterminée	TCA indéterminées / cassons / ép. non conservée	2	20	XIII-XIX	-
23	TCA	-	1	-	Tuile plate	Tuile plate / casson / ép. max 12,5 mm	1	25	XIII-XIX	-
45	TCA	-	2	-	Indéterminée	TCA indéterminée / casson très altéré / ép. non conservée	1	21	XIII-XIX	-
46	TCA	-	2	-	Tuile plate	Tuile plate / casson / ép. max 12 mm	1	25	XIII-XIX	-
47	TCA	1	2	-	Briquette	Tuile plate / casson / ép. max 14 mm	1	45	XIII-XIX	-
47	TCA	2	2	-	Carreau découpé	Briquette / casson / larg. max 96 mm / ép. max 27 mm	1	190	XIII-XIX	X
47	TCA	2	2	-	Carreau découpé	Carreau de pavement découpé, légèrement biseauté / casson d'angle droit / ép. max 23 mm	1	120	XIII-XIX	X
47	TCA	-	2	-	Briquette	Briquette / cassons joints / ép. max 27 mm	2	200	XIII-XIX	-
47	TCA	-	2	-	Briquette	Briquette / casson d'angle droit / ép. max 27,5 mm	1	55	XIII-XIX	-
47	TCA	-	2	-	Tuile plate	Tuile plate / cassons / ép. max 12 à 16 mm	11	520	XIII-XIX	-
47	TCA	-	2	-	Tuile plate + fer	Tuile plate / cassons joints collés à une même ganque ferreuse ayant aussi piégé un fragment d'ardoise, un tesson de grès, une dent animale / ép. max 16 mm / tuile plate XIII-XIX mais grès datant au plus tôt du XVe-XVIe (?)	2	635	XIII-XIX	-
48	TCA	1	2	-	Tuile plate à crochet	Tuile plate à crochet / casson / crochet intact / ép. max 12 mm	1	65	XIII-XIX	-
48	TCA	1	2	-	Tuile plate ?	Tuile plate ? casson / pâte atypique très fine / ép. max 12 mm	1	23	XIII-XIX	X
48	TCA	2	2	-	Tuile plate perforée	Tuile plate perforée / casson / au moins une perforation tronconique assez grosse côté droit (Ø max 9 mm) / ép. max 18 mm -> ép. importante et grosse perforation pourraient orienter vers une tuile plate perforée sans crochet ou un type précoce de tuile plate à crochet perforée	1	105	XIII ?	X
48	TCA	-	2	-	Tuile canal ?	Tuile canal ? casson légèrement courbe / ép. max 16 mm	1	70	XIII-XIX	-
48	TCA	-	2	-	Tuile plate	Tuile plate / cassons dont 2 nettement émousés et 1 au flanc noirci par le feu / ép. max 10 à 17,5 mm	34	1070	XIII-XIX	-
48	TCA	-	2	-	Tuile plate ?	Tuile plate / casson / ép. max 20 mm	1	75	XIII-XIX	-
48	TCA	-	2	-	Tuile plate à crochet	Tuile plate à crochet / casson / crochet cassé / pas de perforation à droite du crochet / ép. max 16 mm	1	165	XIII-XIX	-
48	TCA	-	2	-	Tuile plate à crochet perforée	Tuile plate à crochet perforée / casson / crochet noir casson / au moins une perforation quadrangulaire à gauche du crochet / ép. max 15 mm	1	50	XIII-XIX	-
61	TCA	1	1	60	Tuile plate	Tuile plate / casson / pâte atypique très fine / ép. max 12 mm	1	14	XIII-XIX	X
64	TCA	-	1	63	Tuile plate	Tuile plate / casson / ép. max 18 mm	1	75	XIII-XIX	-
66	TCA	-	1	65	Tuile plate	Tuile plate / casson / ép. max 17 mm	1	170	XIII-XIX	-

US	Code matériau	Ordre	Tranchée / sondage	Fait / structure	Identification	Description	NR	Masse (g)	Chrono	Conservé
72	TCA	-	1	71	Tuile plate	Tuile plate / cassons / ép. max 16, 17, 18 mm	3	310	XIII-XIX	
					Tuile plate + plâtre	Tuile plate / cassons noyés dans l'épaisseur d'un plâtre blanc ponctué de petits morceaux de gypse (?) et de quelques petits fragments de charbon de bois (hourdis ?) / ép. max 16 et 17 mm	3	585	XIII-XIX	
76	TCA	-	1	75	Tuile plate	Tuile plate / casson / ép. max 15 mm	1	65	XIII-XIX	-
78	TCA	1	1	-	Brique	Brique / cassons jointifs / brique atypique composée de terre cuite et d'une matière spongieuse indéterminée / long. max 22,5 cm / larg. max 10,8 cm / ép. max 64 mm / dépôt de mortier de tuileau	3	1790	XIX-XX	X
					Brique	Brique / casson / brique atypique composée de terre cuite et d'une matière spongieuse indéterminée / ép. max 6,3 cm / épais dépôt de mortier granuleux rose pâle	1	1705	XIX-XX	-
126	TCA	-	3	-	Brique	Brique / casson / larg. max 9,7 cm / ép. max 5,4 cm	1	675	XIX-XX	
					Tuile plate	Tuile plate / cassons dont 2 nettement émoussés / ép. max 11 à 19 mm	4	325	XIII-XIX	-
136	TCA	1	3	-	Carreau moulé	Carreau de pavement moulé glaçuré / casson / reste de glaçure verte en surface / ép. max 29 mm	1	105	XIII-XVI	X
					Tuile plate	Tuile plate / cassons / ép. max 9 à 14 mm	6	350	XIII-XIX	
136	TCA	-	3	-	Tuile plate	Tuile plate / casson / extrémité noircie et brûlée (tuileau de structure de combustion) / ép. max 14 mm	1	95	XIII-XIX	-
					Tuile plate	Tuile plate / cassons / ép. max 15 mm	2	25	XIII-XIX	-
142	TCA	-	3	-	Tuile plate	Tuile plate / casson / ép. max 14,5 mm	1	15	XIII-XIX	
					Tuile plate à crochet	Tuile plate à crochet / cassons jointifs / crochet hors casson / pas de perforation à gauche du crochet / ép. max 12 mm	2	95	XIII-XIX	-
166	TCA	-	3	-	Tuile plate	Tuile plate / cassons / ép. max 15 et 18 mm	2	70	XIII-XIX	-
					Tuile plate	Tuile plate / cassons / ép. max 13 à 16 mm	4	355	XIII-XIX	-
183	TCA	-	2	-	Tuile plate	Tuile plate / cassons / ép. max 10 et 14 mm	2	57	XIII-XIX	-
					Tuile plate glaçurée	Tuile plate glaçurée / casson / glaçure brune (kaki foncé) sur chaque face / ép. max 18 mm	1	55	XIII-XVI	X
185	TCA	-	2	-	Tuile canal ?	Tuile canal ? casson légèrement courbe / ép. max 16 mm	1	45	XIII-XIX	
					Tuile plate	Tuile plate / cassons / ép. max 14 et 15 mm	3	205	XIII-XIX	-
188	TCA	1	2	-	Demi-tuile plate ?	Demi-tuile plate ? casson de pureau / larg. max 8,8 cm / ép. 15 à 20 mm (d'un flanc à l'autre) >> tuile de rive correspondant à une demi-tuile plate large de 17,6 cm ?	1	230	XIII-XIX	X
					Tuile plate	Tuile plate / cassons / ép. max 10 à 14,5 mm	10	425	XIX-XX	
188	TCA	-	2	-	Tuile plate	Tuile plate / cassons / ép. max 14 à 16,5 mm	5	435	XIII-XIX	
					Tuile plate à crochet	Tuile plate à crochet / cassons / crochet intact / ép. max 14 et 16 mm	2	100	XIII-XIX	
193	TCA	-	2	-	Tuile plate à crochet	Tuile plate à crochet / casson / crochet cassé / ép. max 13,5 mm	1	80	XIII-XIX	
					Tuile plate à crochet perforée	Tuile plate à crochet perforée / casson / crochet cassé / au moins une perforation arrondie à gauche du crochet / demi-larg. c. 8,5 cm / ép. max. 15 mm	1	190	XIII-XIX	

INVENTAIRE DES MINUTES DE TERRAIN

Min.	Objet	Type de relevé	Précision / commentaire	Ech.	Date	Auteur(s)
1	Sondage 1 - Berme NORD-EST	Coupe	-	1/20	18/07/2019	BVB - PW
	Sondage 1 - Berme SUD-EST	Coupe	-			
	Sondage 1 - Berme SUD-OUEST	Coupe	-			
2	Sondage 2 - Berme NORD	Coupe	-	1/20	18/07/2019	BVB
	Sondage 2 - Log 1	Log	Berme orientale		19/07/2019	PW
	Sondage 2 - Log 2	Log	Berme orientale			
	Sondage 2 - Log 3	Log	Berme orientale			
	Sondage 2 - Log 4	Log	Berme orientale / sondage profond			
	Sondage 2 - Log 5	Log	Berme occidentale			
3	Sondage 1 Coupe longitudinale NORD / SUD [AB]	Coupe	-	1/20	18/07/2019	MG - CP
	Sondage 1 Coupe transversale [HK]	Coupe	-	1/20	19/07/2019	CP
4	Sondage 1 Coupe transversale [DE]	Coupe	-	1/20	19/07/2019	MG
	Sondage 1 Coupe transversale [FG]	Coupe	-	1/20	19/07/2019	MG
	Sondage 1 - Berme OUEST Coupe [CD]	Coupe	-	1/20	19/07/2019	MG

A cela s'ajoutent quelques pages d'un carnet de terrain à spirales ayant servi à la prise de notes et à l'inventaire des structures et unités stratigraphiques

Le projet de réaménagement de la place Nicolas Poussin, porté par la Ville des Andelys, a motivé la réalisation d'un diagnostic en plein cœur de l'entité urbaine du Grand-Andely. La richesse du patrimoine archéologique connu dans ce secteur, à la fois pour l'Antiquité et pour le Moyen Âge, laissait supposer l'existence de vestiges enfouis qu'il convenait de caractériser pour déterminer l'impact des travaux projetés.

Au final, les stratigraphies reconnues dans le cadre des trois sondages réalisés sont plus ou moins conséquentes selon les emplacements, et comprises entre 1,2 et 2 m d'épaisseur totale. Elles ne concernent en revanche qu'une période limitée aux cinq à six derniers siècles de notre histoire.

Le diagnostic a en effet permis de reconnaître en plusieurs points le toit des formations tufacées qui semblent constituer ici le substrat. L'altitude de la surface de ces dépôts varie considérablement d'un point à l'autre de la place, ce qui semble suggérer l'existence d'anomalies topographiques relativement importantes, mais aujourd'hui totalement masquées par l'urbanisme contemporain.

Surmontant ces formations, les premières occupations identifiées ne sont pas antérieures à la fin du Moyen Âge. Il s'agit dans un cas d'un ensemble de structures fossoyées de fonction indéterminée, et dans un autre de traces d'aménagements de sols extérieurs témoignant peut-être de l'existence, dès cette époque, d'une place ou d'espaces de voirie. Dans les deux cas, l'existence d'occupations antérieures, « victimes » de tronçures plus ou moins importantes, ne peut pas être totalement écartée.

La période moderne voit l'aménagement, dans l'angle nord-est de la place des premières constructions. Une cave maçonnée et voûtée y a en effet été reconnue et était vraisemblablement surmontée d'un habitat. En avant de cette construction, et sans doute sur toute la moitié nord de la place actuelle, des niveaux de sol extérieur témoignent de la continuité fonctionnelle de l'occupation. La moitié sud de la place, en revanche, semble encore peu aménagée car manifestement davantage exposée à des phénomènes d'inondation.

Ce n'est qu'à la période contemporaine que l'espace méridional semble assaini et durablement intégré à l'aménagement d'ensemble de la place, en même temps qu'y sont construites les halles. A cette même époque, les constructions observées au nord-est de la place connaissent des réaménagements et les infrastructures urbaines se perfectionnent (création de trottoirs, installation de réseaux et de caniveaux, ...). En dehors de ces constructions, seuls des niveaux de sol extérieur bien aménagés ont été identifiés.

La Seconde guerre mondiale a entraîné de très nombreuses destructions dans le centre-ville. Les habitations notamment sont alors totalement rasées et la physionomie de la place largement remaniée. Si les terrassements induits par ces grands travaux urbains ont nécessairement impacté les vestiges présents, cet impact a dû se limiter aux éléments les plus récents et n'a guère porté que sur les aménagements de la période contemporaine. C'est en tout cas ce qui ressort des observations réalisées dans les trois sondages.

PATRIARCHE N° 3093
CODE INSEE N° 27016
PRÉSCRIPTION N° 28-2019-141
OPÉRATION N° AP259

MADE
8, RUE DES THERMES
27930 LE VIEIL-EVREUX
02 32 31 94 78